

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE - INSPECTEUR SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/OPS Subdivision surveillance technique des transporteurs (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/TA/OPS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Simon - 04 26 72 68 20 simon.besse@aviation-civile.gouv.fr LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	PREVOST, Florent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine du transport public de passager, sous l'autorité du chef de la subdivision.

Tâches :

Certification initiale des transporteurs :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des autorisations sollicitées (certificat de transporteur aérien avions, hélicoptères et ballons, approbation, autorisation), examine la documentation fournie par le demandeur, vérifie sur le site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée.

Surveillance des transporteurs :

- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des exploitants surveillés, rédige les rapports associés et assure le suivi des actions correctives.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Missions secondaires :

- Peut effectuer les enquêtes de première information pour le compte du BEA ;
- Est rapporteur pour la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation des aéronefs en transport public, navigabilité et entretien) ;
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit ;
- Connaissance des aéronefs et de l'exploitation des compagnies aériennes ;
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;
- Expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des rapports.

Prestations :

- Possible en premier poste ;
- Avoir suivi avec succès la formation théorique IOPS ainsi que la formation à la technique d'audit ;

- Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés, forte évolution réglementaire.

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K-GSO.SIA CHEF DIV PUBLICATION
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB Division publication (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*SIA/PUB
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SENARD, Pascal - 05 57 92 55 20 pascal.senard@aviation-civile.gouv.fr MENECA, Jean-Pascal - 05 57 92 55 25 jean-pascal.menec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VILLEROUX, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime, encadre et gère une équipe composée de personnels techniques, d'ouvriers et d'administratifs.
Manage l'ensemble des activités de sa division en matière d'édition et de commercialisation de la documentation aéronautique et des textes réglementaires.

Participe au dialogue social et aux diverses instances de concertation.

Représente le SIA dans son domaine de compétences

Participe aux actions de gestion de la qualité et d'amélioration du SIA et assure le bon fonctionnement du système qualité au sein de sa division.

Anime et participe à des projets spécifiques dans son domaine de compétences..

Etablit des projets de budget en matière d'équipement et de fonctionnement de la division.

Propose au Chef de Service les orientations de la politique commerciale du SIA (prix de vente, publicité, droits de reproduction, etc..., sur la base des éléments de la comptabilité analytique de la division).

Valide les devis de publication à la demande.

Valide les maquettes des produits du SIA.

Supervise le suivi du domaine HSCT dans sa division.

Gère les contrats avec les clients externes du SIA (DIRCAM, ASECNA,Belgocontrol,...).

Profil - Qualification :

Savoir déléguer

Soutenir les décisions de l'équipe

Assurer la cohésion de l'équipe

Définir les objectifs/suivre leur réalisation

Savoir gérer les activités transversales

Dialoguer

Conduire une négociation

Gérer le dialogue social

Evaluer efficacement les risques

Pratiquer l'oral et l'écrit

Connaître la réglementation navigation aérienne

Connaître la réglementation transport aérien

Connaître les principes de la comptabilité publique

Analyser et exploiter des résultats

Optimiser la gestion budgétaire

Argumenter un budget prévisionnel

Connaître la gestion de la commande publique

Connaître les statuts

Connaître les régimes indemnitaires

Connaître le contexte organisationnel et humain

Analyser et faciliter la résolution de problèmes

Savoir exploiter les outils informatiques spécifiques et logiciels spécifiques

Avoir des connaissances dans le domaine électrotechnique

Connaître et appliquer les règles d'hygiène et sécurité

Etre attiré par les métiers de l'édition

Faire preuve du sens des relations humaines

Exprimer et argumenter ses positions

Intégrer et gérer efficacement les contraintes

Etre capable de transmettre à ses équipes la richesse de l'expérience antérieure

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K-SNA.GSO.SIA.CHEF SUB EDITION
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/EDIT Subdivision édition (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*SIA/PUB/EDIT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VILLEROUX, Claude - 05 57 92 56 30 claude.villeroix@aviation-civile.gouv.fr SENARD, Pascal - 05 57 92 55 20 pasca.senard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SILLE, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Manage une équipe composée de TSEEAC, OE et agents administratifs.

- Chargé d'établir la notation des agents de sa subdivision.
- Gère et définit la planification de la production et des congés des agents.
- S'assure du bon fonctionnement des systèmes de production de l' AIP (GED AIPNOPIA, PAMS, APOGEE,...).
- Réceptionne et analyse les demandes de production venant des divers services de l'Aviation Civile.
- Participe à l'étude technique et financière pour la fabrication des produits.
- Participe à la préparation des besoins en Formation dans le cadre du Plan de Formation.
- Elabore la rédaction des cahiers des charges pour tous les achats de matériels et de consommables.
- Participe à la veille technologique afin de contribuer à l'évolution de la chaîne de production : participation à des salons internationaux.
- Participe à la gestion des aspects concernant l'environnement HSCT.
- Participe aux actions de gestion de la qualité et d'amélioration du SIA et assure le bon fonctionnement du système qualité au sein de sa subdivision.
- Assure le pilotage du processus interne "Fabriquer et diffuser".
- Coordonne le planning de production des clients externes au SIA (DIRCAM, Belgocontrol, ASECNA,...).

Profil - Qualification :

Animer une équipe

Préparer et conduire des réunions

Définir une organisation efficace

Assurer la cohésion de l'équipe

Dialoguer

Contribuer au respect des délais d'édition de l'information aéronautique

Connaissance des matériels informatiques spécifiques de l'imprimerie

Savoir exploiter les outils bureautiques et logiciels spécifiques

Expertise dans les métiers de la chaîne graphique

Connaître les principes de la comptabilité publique

Connaître la gestion de la commande publique

Appliquer le code des marchés publics

Connaître la procédure des marchés publics

Faire preuve d'un important sens relationnel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K-GSO.SIA CONCEPTEUR PROCEDURES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 05 57 92 57 22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ALBERT, Jean-Baptiste

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Note : L'activité de concepteur de procédures est encadrée par l'instruction DSAC du 01.09.2010 relative à la surveillance de la mise à l'étude, de l'établissement

et du suivi des procédures de départ, d'arrivée, d'attente, d'approche aux instruments, des minimums opérationnels associés et à la présentation des cartes associées.

Chef de projet pour les études de procédures qui lui sont confiées

Planifie et organise la réunion de lancement de l'étude, recueille les données d'entrée nécessaires à la conception de la procédure auprès du SNA et des organismes concernés ;

Etablit le dossier d'étude technique de la procédure et demande éventuellement les approbations nécessaires à l'ANS qu'il notifie dans le dossier ;

Vérifie et atteste la conformité de l'étude avec les instructions techniques en vigueur ;

Peut participer à la consultation des administrations, des usagers et des instances de concertation en matière d'environnement. Peut être amené à participer aux CCE.

Peut être amené à effectuer l'étude d'intégration dans le dispositif CA en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;

Participe à la rédaction de l'étude de sécurité en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;

Demande via la coordination nationale l'inspection en vol de la procédure ;

Etablit le dossier d'étude technique ;

Peut être amené à participer à diverses activités relatives aux procédures

Peut participer aux groupes de travail et projets nationaux et internationaux relatifs aux procédures de vol aux instruments ;

Peut participer aux différents travaux connexes à la conception de procédures (pré-codage ARINC 424, intégrité des données, utilisation de modèles numériques de terrain, relevés d'obstacles, validation et déploiement de logiciels comme GéoTITAN) ;

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation PANS OPS

Connaître la réglementation Circulation Aérienne

Connaître les installations et les système Navigation aérienne

Gérer des données géographiques

Connaissances en géodésie

Exploiter les données nécessaires à la conception de procédures

Connaître les produits informatiques existants

Exploiter les outils bureautiques

Exploiter le logiciel Geotitan

Savoir exposer

Savoir écouter

Savoir expliquer (son projet)

Anglais

Autonomie

Rigueur, méthode

Sens relationnel important
Sens de l'organisation
Se tenir à l'écoute des innovations
Disponibilité (déplacements)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-SE-LFKJ- Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKJ/CA Ajaccio Napoléon Bonaparte - Circulation aérienne (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFKJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELVALLEE, Olivier - 0495235971 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

SPÉCIALISTE EXPLOITATION

- Assister le Chef CA et l'adjoint au Chef CA
- Participation aux relations avec l'exploitant, s'assurer du recueil des données d'information aéronautique (demandes de travaux par exemple)
- Participation à la mise à jour du MANEX et des consignes d'exploitation associées
- Chargé du suivi et de la mise à jour des LOA et protocoles
- Mise à jour régulière des moyens de communication entre la Tour et la Direction (IHM Carto / Blog contrôleur/ Agenda quotidien)- travail de saisie des informations
- Participation aux écoutes de bande et retranscription
- Participation à l'élaboration des simulations Radar sous la responsabilité de l'instructeur local
- Relations avec la DSAC locale pour les questions relatives aux drones, feux d'artifice, etc...

Profil - Qualification :

- Techniques de base :

Intérêt pour le travail en équipe au sein de la Direction

Pas de qualification de contrôle requise mais de bonnes connaissances en circulation aérienne souhaitées

Connaissance de l'organisation du SNA

Rédaction de notes, consignes, manuels, comptes-rendus

Utilisation des outils informatiques bureautiques

Bon niveau d'anglais apprécié

- Qualités requises :

Autonomie

Esprit d'initiative

Capacité d'écoute

Travail en équipe

Curiosité

Capacité à rendre compte

Respect des délais

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/ANA - INSPECTEUR SURVEILLANCE AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Alain - 05.57.92.83.81 alain-serge.marty@aviation-civile.gouv.fr GARNIER, Bruno - 05.57.92.83.88 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BAILE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO SR/ANA-AER INSPECTEUR DE SURVEILLANCE AEROPORTS
OPS services et hélistations

- Audite les exploitants d'aérodromes dans les domaines de l'OPS services et hélistations
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans SIGNAL pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- peut assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

- * Réglementation aéroportuaire européenne
- Connaître la réglementation en matière d'ops service
Connaître le référentiel OACI

Compétences Générales

- * Expression écrite & orale
- Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport
Savoir exposer avec aisance
- * Management de projet
- Savoir suivre un projet
- Aptitudes professionnelles :
- Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
Avoir le sens du contact avec l'extérieur
Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions
Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

EXPÉRIENCE : Connaissance SSLIA, SPPA hélistation

STAGES : session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS service Hélicoptères

ADR audit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidats afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/RDD/DD SPECIALISTE REGALIEN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUZINAUD, Patrick - 05.57.92.81.70 patrick.touzinaud@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05.57.92.83.75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	CE POSTE REQUIERT L'OBTENTION DE LA LICENCE ENVIRONNEMENT
Personne remplacée :	ANDRIANTAVY, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO -SR- RDD- Subdivision Développement Durable - SPECIALISTE REGALIEN

- Participe à l'établissement des plans d'exposition au bruit, des cartes de bruit stratégique et des plans de gêne sonore
- Participe à l'élaboration des avis de la DGAC sur les grands documents de planification relevant du domaine "développement durable"
- Assure un rôle de conseil technique auprès des préfetures dans le domaine de l'environnement
- Suit en collaboration avec les Préfetures de département la création ou la modification des Commissions Consultatives de l'Environnement et organise, en concertation avec elles et les exploitants d'aérodromes, les réunions
- Participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement
- Participe à la mise en oeuvre des directives en matière d'environnement au niveau de la DSAC/SO
- Participe à l'élaboration des chartes d'environnement
- Participe à la commission consultative d'aide aux riverains
- Répond, en collaboration avec le SNA/SO, aux plaintes reçues par le guichet unique ou directement
- Propose des éléments de réponse aux courriers parlementaires
- Relève les manquements environnementaux par PV
- Instruit les dossiers des manquements environnementaux

Profil - Qualification :

* Réglementation

Connaître la réglementation Aviation Civile et OACI (annexe 16 vol 1 et 2)

Connaître la réglementation en matière d'environnement (code de l'environnement)

* Documents PEB, PGS, Cartes de bruit :

Savoir contrôler le respect des documents de planification (PEB, SCOT,..)

Comprendre l'élaboration technique (INM, MapInfo,..)

Savoir argumenter un avis technique

Aptitudes professionnelles :

Relations avec les gestionnaires, usagers, élus et associations

Expérience :

- Connaissance du contexte aéronautique
- Expérience du pilotage souhaitée

Formation :

- Bases Aériennes (prise de poste)
- Administration et gestion des aérodromes

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/ANA/AER INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Alain - 05.57.92.83.81 alain-serge.marty@aviation-civile.gouv.fr GARNIER, Bruno - 05.57.92.83.88 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Poste basé à Méribail suite à fermeture de la délégation à Pau	
Personne remplacée :	BOURDA-COUHET, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE SURVEILLANCE AEROPORTS

- contrôle les conditions d'homologation et procédures d'exploitation des aérodromes (CHEA/TAC et déclinaison liée au RUE 139 OPS infra/exploitation) et en assure le suivi
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- propose la délivrance des décisions d'homologation
- participe au suivi de la certification aéroportuaire (certification française et RUE 139)
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et au contrôle de son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de données ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans SIGNAL pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- pourra être proposé(e) à la fonction d'Enquêteur de Première Information (EPI)

Ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire.

Profil - Qualification :

* Réglementation aéroportuaire

Connaître la réglementation en matière d'homologation et de certification

Connaître le référentiel OACI, Européen

* Infrastructures et équipements

Connaître les infrastructures aéroportuaires

Compétences Générales

* Expression écrite & orale

Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport

Savoir exposer avec aisance

* Management de projet

Savoir suivre un projet

Aptitudes professionnelles :

Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie

Avoir le sens du contact avec l'extérieur

Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe

Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

Anglais : lecture et compréhension règlement européen

EXPÉRIENCE : Connaissance des caractéristiques des aérodromes et de la navigation aérienne

STAGES : session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS infra , OPS exploitation, ADR

Audit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/ANA/NA INSPECTEUR SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA Division Aéroports et Navigation Aérienne (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice - 05 .57 .92..83. 82 béatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr GARNIER, Bruno - 05 57 92 83 88 bruno.garnier @aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MONIN, Céline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE Navigation Aérienne
DSAC/SO - DSR - AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE - Subdivision Navigation
Aérienne

Assure les actions de surveillance des AFIS de la DSAC/SO

Participe à la surveillance des prestataires de services de la navigation aérienne et MTO

Participe à l'analyse des événements et incidents relevant de la navigation aérienne et du PSE ANA

Participe à l'analyse des études et dossiers de sécurité notifiés par les prestataires AFIS de la
DSAC/SO

Correspondant ANS pour les études de sécurité de la DSNA

Approuve les dossiers de création et de modification des procédures de la navigation aérienne

Participe à l'étude des analyses d'impact d'obstacles sur l'exploitation ou les procédures

Participe à l'instruction des dossiers de demandes d'activités occasionnelles

Instruit pour le BEP/SO les consultations des membres du CCRAGALS pour les demandes de
création d'espaces aériens temporaires

Participe à la réalisation des ASU associées

Instruit à la demande les dossiers d'infraction environnementale

Alimente les indicateurs

Participe au processus R6 et R2 de la DSAC/SO

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

* Exploitation des systèmes de sécurité : Connaître les systèmes et installations (Confirme)

* Conception des procédures : Connaître la réglementation (Maîtrise)

* Infrastructure Equipements : Connaître les infrastructures et équipement aéroportuaires (Confirme)

* Réglementation : Connaître le référentiel et ses textes associés (Maîtrise)

Compétences Générales (Base)

* Exploitation de l'existant : Exploiter les outils informatiques (Maîtrise)

* Expression écrite & orale : Savoir rédiger (Maîtrise)

Savoir exposer avec aisance (Confirme)

Anglais : lecture et compréhension règlement européen

Savoirs faire :

Sens des relations humaines

Etre rigoureux (Confirme)

Être méthodique (Confirme)

Acquis professionnels

Possible en premier poste

Formation initiale et continue

Stages : RANA-TANA DESNA / Concepteur de procédure

Certification nécessaire

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/RDD/RA - SPECIALISTE REGALIEN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD-RA Subdivision Régulation des Aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD-RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIORLETTA, Séverine - 05 57 92 84 35 severine.fiorletta@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05 57 92 83 75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	accroissement du périmètre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste régalien au sein de la subdivision régulation des aéroports DSAC SO

La subdivision régulation des aéroports a pour mission la mise en oeuvre du cadre institutionnel, réglementaire et économique du secteur aérien.

Les actions recouvrent les grands domaines suivants :

- régulation économique des aéroports et du transport aérien ;
- planification, aménagement des territoires et urbanisme ;
- questions réglementaires, domaniales et juridiques générales des aérodromes
- suivi et prise en compte des orientations stratégiques régionales en matière de transport ;
- adaptation des métiers suite à la réforme territoriale (fermeture des délégations) et aux nouveaux découpages régionaux.

Tâches :

Plus précisément, le spécialiste au sein la subdivision sera amené à exercer les fonctions suivantes :

- Régulation économique des aéroports et du transport aérien :
- participer au suivi des politiques de régulation économique (CoCoEco) des aérodromes et le suivi des cahiers des charges de leurs exploitants ;
- participer à la mise en place au sein de la subdivision de la mission de délivrance et de suivi des licences des transporteurs aériens ;
- suivi de la gestion de l'intervention financière sur les liaisons d'aménagement du territoire, mise en place de ce suivi pour les plateformes nouvellement sous la compétence de la DSAC SO ;
- participer au traitement des questions relatives à l'assistance en escale.
- Planification, aménagement des territoires et urbanisme :
- assurer le suivi relatif à la gestion des aérodromes et notamment des plans de servitudes aéronautiques ;
- instruction des dérogations lors des consultations en matière d'urbanisme opérationnel ;
- Aménagement des territoires et questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes :
- traiter du renouvellement et de la mise à jour des conventions L.6321-2 du code des transports, notamment sur les plateformes nouvellement de la compétence de la DSAC SO ;
- traiter des questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes ;
- pour les aérodromes n'appartenant pas à l'Etat, suivi des délégations de service public et des conventions d'exploitation ;
- aérodromes ministériels (dont hélistations) et plateformes privées: ouvertures, fermetures et reconversions ;
- mise en place et suivi des arrêtés de police.

Pourra également être amené à exercer les fonctions d'EPI.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K/GSO.SIA.ETD.ASS SUB DEVELOPPEMENT
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/DEV Subdivision développement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/ETD/DEV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile;gouv.fr GUILLOT, Mickaël - 05 57 92 57 23 mickael.guillot@aviation-civile;gouv.fr
Personne remplacée :	MOLINES, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le Chef de subdivision dans ses fonctions.

Gestion de projet :

- Analyse les besoins des utilisateurs et les traduit en termes techniques.
- Rédige les cahiers des charges.
- Participe aux groupes de projet du SIA.
- Participe à des groupes de travail européens notamment sur l'automatisation des activités des AIS.

Gestion de données :

- Analyse et met en place des traitements automatisés sur des données spatiales
- Contribue à la gestion de données dans le cadre de l'activité "data management" du SIA.

Techniques informatiques et données :

- Recherche , définit et prototype des outils informatiques pour le SIA
- Valide les outils industrialisés
- Assure une veille technologique sur les différents produits
- Développe des outils avec phase de test puis mise en service.

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation
Connaître la réglementation circulation aérienne
Connaître les produits informatiques existants
Connaître l'architecture des réseaux
Gérer l'assistance aux utilisateurs
Connaître les modes d'administration des réseaux
Savoir maquetter de nouveaux produits
Assurer une maintenance corrective
Analyser les besoins informatiques
Préconiser des solutions
Pratiquer l'anglais
Connaître les méthodes de gestion des projets
Définir les objectifs et limites d'un projet
Rassembler les compétences utiles à un projet
Suivre un projet
Esprit d'analyse pragmatique
Comprendre les problèmes opérationnels
Savoir être une force de proposition
Autonomie

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/PLAN/SAR Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/PLAN/SAR/ER Division études réglementation (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/PLAN/SAR/ER
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESPREAUX, Françoise - 01 58 09 41 63
Personne remplacée :	BUTCHLE, Ketty

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Documentation et réglementation.

Chargé du suivi de la réglementation SAR nationale et internationale.

Tâches :

Suivi et mise à jour de la documentation internationale en matière de SAR (OACI) :

- IAMSAR (Manuel international de recherche et de sauvetage aéronautique et maritimes),
- Annexe 12 relative à la recherche et au sauvetage,
- ANP (plans de navigation aérienne).

Suivi de la mise à jour de la réglementation et de la documentation nationale :

- Mise à jour de la partie SAR des AIP,
- Suivi des DSOA.

Chargé de la veille réglementaire.

Balises de détresse :

- Suivi de la réglementation, en coordination avec le représentant DSNA du FMCC (Cospas/Sarsat),
- Délivrance et renouvellement de dérogations relatives aux balises 406 MHz après étude des dossiers présentés,
- Suivi des dossiers compagnies.

Répondre ponctuellement à des demandes de renseignements concernant des points précis de mise en application de la réglementation SAR.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Circulation aérienne,
- Outils bureautiques : traitement de texte, tableur, présentations,
- Connaissance de l'anglais.

Qualités requises :

- Sens de l'organisation,
- Qualité rédactionnelle,
- Détermination,
- Esprit d'équipe.

Formation d'intégration :

- Stage SAR ENAC (en fonction du calendrier ENAC et/ou de la disponibilité de l'agent).

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Calvi Adjoint chef CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SE LFKC/TWR Calvi Sainte Catherine - Circulation aérienne (CALVI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFKC/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TOUTAIN, Maryelle - 04 95 59 19 01 maryelle.toutain@aviation-civile.gouv.fr BRENUGAT, Eric - 04 95 65 82 41 eric.brenugat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GILLIOCQ, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE à l'AERODROME DE CALVI - SNA/SE

MISSION :

- Assurer l'intérim du chef CA de l'unité Calvi
- Organiser et suivre la formation initiale et continue des contrôleurs avec l'appui de l'instructeur régional
- Etre le responsable local de la qualité de service (SMQS, mise à jour banques de données INCA)
- Organiser la formation à la conduite sur l'aire de manoeuvre
- Faire des vacations de contrôle pour maintenir sa qualification

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements Circulation Aérienne ainsi que du REX local
- Il suit les indicateurs de sécurité
- Il gère le tableau des actions « suivi sécurité »
- Il est membre de la CLSE
- Il participe à la réunion coordination sécurité
- Il rédige et met à jour le Manex Tour et les fiches réflexes de Calvi

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste exploitation BALE MULHOUS/CA/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/INST Bale Mulhouse - Subdivision instruction (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFSB/CA/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CAILLIEAUDEAUX, Gilles - 0389907842 gilles.caillieaudeaux@aviation-civile.gouv.fr LAPORTE, Pascal - 0389902654 pascal.laporte@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PREVOT, Josiane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste l'encadrement de la subdivision et participe à la formation des personnels de contrôle

Tâches :

Activités du poste :

- * Accueille les stagiaires nommés dans le centre et assure leur première semaine de formation
- * Suit la progression des stagiaires et assure la gestion des fiches, des bilans et du plan de charge
- * Fait l'interface mémoires stagiaires
- * Planifie et gère les échanges entre le centre et les organismes extérieurs pour les stagiaires
- * Gère le tableau de service prévisionnel formation initiale en liaison avec la subdivision contrôle
- * Gère l'ensemble du tableau de service formation initiale en l'absence du chef de subdivision
- * Participe à la conception et/ou à la création puis à la pérennité de certains documents ou supports pédagogiques
- * Organise des visites du centre pour différents organismes extérieurs
- * Assure la mise à jour de la documentation de la subdivision (AIP, Manex stagiaires et autres) et la diffusion des informations
- * Participe aux réunions de coordination à l'ENAC
- * Gère la logistique de la subdivision (matériel, casques, clés, informatique, etc...)
- * Participe aux différentes réunions et GT dans son domaine de compétence
- * Gestion de projets dans son domaine de compétence"

Profil - Qualification :

Techniques de base

Utilisation des logiciels de base , ACADEMIC, COREL DRAW

Qualités requises

Bonne connaissance de la langue anglaise

Goût du travail en équipe

Rigueur, disponibilité, diplomatie

Sens de l'organisation et de la communication

Etre clair et concis même sur les sujets complexes

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice spécialiste exploitation SUB CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL SNA/SE - Subdivision contrôle (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HARDY, Sabine - 04 93 17 21 20 sabine.hardy@aviation-civile.gouv.fr HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LATIL, Yvan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission:

Assure la mise en place et le suivi des travaux de la Plate-forme

Est chargé du suivi Travaux et Evolution plate-forme

Seconde le chef de subdivision et participe au bon fonctionnement opérationnel de la subdivision

Participe à la rédaction des consignes opérationnelles de la subdivision et assure la tenue à jour des différentes bases de données temps réel nécessaires au fonctionnement du service

Chargé de la rédaction et du suivi des protocoles afférents à son domaine de compétence

Assure la coordination, la mise en place et le suivi des travaux plate-forme avec l'exploitant d'aérodrome

Participe à la formation théorique et pratique et aux tests des agents internes comme externes dans le cadre de la délivrance du Permis Piste

Etudie l'impact des chantiers ou des évènements plate-forme au regard des contraintes ATC et des servitudes de dégagement aéronautiques et radioélectriques

Assure le suivi des dysfonctionnements Plate-forme.

Participe et peut animer des réunions afférentes à ses tâches, il est en particulier l'interlocuteur privilégié de l'exploitant d'aérodrome pour toutes les réunions de coordination, planification et études des travaux plate-forme. Il assure pour la partie CA le suivi des chantiers

Participe aux Comités Piste, aux Interservices et à la rédaction des différents plans plate-forme.

Profil - Qualification :

-Formation CA

Qualités requises

-Bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche

-Bonne connaissance de la réglementation

-Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la circulation aérienne.

-Sens de la réactivité et de l'initiative

-Aptitude au travail au sein d'une équipe

-Sens des relations humaines

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Figari Adjoint chef CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (FIGARI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFKF/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELVALLEE, Olivier - 04.95.23.59.71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr MARCHAIS, Fabrice - 04.95.71.10.82 fabrice.marchais@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRIK, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assurer l'intérim du Chef CA
- Obtenir la qualification et les mentions de l'Organisme
- Maintenir sa qualification dans le cadre de l'instruction sur position et éventuellement participer au tour de service
- Organiser et suivre la formation initiale et continue des contrôleurs avec l'appui de l'instructeur régional
- Collaborer à la gestion documentaire
- Responsable de la QS (saisie et traitement des FNE dans INCA)
- Participer au réunion de suivi QS QST de l'OC Ajaccio et Figari et aux coordinations de sécurité du SNA SE
- Participer aux commissions locales (Qualification, formation, jury local)
- Animer et participer des GT locaux au sein de l'OC Ajaccio Figari

Profil - Qualification :

- Posséder une licence de contrôle
- Maitrise de la langue anglaise
- Sens du dialogue et des relations humaines.
- Sens de l'organisation.
- Très bonne connaissance du contrôle aérien, de l'organisation des services de la navigation aérienne et de la réglementation.
- Expérience de contrôleur utile.
- Bonne connaissance des logiciels bureautiques (World, Excel, PPT, messagerie LOTUS).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de la circulation aérienne*LFGJ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE LFGJ/CA Dole Tavaux - Circulation aérienne (TAVAUX CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFGJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr DANTZER, Frédéric - 0388596499 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GROSSMANN, Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef circulation aérienne - groupe G - DOLE TAVAUX

Responsable de la fourniture des services de contrôle

Tâches :

Activités du poste :

Générique -

"* Anime et encadre sont entité CA

* Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

* Identifie les objectifs et les besoins associés

* Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites

* Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO

* Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence"

Spécifiques :

"* Est responsable du contrôle d'aérodrome et du contrôle d'approche

* Elabore les tableaux de service

* Organise la formation initiale et continue des contrôleurs

* Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation

* Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques

* Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie

* Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents

* Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)

* Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local

AIP/NOTAM)

* Préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chefs de quart (si existe)

* Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment gestionnaire, usagers, traite en coordination avec le gestionnaire d'aérodrome les modifications de l'environnement aéroportuaire

* Participe à l'élaboration du besoin opérationnel

* Assure le traitement et la diffusion des indicateurs statistiques nationaux"

Profil - Qualification :

Techniques de base

Aptitude au management

Expertise dans le domaine circulation aérienne et connaissance de l'organisation de la circulation aérienne

Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Qualités requises

Goût pour la négociation et les relation humaines

Expérience du travail en équipe

Formation d'intégration

* TSEEAC

* Management d'équipe et encadrement

* Qualification de contrôle souhaitée

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/SUR INSPECTEUR SURVEILLANCE SURETE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALAND, Hervé - 05 57 92 81 21 herve.galand@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05 57 92 83 71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Sûreté/SUR" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02/07/15.
Poste basé à Méribourg, suite à fermeture de la délégation à Pau.	
Personne remplacée :	MULCIO, Patricia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE en sûreté

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :

- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aérodromes de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aérodrome ;
- à la gestion des titres de circulation des aérodromes ;
- à la démarche qualité ;
- à la formation des personnels en matière de sûreté.

Profil - Qualification :

- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements fréquents sur les aéroports de la DSAC/SO
- Maîtrise de la rédaction administrative
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Maîtrise de la langue anglaise

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS/Division Sécurité des systèmes/Chef programme
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS/F Division sécurité des systèmes (Farman) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programmes*DSNA/MSQS/SSYS/F
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFEBVRE, Elisabeth - 01 58 09 42 82 ROBIN, Loïc - 01 58 09 47 20
Personne remplacée :	LASSERRE, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme Etudes de sécurité / sûreté (SSI).

Pilote ou participe aux activités de contrôle, d'études, d'assistance méthodologique et de formation sur les études de sécurité, ainsi que sur les études de sûreté.

Tâches :

Etudes de sécurité :

- Vérifie des dossiers de sécurité identifiés en termes de méthodologie appliquée,
- Est le point de contact de la DSAC pour le suivi des dossiers identifiés,
- Assiste méthodologiquement les coordonnateurs des études de sécurité/sûreté,
- Organise et participe à la formation/communication dans le domaine des études de sécurité,
- Pilote ou participe à la rédaction de guides et référentiels techniques,
- Pilote ou participe à des groupes de travail en interne DSNA,
- Pilote ou participe à des études dans la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes,
- Peut être amené à participer à des projets ou groupes de travail au niveau national ou européen,
- Pilote ou participe à l'évaluation ou la mise en oeuvre d'outils relatifs aux études de sécurité/sûreté,
- Peut être amené à piloter la réalisation de marchés publics en support aux activités susmentionnées.

Audits :

- Participe aux audits internes de la DSNA et tant que responsable d'audit ou auditeur,
- Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit,
- Donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes).

Profil - Qualification :

- Techniques, méthodes et démarche études de sécurité,
- Initiation au contrôle aérien,
- Connaissance des systèmes opérationnels dont ceux du CAUTRA,
- Connaissance du contexte réglementaire international et national en matière de gestion de la sécurité (ESARRs, Exigences Communes, etc),
- Bon niveau d'anglais,
- Outils bureautiques (word, excel, power-point, etc),
- Esprit de synthèse,
- Sens de l'organisation et méthode,
- Bon relationnel,
- Autonomie.

Formation d'intégration :

- Etudes de sécurité et techniques d'audits.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-INSPECTEUR DES ETUDES MASTERE ASAA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/TA/AOM Division Airworthiness, opérations et Maintenance (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/ER/TA/AOM
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HO-MOCK-QAI, Bertina - 05.62.17.43.73 bertina.ho-mock-qai@enac.fr GIZARDIN, Muriel - 05.62.17.44.12 muriel.gizardin@enac.fr
Personne remplacée :	HAILLOT, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DES ETUDES (DER/TA/AOM)

Dans le cadre de l'inspection des études du Mastère Spécialisé ASAA (Aviation Safety Aircraft Airworthines) :

- assure l'encadrement pédagogique des étudiants,
- participe à des jurys de sélection et à des jurys d'école,
- assure l'ingénierie, la gestion et le développement pédagogique des enseignements,
- assure la gestion des ressources (enseignants ENAC, vacataires),
- se coordonne avec les autres écoles co-accréditées de ce Mastère Spécialisé (ISAE, EOAA).

Dans son domaine de compétences (sécurité, réglementation technique, navigabilité initiale/certification des aéronefs, Part 21, DOA/POA) :

- développe des cours,
- développe et supervise des TD, et des projets,
- assure une charge d'enseignement, à l'ENAC ou en externe, en français ou en anglais,
- réalise des expertises et participe à des projets de développement,
- est professeur référent,
- développe des programmes de formation (initiale ou continue),
- assure une veille réglementaire et scientifique de manière à rester un référent dans son domaine.

Autres activités :

- organise et encadre des stages de formation continue proposés par la Division,
- assiste le Chef de Division dans le domaine académique,
- participe à l'évolution des enseignements dispensés dans la Division.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Domaine : navigabilité initiale, suivi de navigabilité (annexe 8, Part 21) ; DOA/POA.

Notes : connaissances du domaine obligatoires pour le poste, une expérience dans le domaine de la surveillance serait un plus.

Anglais : niveau B2 (minimum requis).

Compétences :

Capacité à gérer des équipes d'enseignants et de vacataires.

Capacité à organiser des enseignements nouveaux, en relation avec l'évolution des techniques de formation et des connaissances, et à créer des supports de cours de référence.

Savoir-faire et savoir être :

- sens du contact humain, goût pour l'enseignement, pédagogie,
- autonomie, initiative,
- organisation, travail en équipe,
- rigueur,
- adaptabilité aux situations nouvelles et aux contraintes de service.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-INSPECTEUR DES ETUDES MASTER IATOM
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/TA/AOM Division Airworthiness, opérations et Maintenance (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/ER/TA/AOM
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HO-MOCK-QAI, Bertina - 05.62.17.43.73 bertina.ho-mock-qai@enac.fr GIZARDIN, Muriel - 05.62.17.44.12 muriel.gizardin@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DES ETUDES (DER/TA/OAM)

Dans le cadre de l'inspection des études du MASTER IATOM (International Air Transport Operations Management), a la pleine charge de l'option ACOM (Basics in Aircraft Certification, Operations and Maintenance) :

- assure l'ingénierie, la gestion et le développement pédagogique des enseignements,
- participe à des jurys de sélection et à des jurys d'école,
- assure l'encadrement pédagogique des étudiants,
- assure la gestion des ressources (enseignants ENAC, vacataires).

Dans le cadre de l'inspection des études du MASTER IATOM :

- assiste les deux autres inspecteurs des études dans le suivi pédagogique et administratif des étudiants concernés.

Dans son domaine de compétences, les Opérations Aériennes (masses et centrage, préparation du vol, conduite du vol, performances) :

- développe des cours,
- développe et supervise des TD, et des projets,
- assure une charge d'enseignement, à l'ENAC ou en externe, en français ou en anglais,
- réalise des expertises et participe à des projets de développement,
- est professeur référent,
- développe des programmes de formation (initiale ou continue),
- assure une veille réglementaire et scientifique de manière à rester un référent dans son domaine.

Autres activités :

- organise et encadre des stages de formation continue proposés par la Division.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Domaine : Opérations Aériennes (masses et centrage, préparation du vol, conduite du vol, performances).

Note : une expérience dans le domaine de la surveillance serait un plus.

Compétences :

Anglais : niveau B2 (minimum requis).

Compétences :

Capacité à gérer des équipes d'enseignants et de vacataires.

Capacité à organiser des enseignements nouveaux, en relation avec l'évolution des techniques de formation et des connaissances, et à créer des supports de cours de référence.

Savoir-faire et savoir être :

- sens du contact humain, goût pour l'enseignement, pédagogie,
- autonomie, initiative,
- organisation, travail en équipe,
- rigueur,
- adaptabilité aux situations nouvelles et aux contraintes de service.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-DEL/PIC INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " PN /LIC-PN" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DIDIER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du délégué régional de Picardie,

- Supervise et assure la gestion des titres aéronautiques des navigants non professionnels et professionnels de l'aéronautique civile (vérification/délivrance/prorogation/renouvellement).
- suit et diffuse la réglementation relative au domaine PN.
- Participe à l'organisation et à la surveillance des examens théoriques privés et professionnels et à la gestion des examinateurs (FE).
- Accueille et reçoit du public (pilotes privés et professionnels).
- Peut participer, en tant que de besoin, au suivi des organismes de formation et à ce titre peut organiser et réaliser des audits en liens et avec l'appui des services de la DSAC-N et de la DSAC-EC et procéder au suivi des plans d'actions correctives de ces organismes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative aux PN
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation

Savoir-faire :

- Capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-DEL/NPC INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03.20.16.18.01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LHOMME, Régine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assure le suivi des homologations des aérodromes ouvert à la CAP et procède aux audits
- Assure la surveillance et la création des hélistations, plateformes ULM et aérostatiques
- Participe à la surveillance des aérodromes certifiés
- Contribue au volet environnemental de l'exploitation des infrastructures
- Assure la gestion des dossiers relatifs à l'urbanisme et aux obstacles
- Assure le contrôle de l'information aéronautique permanente et temporaire des domaines infrastructure et obstacles
- Contribue au processus R3 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Qualités relationnelles
- Savoir conduire des inspections et des contrôles
- Qualité rédactionnelles
- Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie
- Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N- INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/NA Division navigation aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COPY, Daniel - 01 69 57 75 64 daniel.copy@aviation-civile.gouv.fr CORCOS, Stéphane - 01 69 57 76 00 stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " NA/NA, NA/AFIS-SUR, NA/ATS-AIS-CNS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VAYRAC, Jonathan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

- Instruit au niveau local, les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires de service navigation aérienne
- Assiste le chef de division et le supplée en cas de besoin,
- Participe aux programmes d'audits des PSNA,
- Assure le suivi des certificats des prestataires AFIS,
- Assure le suivi des études de sécurité,
- Assure le suivi des évènements de sécurité,
- Participe à la surveillance et à la gestion des espaces aériens,
- Participe aux CCRAGALS Nord et CRG-NO,
- Réalise les analyses de sécurité usagers pour les changements affectant l'espace aérien,
- Gère les évaluations théoriques et pratiques des agents AFIS pour l'obtention de la qualification AFIS,
- Instruit les dossiers d'approbation des procédures IFR,

- Instruit les dossiers de demandes de fréquences radio.

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire navigation aérienne

Maîtrise des procédures de suivi des certificats de PSNA

Maîtrise des techniques d'audit

connaissance des méthodes qualité et de management de la sécurité

connaissance de l'exploitation aérienne, des matériels et systèmes navigation aérienne

connaissance des activités aériennes récréatives et sportives

qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - SR2/SUR - Chef Sub fret et cics
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/FF Subdivision frêt et formation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/SUR/FF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01 69 57 75 59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	TSEEAC - 2ème qualification. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " Sûreté /inspecteur " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	RAULET, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION

Assure la surveillance des prestataires intervenant dans le transport aérien et opérant plus particulièrement dans le fret (agents habilités et chargeurs connus, fournisseurs habilités d'approvisionnements de bord) et dans la formation sûreté.

Anime et encadre l'équipe de la subdivision (3 TSEEAC).

Coordonne les actions de surveillance avec les partenaires (GTA et Douanes) et y participe en fonction du plan de surveillance élaboré par la DSAC/SUR.

Planifie prépare, réalise et suit par ailleurs des inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports.

Accompagne la prise de décision relative à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisation administratives (certification, habilitation, agrément, approbation,...).

Assure le contrôle qualité au sein de la subdivision.

Participe à des réunions et GT concernant le fret et la formation sûreté.

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine règlementaire national et international

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des comptes-rendus et des rapports

Faire preuve de qualité relationnelle

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Spécialiste exploitation qualité de service
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/QUAL SNA/SE - Subdivision qualité de service (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	THUREL, Nicolas - 04 93 17 21 80 nicolas.thurel@aviation-civile.gouv.fr HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LUCET, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participe à la gestion et au suivi de la politique Sécurité et Qualité au sein du Service

Participe au recueil, traitement, analyse et traçabilité des évènements sécurité Participe au bon fonctionnement de la subdivision

Recherche les données pour les dossiers de la subdivision (INCA)

Rédige les chronologies et courriers nécessaires aux dossiers

Effectue les retranscriptions radiotéléphoniques

Produit les trajectographies

Aide à la préparation, fournit les éléments et analyses nécessaires et participe aux Suivis Sécurité, CLS, Coordinations sécurité et CPS, assure le secrétariat des Suivis Sécurité, CLS

Participe au REX et à la diffusion des publications QS

Participe au fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres organismes ainsi que le SGS

Participe aux GT locaux dans son domaine de compétences.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Prépare et participe au Suivi Sécurité du Service (Suivi sécurité/CLS)

Participe au REX

Assure le suivi des procédures et de l'archivage interne de sa subdivision

Surveille le bon fonctionnement des outils de la Subdivision

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Informatique de base et utilisation Bases de Données

Qualités requises

Très Bonne connaissance du contrôle aérien et du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche ainsi que de l'organisation du SMS

Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse

Goût pour l'informatique

Aptitude au travail au sein d'une équipe

Bon niveau d'anglais

Sens des relations humaines

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N- INSPECTEUR DE SURVEILLANCE SÛRETE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/ORY Subdivision sûreté Orly et autres aérodromes en région (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/ORY
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01.69.57.74.08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01.69.57.75.59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Sûreté/Inspecteur" selon les modalités précisées par Arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Actions de surveillance sur les exploitants d'aérodrome et les compagnies aériennes :
 - * inspections de surveillance locale,
 - * inspections de surveillance initiale ou de renouvellement,
 - * instructions de programmes de sûreté,
 - * inspections de surveillance croisée.
- Suivi des actions correctives correspondantes
- Supervision du plan de surveillance des inspections ciblées conduites par la PAF et la GTA.
- Expertise et conseil en matière de sûreté de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

Inspecteur de surveillance en matière de sûreté.

Maîtrise de la réglementation de la sûreté ou expérience opérationnelle

Maîtrise des techniques d'inspection ou d'audit

Qualités relationnelles et bonne connaissance de l'outil informatique

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Sens de l'accueil et des relations

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/ENV/Division PAQS/Chef Division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/PAQS Division plan d'action, qualité de service et communication (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/ENV/PAQS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOURGIN, Alain - 01 58 09 47 10
Personne remplacée :	CHAPEAU, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division Plan d'Action, Qualité de Service et Communication.

Chargé de la définition du plan d'actions environnementales de la DSNA, de la communication sur ces sujets et des réponses aux interventions reçues au sein de la mission environnement.

Tâches :

- Anime et encadre l'activité des agents de sa division,
- Propose, en coordination avec le chef de la mission, les axes de la politique environnementale de la DSNA et en assure la promotion,
- Participe à la mise à jour et au suivi du plan d'actions de la DSNA, sur les sujets liés à l'environnement,
- Met en oeuvre des actions de communication lors de rencontres ou réunions publiques,
- Coordonne les actions de communication sur la politique environnementale de la DSNA,
- Organise le suivi des SNA et la réflexion interne en matière de retour d'expérience et de mise en oeuvre de la politique environnementale de la DSNA,
- Conduit des actions de formation et de sensibilisation sur l'environnement,
- Assure un suivi des recommandations émises par l'ACNUSA qui concernent la DSNA,
- Définit et assure la promotion des outils d'information à l'attention des riverains des aéroports,
- Planifie le budget de la mission environnement,
- Participe aux réunions et séminaires internationaux concernant l'environnement dans le domaine de la navigation aérienne,
- Finalise et fait suivre les réponses à tout type d'interventions reçues.

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Les activités du poste s'inscrivent dans le cadre du système de management intégré de la DSNA,
- Est chargé de planifier des investissements relatifs à la communication environnementale de la DSNA.

Profil - Qualification :

- Expérience en management,
- Connaissance du fonctionnement des SNA et du domaine aéroportuaire,
- Connaissance des procédures d'achats et marchés publics,
- Maîtrise des outils bureautiques (word, excel, power-point),
- Anglais lu, parlé et écrit,
- Gout prononcé pour les relations humaines,
- Pédagogie,
- Qualités rédactionnelles,
- Esprit d'initiative,
- Forte réactivité.

Formation d'intégration :

- Introduction au contrôle de la circulation aérienne,
- Politique environnementale de la DGAC,
- Initiation au fonctionnement opérationnel d'un SNA et/ou d'un CRNA,
- Notions de base en acoustique, bruit et gêne,
- Techniques de communication écrite et orale.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/ENV/RP/Spécialiste Exploitation SIG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/RP Division région parisienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/ENV/RP
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TRASSART, Philippe - 01 58 09 45 22
Personne remplacée :	RUPPE, Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation SIG et trajectographie radar.

Analyse les impacts de la circulation aérienne,

Etudes et expertises techniques en matière de circulation aérienne pour le traitement des courriers et des interventions des élus et du public.

Tâches :

- Réalise les analyses d'impacts environnementaux de la CA,
- Rédige les dossiers techniques correspondants,
- Assiste les SNA/RP dans leurs études environnementales,
- Réalise la cartographie du trafic aérien en région parisienne,
- Analyse les conditions de survols des agglomérations,
- Elabore les fiches techniques de demandes d'informations,
- Contribue à l'expertise technique en matière de CA dans l'analyse des cas,
- Effectue les recherches documentaires nécessaires aux études,
- Assure le recueil, le traitement et la gestion des enregistrements radars des aéroports parisiens nécessaires à l'activité de la division,
- Gère les systèmes d'information géographiques utilisés par la division pour ses études et expertises.

Profil - Qualification :

- Microsoft (word, excell, power-point, access),
- SIG, ArcGis,
- Elvira,
- Anglais,
- Connaissance en matière de circulation aérienne,
- Très bonnes connaissances des outils informatiques et SIG,
- Capacité de travail en équipe,
- Esprit méthodique et rigoureux,
- Bonnes capacité de rédaction,
- Contrôle de la circulation aérienne.

Formation d'intégration :

Elvira, SIG ARCGIS, INM (logiciel numérique de bruit), AEM (logiciel calcul d'émissions gazeuses).

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S LFBA 1 CONTRÔLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (LE PASSAGE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFBA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr TORREGROSA, Jean-Marie - 05.53.77.00.51 jean-marie.torregrosa@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	OPPENLANDER, Johann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD / Service Exploitation / Aéroport d'Agén-La-Garenne

1 Contrôleur d'aéroport

Tâches :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aéroport

Responsabilités en matière de sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques / incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel

- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :

- Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de contrôleur d'aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S LFSL 1 CONTRÔLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFSL/CA Brive Souillac - Circulation aérienne (NESPOULS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFSL/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MALCOEFFE, Jacky - 05.55.22.59.90 jacky.malcoeffe@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	DEMARCHI, Florent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA SUD / Service Exploitation / Aéroport de Brive-Souillac
1 Contrôleur d'aéroport

Tâches :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/Sud-Ouest, participe au service d'alerte

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également les fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aéroport

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité-qualité-sûreté-environnement

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Maintient leurs compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle.

Profil - Qualification :

Compétences

Conformité des compétences au PFU et au PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Être rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :

Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et l'établissement du plan de formation.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/SR/ANA/AEROPORTS Inspect surveil
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	2 Inspecteur de surveillance*DS-O/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	EUDOT, Alain - 02.98.32.02.63 alain.eudot@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-Services" et "OPS-Infrastructure" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015."
Personne remplacée :	FEYDIEU Lucie
Personne remplacée :	MALHERBE, Elise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés

Tâches :

- Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés dans les domaines SSLIA et prévention du péril animalier (OPS-Service) ainsi que dans le domaine CHEA-TAC (OPS-Infra)
- Réalise des contrôles/audit dans ces domaines
- Participe au suivi de la réalisation des plans d'actions correctives des exploitants d'aérodrome dans ces domaines
- Possibilité d'être auditeur EB (énergie/balisage) (sous réserve de formation)
- Possibilité d'être auditeur national (sous réserve de formation)

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Réglementation aéroportuaire :

- Prévention du péril animalier
- Service de secours et de lutte contre les incendies d'aéronef
- CHEA-TAC
- Certification aéroportuaire (OPS-Infrastructure)
- Techniques d'inspections et d'audits

Savoir faire :

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers...)
- Esprit d'analyse

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-SR-ANA- NA - Chef de Sub NA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remarque : " Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance ""NA"" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015."
Personne remplacée :	KERHASCOET, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre les activités de la subdivision.

Responsable pour la DSAC Ouest des activités de surveillance navigation aérienne et des activités régaliennes espace aérien

Tâches :

- Encadrement des personnels de la subdivision et coordination des tâches
 - Planifie et coordonne les activités de surveillance DSAC Ouest dans le domaine navigation aérienne dans le cadre de la planification globale DSAC
 - Réalise des contrôles/audit dans ce domaine
 - Est l'interlocuteur pour la surveillance continue de l'entité SNA Ouest dans le cadre de la certification par la DSAC-Ec du prestataire de la DSNA
 - Prépare les décisions relatives à la certification des prestataires AFIS, à la qualification des agents AFIS
 - Contribue à la gestion des incidents de navigation aérienne AFIS
 - Est auditeur national Navigation Aérienne (sous réserve de qualification)
 - Est correspondant études de sécurité (sous réserve de qualification)
 - Coordonne ou réalise l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR
 - Prépare les décisions relatives aux approbations de prestataires STAP/PCL
 - Représente l'expertise régalienne « espaces » pour la DSAC/O selon la convention DTA/DSAC.
- A ce titre, est le coordonnateur vis-à-vis du CRG de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires
- Assure le secrétariat du CCRAGALS Ouest
 - Assure la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA
 - Participe à des groupes de travail dans le domaine navigation aérienne

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Réglementation navigation aérienne :

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS
- Qualification des agents AFIS
- Analyse des études de sécurité
- Espaces aériens

Techniques d'audit

Savoirs faire

Savoir gérer des priorités

Aptitude à rendre compte

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Faire preuve d'initiatives

Qualité de management et d'organisation

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Aptitude à assurer l'intérim de son supérieur

Expérience souhaitée : Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC - Chargé de projet en route
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.45.48 sebastien.barjou@enac.fr
Personne remplacée :	DEVOUCOUX, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET EN ROUTE (DER/ATM/EEOS/ES)

Participe à l'ensemble des activités de la cellule «En route».

Participe au suivi de l'exploitation du simulateur générique ESCAPE (Eurocontrol) installé à l'ENAC.

Peut être amené à travailler sur le simulateur Electra.

Supervise et participe aux projets d'expérimentation Espace.

Collecte les besoins, spécifie et développe des outils informatiques pour les besoins de la subdivision.

Assure une expertise et les suivis des développements industriels sur les systèmes utilisés.

Participe aux études d'évolution des simulateurs, changements de version.

Participe aux études et au développement des IHM pour les différents modules de formation.

Organise et participe à la formation des agents de la cellule «En route».

Effectue une veille technologique.

Rédige des notes, comptes-rendus, consignes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances dans le domaine ATC,
- connaissance en gestion de projet,
- connaissance approfondies de langages de programmation,
- connaissance approfondies Linux et Oracle,
- compétences en matière de communication écrite et orale,
- expérience dans le domaine des IHM.

Savoir-faire / Savoir être :

- communiquer et rendre compte,
- faire preuve de rigueur et de méthode,
- sens de l'initiative,
- bonne connaissance en anglais.
- est amené à participer à des réunions en langue anglaise,
- peut être amené à participer à des missions à l'étranger (non francophone),
- communication et rédaction de messages en anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-SR -ANA- NA Assistant de sub
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance ""NA"" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015."
Personne remplacée :	COQUET, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le chef de subdivision navigation aérienne.

Participe aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :

- Domaine surveillance :

Participe à la surveillance continue des prestataires AFIS de la DSAC/ouest.

- Possibilité d'être auditeur national Navigation A

- Possibilité d'être correspondant Etudes de sécurité

- Domaine Régalien :

- Participe à la réglementation espace et à la coordination de l'information aéronautique,

- Participe au processus de saisie et de consultation du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien,

- Peut se voir confier des missions dans ce domaine par le chef de subdivision

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Réglementation navigation aérienne :

- Exigences communes pour la fourniture des services NA

- Certification des services AFIS

- Qualification des agents AFIS

- Analyse des études de sécurité

- Espaces aériens

Techniques d'audit

Savoirs faire

Savoir gérer des priorités

Aptitude à rendre compte

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Faire preuve d'initiatives

Qualité de management et d'organisation

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Aptitude à assurer l'intérim de son supérieur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-ASSISTANT DE SUBDIVISION SCANSIM
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.45.48 sebastien.barjou@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION RESPONSABLE CELLULE SCANSIM (DER/ATM/EEOS/ES)

Animer, encadrer et coordonner l'ensemble des activités de la cellule Scansim au sein de la subdivision ATM/EEOS/ES (exploitation des simulateurs) de l'ENAC, en vue de l'exploitation opérationnelle des simulateurs de contrôle Scansim destinés à la formation initiale et continue (Tour et App).

Cellule ayant en charge de :

- assurer le bon accueil et le bon déroulement des stages formation continue,
- assurer le déploiement sur site opérationnel des données destinées à la formation initiale, continue et en vérifier l'intégrité,
- apporter son expertise et participer au développement et paramétrage des contextes de simulation (données ATM) pour les simulateurs Scansim en fonction des besoins des utilisateurs,
- développer et maintenir les bases graphiques pour la simulation 3D,
- développer et maintenir les données Irma et Aman pour la formation initiale,
- participer à la recette des versions logicielles Scansim.

Superviser les expérimentations pour les «projets espaces».

Effectuer le suivi de la compétence des agents affectés dans la cellule.

Participer à des groupes de travail et des réunions.

Elaborer, mettre à jour les documents nécessaires au fonctionnement de la cellule (Manex).

Peut être amené à assurer, participer aux stages de formation de conception de simulations ATC.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- approfondies dans le domaine ATC (opérationnel et technique),
- approfondies du simulateur Scansim, de son architecture, de sa configuration, de la conception d'exercices de simulation et des fichiers qui s'y rapportent,
- suffisamment détaillées des systèmes associés au simulateur Scansim (Irma, Spip, Aman) et de leur configuration,
- des formations ENAC,
- générale de l'anglais,
- solides connaissances informatiques indispensables.

Savoir-faire / Savoir être :

- organiser le travail de l'équipe et suivre les activités de la cellule,
- instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe,
- communiquer et rendre compte,
- savoir exploiter de l'information,
- goût pour la formation (stagiaires).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O/SR/ANA/NA Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERHASCOET, Alain - 02.98.32.85.65 alain.kerhascoet@aviation-civile.gouv.fr SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance ""NA"" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015."
Personne remplacée :	SEGOND, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :

Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne

- . Réalise des contrôles et audit dans ce domaine (sous réserve acquisition licence de surveillance)
- Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :
 - . gère le recueil des demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
 - . participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
 - . participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
 - . peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
 - . participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Réglementation Espace aérien / circulation aérienne

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS
- Qualification des agents AFIS

Savoirs faire

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapport, courriers...)
- Esprit d'analyse

Expérience souhaitée

Acquis professionnels

Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric-Jacques - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION (DER/ATM/FP/IP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille règlementaire du domaine.

Est co-responsable de la gestion et de la planification de la formation pratique TSA/TSEEAC et FCTLA (instructeurs et élèves) ainsi que de la planification et de l'élaboration des emplois du temps des formations pratiques au contrôle des élèves ICNA/ATCO, avec pour objectif l'harmonisation des méthodes et processus.

Est responsable du développement et du suivi d'un degré de formation pratique initiale et/ou de stages de formation continue.

Conçoit et élabore les supports pédagogiques (écriture des manuels et livrets, PPT, simulations : création des scénarios de simulation et saisie des vols, création des logs).

Génère les expressions de besoins vers l'entité Médiatisation (pour : création de médias, illustration de livrets, EAO, ...) et l'expression de besoins contexte simulation vers la Division EEOS.

Organise le processus de validation avec les instructeurs.

Assure la formation des instructeurs et des évaluateurs, ainsi que le bon déroulement des stages et évaluations des stages dont il a la responsabilité.

Gère la documentation élève et instructeur (commande et mise à disposition).

Donne des cours dans son domaine de compétences en formation initiale et continue.

Dans le cadre de sa responsabilité de stages FC, il assure leur entière organisation.

Peut être amené à faire de l'instruction FP TSA/TSEEAC/AFIS en formation continue ou initiale non qualifiante.

Toutes ses activités pourront être assurées en français et en anglais.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- savoir théorique lié à la spécialité,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (universitaire, OACI, ...).

Savoir-faire / Savoir être :

- évaluer les attentes et les besoins des publics,
- concevoir et maîtriser des outils pédagogiques,
- communiquer en direction de publics diversifiés,
- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

Profil / qualifications :

- expérience dans le domaine de la formation,
- connaissance du monde opérationnel,
- bonne connaissance des degrés et stages FC de son domaine,
- connaissance dans le domaine de la création de progression en simulation souhaitée,
- deuxième qualification TSEEAC.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric-Jacques - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr
Personne remplacée :	LAFITTE, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION (DER/ATM/PF/IP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille règlementaire du domaine.

Est responsable du développement et du suivi d'un degré de formation pratique initiale et / ou de stages de formation continue en binôme avec un autre assistant de subdivision dans le domaine aérodrome/approche.

Conçoit et élabore les supports pédagogiques (écriture des manuels et livrets, PPT, simulations : création des scénarios de simulation et saisie des vols, création des logs).

Génère les expressions de besoins vers l'entité Médiatisation (pour : création de médias, illustration de livrets, EAO, ...) et l'expression de besoins contexte simulation vers la Division EEOS.

Organise le processus de validation avec les instructeurs permanents et ICA.

Assure la formation des instructeurs et des évaluateurs, ainsi que le bon déroulement des degrés, stages et évaluations.

Gère la documentation élève et instructeur (commande et mise à disposition).

Peut être amené à faire de l'instruction FP hors ab-initio ICNA.

Donne des cours dans son domaine de compétences en formation initiale et continue.

Dans le cadre de sa responsabilité de stages FC, il assure leur entière organisation.

Toutes ses activités pourront être assurées en français et en anglais.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (universitaire, OACI, ...).

Savoir-faire / Savoir être :

- évaluer les attentes et les besoins des publics,
- concevoir et maîtriser des outils pédagogiques,
- communiquer en direction de publics diversifiés,

- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

Profil / Qualification :

- expérience opérationnelle du contrôle dans le domaine aérodrome / approche,
- expérience dans le domaine de la formation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01 69 57 74 51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "QSE/ARIE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	EMY, Monique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents. Liens avec le SNA, les préfectures. Participation au CCE, comité de suivi des Chartes (CSC)

- Traiter les plaintes des riverains des aérodromes d'Ile de France
- Proposer aux préfectures les arrêtés de police, les vérifier, les modifier et valider avec le chef de subdivision.

Activités principales :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives
- Assure le contrôle des prestataires et exploitants
- Instruit les réclamations des riverains concernant les nuisances en liaison avec le SNA-RP et le SNA-N
- Participe à la préparation des CCE et CSC
- Participe à l'élaboration et à la rédaction des arrêtés de police des terrains d'aviation générale (G1, G2, G3) en lien avec les exploitants et les préfectures concernés
- Traite les demandes d'activités récréatives temporaires (lâchers de ballon, de lanterne, feux d'artifice, faisceaux laser)

Profil - Qualification :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
- faire preuve de diplomatie,
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Connaissance du contexte aéronautique

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-OUEST/SR/SUR/SUR Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VIENNOT, Myriam - 02.98.32.85.71 myriam.viennot@aviation-civile.gouv.fr NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015."
Personne remplacée :	GROUSSARD, Mickaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participe aux inspections/audits de sûreté.

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections/audits dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés;
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalién :

- Assiste le chef de division dans la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté;
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes préfectoraux de sûreté aéroportuaire;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Contribue au traitement des manquements à la sûreté et à la gestion des commissions sûreté.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et d'inspections

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoir faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée :

Certification inspecteur de surveillance sûreté. Certification auditeur de sûreté souhaitée.

Conditions particulières d'exercice :

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.

Respect de la confidentialité de certaines informations.

Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-O/SR/AG/AA Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/AA Subdivision Aéronefs et Activités (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VANSSE, Olivier - 02.98.32.02.73 olivier.vansse@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-TAAG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015."
Personne remplacée :	VAUGRENARD, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure la surveillance des activités liées à l'aviation générale

Tâches :

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants

Assure le suivi des sociétés de travail aérien et participe aux actions de surveillance associées

Assure la délivrance des dérogations de survol

Instruit les demandes relatives aux manifestations aériennes

Gestion des événements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des événements dans la base de données ECCAIRS

Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés

Peut être rapporteur à la commission de discipline

Correspondant régional travail aérien

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale
- Expérience dans la conduite d'audits
- Maîtrise des outils informatiques (gestion de bases de données)
- Connaissance de l'anglais technique
- Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents sur un vaste territoire (5 régions administratives)

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-O/SR/AG/AA Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "PN/FOR" et "PN/LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 5 juillet 2015.
Personne remplacée :	CANVAROUE, Vianney

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure la tutelle des activités liées à l'aviation générale

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants:

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Assure le fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens aéronautiques
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Instruit et suit les dossiers d'infraction, d'accident et d'incident
- Participe aux réunions de la CNCAAL et au suivi des dossiers de subventions
- Rapporteur aux instances disciplinaires des navigants professionnels et privés
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des événements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications événements, enregistrement des événements dans la base de données ECCAIRS, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale et à la formation aéronautique

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils informatiques (gestion de bases de données)

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Disponibilité et déplacements fréquents

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Expérience souhaitée : Inspecteur de surveillance, expert technique

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents sur un vaste territoire (5 régions administratives)

Participe aux enquêtes de première information

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 04 26 72 68 40 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.fr BIOLLEY, Nadine - 04 26 72 68 41 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	THIERRY DE MAUGRAS, Adrien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SÛRETÉ

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités...). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
 - Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
 - Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
 - Suit des travaux en cours ou prévus, des incidents de sûreté.
 - Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation
 - Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
 - Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.
- Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.
Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.
Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-SR-RDD-MRE CHF sub
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/MRE Mission régulation économique (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/SR/RDD/MRE
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.52 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOURGEOIS, Franck

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre les activités de la subdivision et coordonne le travail à effectuer

Tâches :

Domaine Aérodrômes :

- participe à la tutelle et à l'assistance juridique des gestionnaire/exploitants d'aérodrômes appartenant à l'Etat,
- est en charge du suivi des conventions relatives à la création et à l'exploitation des aéroports
- assure en liaison avec le SNIA le suivi des dossiers domaniaux
- délivre des agréments d'assistant en escale aéroportuaire
- supervise les campagnes « taxe d'aéroport »

Domaine transports aériens :

- délivre et suit les licences préfectorales de transporteurs aériens
- participe au suivi des liaisons sous OSP, en liaison avec la DTA
- Participe aux contrôles des lignes directrices sur les aides d'état aux aéroports et aux compagnies aériennes
- participe à la lutte contre le transport public illicite

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances juridiques, financières et droit domaniale

Réglementation (européenne, nationale dont essentiellement code de l'aviation civile)

Connaissances des différents modes de gestion des aérodrômes, tant juridiques que financiers

Maîtrise des outils informatiques, tant en rédaction qu'en calcul

Savoirs faire :

Capacité d'analyse des textes juridiques

Aptitude à la synthèse et à la rédaction

Savoir-être :

Capacité d'écoute (intervenants extérieurs) et réactivité

Rigueur et sens de l'organisation

Aptitude au travail en réseau

Expérience souhaitée :

Expérience souhaitée dans les domaines économique et financier.

Connaissance du milieu des gestionnaires /exploitants aéroportuaire et des intervenants extérieurs à la DGAC ou motivation pour acquérir les connaissances nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	C-O/EXPL/CTRL Spécialiste exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-O/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COTTO, Jean-Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision contrôle :

- Met en oeuvre et utilise le logiciel spécifique à la gestion du personnel en salle de contrôle,
- Transmet les effectifs présents à la FMP,
- Participe à la mise à jour du manuel chef de salle,
- Participe au ré-équilibrage des équipes en salle de contrôle,
- Elabore le tableau de service,
- Veille au respect des règles en termes d'absences,
- Participe à l'élaboration des règles de gestion d'effectifs,
- Fournit des données de gestion aux autres subdivisions, au service administratif et au service technique,
- Participe à la formation des ICNAs en cours de qualification,
- Assure le remplacement du spécialiste de la FMP pendant ses congés.

Tâches :

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Notifie les évènements dont il a connaissance (en particulier, reporte tout évènement de gestion de personnel de nature à affecter la capacité du centre),
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- Peut participer aux audits internes,
- Fait part des évènements qualité dont il a connaissance,
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité,
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA,
- Connaître et exploiter le MANEX,
- Savoir exploiter les outils bureautique,
- Connaître les techniques de programmation.

Qualités requises :

- Savoir suivre un projet,
- Discrétion, rigueur, réactivité,
- Connaissance approfondie des bases de données,
- Aptitude à la communication avec les chefs d'équipes en salle de contrôle.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-PAYS DE LOIRE-Sub ADDS Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADDS Délég. Pays de Loire - Subdivision aérodromes, DD, sûreté (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/ADDS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELHAYE, Vincent - 02.28.00.24.70 vincent.delhaye@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "Environnement" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VEILLON, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participe aux études relatives au développement durable aéroportuaire

Recueille les données nécessaires à l'élaboration des études de gêne sonore des aérodromes de Nantes et de Saint-Nazaire

Participe à la réalisation d'études de gêne sonore (PEB, PGS, cartes de bruit, etc...) et suit les PPBE

Participe et suit les Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) et groupes de travail associés (MAESTRO, Code de bonne conduite) pour Nantes-Atlantique.

Élabore et suit des chartes de l'environnement des autres aérodromes de la région en fonction des activités qui s'y déroulent (aviations commerciale, d'affaire, générale, voltige, parachutisme, aéromodélisme, etc...) pour l'ensemble des aéroports de la délégation PdL.

Suit les évolutions pour SIGLOIRE et NATURA 2000.

Prépare et assiste (ou représente la DSAC-O) aux réunions de suivi de ces chartes.

Prépare les CCE des autres aéroports (Saumur, Cholet, Laval et Le Mans).

Prépare les données d'infraction environnementales pour Nantes Atlantique, instruit les dossiers de manquements et rédige les PV.

Est le point d'entrée de la DSAC-O pour l'ACNUSA (PV et manquements). Prépare la rencontre entre la CCE et l'ACNUSA.

Élabore et suit Limites Géographiques Objectives (LGO) pour Nantes Atlantique.

Evolutions possibles dans le cadre d'un pilotage fonctionnel métier

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation aéroportuaire (OACI, européenne, nationale) et des techniques de vols et MANEX aéronefs

Savoir élaborer les documents de gêne sonore (PEB, PGS, etc...)

Maîtriser les outils informatiques (dont ELVIRA)

Savoir utiliser les logiciels spécifiques tels que INM et MapInfo

Savoir argumenter un avis technique

Anglais recommandé

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Aptitude à travailler en équipe

Aptitude à la rédaction administrative

Aptitude à rendre compte

Conditions particulières d'exercice : Participation à la permanence EPI (volontariat)

Rapporteur commission de discipline DSAC Ouest (volontariat)

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-PAYS DE LOIRE-Sub ADDS Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADDS Délég. Pays de Loire - Subdivision aérodromes, DD, sûreté (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/ADDS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELHAYE, Vincent - 02.28.00.24.70 vincent.delhaye@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "SUR-SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participer aux inspections/audits de sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections/audits dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance et du renouvellement des agréments et approbations
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Participe au suivi des plans d'actions correctives
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien
- Peut participer aux audits nationaux

Domaine régalién :

- Participe à la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes préfectoraux de sûreté aéroportuaire
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté
- Instruit les demandes de titres d'accès
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/OUEST

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et inspections dans le domaine de la sûreté

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée :

Certification auditeur de sûreté souhaitée

Conditions particulières d'exercice :

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes

Respect de la confidentialité de certaines informations

Etre disponible en cas de crise

Participation à la permanence EPI (volontariat)

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Agent BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOURMELON, Gérald - 02 98 37 34 40 gerald.gourmelon@aviation-civile.gouv.fr QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En retraite le 1er juin 2016 (demande déposée).
Personne remplacée :	DOARE, Noël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Participer au service d'alerte sous l'autorité du chef de salle,
- Rendre le service d'information de vol dans la zone de compétence du FIC Brest,
- Effectuer l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP...),
- Assurer l'exploitation des télécommunications « RSFTA » : émission , réception, exploitation et diffusion des messages,
- Assurer le dépôt des plans de vol AFIL,
- Elaborer et mettre en place les protections aéronautiques journalières au profit de la salle de contrôle,
- Participer à des études et travaux de la subdivision contrôle.

Tâches :

Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement :

- Notifier les évènements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Respecter les procédures relatives à son activité au sein du BTIV,
- Maintenir les compétences et les conditions d'exercice attachées à son domaine d'activité,
- Prendre en compte les résultats et les préconisations du REX,
- Participer aux Commissions Locales de Sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la navigation aérienne,
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation du BTIV et de l'UIV.

Qualités requises :

- Rigueur,
- Esprit de décision,
- Esprit d'initiative,
- Respect des consignes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Chef BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En retraite le 1er juillet 2016 (demande déposée).
Personne remplacée :	GOURMELON, Gérald

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le chef BTIV est responsable de l'encadrement du BTIV en terme d'organisation, de planification et de synthèse. Il assure la responsabilité du domaine opérationnel sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle.

Activités du poste :

- Encadrer et assurer la gestion opérationnelle des agents du BTIV,
- Assurer la formation théorique des agents du BTIV,
- S'assurer de la mise à jour des MANEX du BTIV et de l'UIV,
- Participer aux groupes de travail relatifs aux activités du BTIV et de l'UIV,
- Elaborer les bilans statistiques du trafic VFR et des phases d'urgence,
- Gérer les activités de parachutage et de voltige en relation avec le BTIV et l'UIV.

Tâches :

Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement :

- S'assurer de la compétence des personnels qui lui sont rattachés,
- Notifier les évènements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Participer à la démarche SMI dans le cadre de ses fonctions,
- Etre acteur des réunions du CCRAAGALS.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne connaissance de l'organisation de la DGAC,
- Connaissance approfondie de la réglementation relative à son domaine.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe,
- Savoir animer un projet.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Adjoint au chef BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOURMELON, Gérald - 02 98 37 34 40 gerald.gourmelon@aviation-civile.gouv.fr QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NAOUR, Jean-Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

L'adjoint au chef du BTIV est responsable de l'encadrement du BTIV en terme d'organisation, de planification et de synthèse. Il assure la responsabilité du domaine opérationnel sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle.

Activités du poste :

- Encadrer et assurer la gestion opérationnelle des agents du BTIV,
- Assurer la formation théorique des agents du BTIV,
- S'assurer de la mise à jour des MANEX du BTIV et de l'UIV,
- Participer aux groupes de travail relatifs aux activités du BTIV et de l'UIV,
- Elaborer les bilans statistiques du trafic VFR et des phases d'urgence,
- Gérer les activités de parachutage et de voltige en relation avec le BTIV et l'UIV.

Tâches :

Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement :

- S'assurer de la compétence des personnels qui lui sont rattachés,
- Notifier les évènements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Participer à la démarche SMI dans le cadre de ses fonctions,
- Etre acteur des réunions du CCRAAGALS.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne connaissance de l'organisation de la DGAC,
- Connaissance approfondie de la réglementation relative à son domaine.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe,
- Savoir animer un projet.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à une mutation	
Personne remplacée :	PANTANI, Caroline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision contrôle du service exploitation du CRNA/SE

Est chargé, sous l'autorité du chef de subdivision :

- du suivi des matériels informatiques de la subdivision
- de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires à la subdivision contrôle dessin, cartographie, DAO... et logiciels spécifiques
- de l'élaboration des bilans statistiques relatifs au trafic, à la ponctualité et au suivi du fonctionnement opérationnel
- Participe à la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes opérationnelles
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Savoir exploiter de l'information
- S'inscrire dans une équipe projet
- Communiquer et rendre compte
- Elaborer et analyser des statistiques
- Savoir travailler en équipe

CONNAISSANCES

Navigation aérienne

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Réglementation
- Connaître et exploiter le Manex

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/12/16
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à un départ en retraite	
Personne remplacée :	VERDU, Josiane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision contrôle du service exploitation du CRNA/SE

Est chargé, sous l'autorité du chef de subdivision :

- du suivi des matériels informatiques de la subdivision
- de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires à la subdivision contrôle dessin, cartographie, DAO... et logiciels spécifiques
- de l'élaboration des bilans statistiques relatifs au trafic, à la ponctualité et au suivi du fonctionnement opérationnel
- Participe à la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes opérationnelles
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Savoir exploiter de l'information
- S'inscrire dans une équipe projet
- Communiquer et rendre compte
- Elaborer et analyser des statistiques
- Savoir travailler en équipe

CONNAISSANCES

Navigation aérienne

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Réglementation
- Connaître et exploiter le Manex

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/INSTC Subdivision instruction (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/03/17
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46 LAGRANGE, Lionel - 04.42.33.16.12 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à un départ en retraite	
Personne remplacée :	KAROUTCHI, Annie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision instruction du service exploitation du CRNA/SE

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction :

- Est en charge de la réalisation et de la mise à jour des cartes pour les évaluations sommatives.
- Participe à la mise à jour des supports pédagogiques pour la formation des agents du BTIV
- Participe à la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes opérationnelles
- Est en charge de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires aux tâches ci-dessus (dessin, cartographie, logiciels spécifiques)
- Assure l'accueil des nouveaux arrivants, en particulier les formalités administratives
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Savoir exploiter de l'information
- S'inscrire dans une équipe projet
- Communiquer et rendre compte
- Elaborer et analyser des statistiques
- Savoir travailler en équipe

CONNAISSANCES

Navigation aérienne

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Réglementation : connaître et exploiter les manuels d'exploitation

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-NORD Chargé d'Affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA Division transport aérien (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " OPA/TPP/ inspecteur / auditeur RSC selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROY, Paulin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/TA/CTCTA3 « contrôle technique compagnies avions » : 3 agents.
Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes

Au sein de la subdivision, assurer les missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont il a la charge

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
Assure pour les compagnies qui lui sont directement attribuées le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

Certification

Informe les postulants des conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, les demandes déposées par les compagnies aériennes.

Surveillance

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont il a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité

Contribue au fonctionnement du PSE.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont il a la charge au sein de la subdivision.

Système de gestion de la DSAC

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

réglementation relative au domaine concerné,

techniques d'inspection et d'audit

connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

anglais écrit

expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir-faire

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

Acquis professionnels

Formation initiale et continue

Formation inspecteur de surveillance (IOPS) et d'auditeur.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

L'exercice de cette fonction nécessite l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance « Opérations aériennes et navigabilité / Spécialité CAT»

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidats afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N Chef de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA3 Subdivision chargée du ctr tech ctes transp. par avion (III) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/TA/CTCTA3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORCOS, Stéphane - 01.69.57.76.00 stephane.corcos@aviation-civile.gouv.fr CORBIERE, Michel - 01.69.57.77.20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/TPP/inspecteur/auditeur RSC" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	GAUTRON, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/TA/CTCTA3 « contrôle technique compagnies avions » : 3 agents.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Encadrer la subdivision, notamment en organisant la surveillance des exploitants de transport aérien de sa subdivision.

Anime et encadre la subdivision « contrôle technique compagnies avions ».

Assure pour les compagnies qui lui sont directement attribuées le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

Certification

Informe les postulants des conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, les demandes déposées par les compagnies aériennes.

Surveillance

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont il a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité

Contribue au fonctionnement du PSE.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont il a la charge au sein de la subdivision.

Système de gestion de la DSAC

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

réglementation relative au domaine concerné,

techniques d'inspection et d'audit

connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

anglais écrit

expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoirs faire

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

Acquis professionnels

Formation initiale et continue

Formation inspecteur de surveillance (IOPS) et d'auditeur.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

L'exercice de cette fonction nécessite l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance « Opérations aériennes et navigabilité / Spécialité CAT»

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE/LFLS-Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLS/CA Grenoble Isère - Circulation aérienne (ST ETIENNE DE ST GEOIRS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLS/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOISSIN-LELEU, Christine - 04 85 88 08 80 christine.boissin-leleu@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/CE GRENOBLE-ISERE Circulation Aérienne

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

TSEEAC détenant une licence de contrôle à jour

Pratique suffisante de l'anglais

FORMATION D'INTEGRATION :

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Formation initiale de contrôleur de l'ENAC

Profil - Qualification :

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique/informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOUDIN, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique confirmé : Simulateur

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly, et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien : 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight.

Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

Tâches :

A la prise de fonction, le titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant le simulateur d'entraînement ELECTRA développé par un industriel.

Il contribuera aux activités suivantes :

- gestion du matériel des plates-formes ELECTRA installées sur sites et à la DTI,
- préparation des déploiements de versions ELECTRA,
- participation à la vérification d'aptitude des produits livrés par les industriels,
- participation au suivi d'exploitation des simulateurs (support aux utilisateurs),
- organisation des formations ELECTRA qu'organise le pôle au bénéfice des utilisateurs.

Selon les pics d'activités, il pourra être amené à assurer des prestations de maîtrise d'ouvrage sur les autres plates-formes de simulateurs d'entraînement, SCANSIM et SIMULOC.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.
- Goût pour la technique et les études.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.
- Anglais souhaité.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SALAUN, Max

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Serveur Air

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly, et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien : 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight.

Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

Tâches :

A la prise de fonction, le titulaire sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage data link du pôle.

Il contribuera aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au serveur air CAUTRA (définition, suivi de réalisation et validation des nouvelles versions, suivi du MCO).

Il prendra également connaissance du programme 4-Flight, et de son organisation et se concentrera sur le composant AGDP de 4-Flight (équivalent du serveur air dans le CAUTRA).

Il contribuera à la validation de ce composant dans le cadre de la validation 4-Flight.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.
- Goût pour la technique et les études.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.
- Anglais souhaité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/QSS SNA/CE - Subdivision qualité de service sécurité (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-CE/EXPL/QSS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAURE-VINAY, Maryline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA-CE LYON SAINT-EXUPERY - SPECIALISTE EXPLOITATION

Assiste le chef de subdivision QS-S et l'assistant de sub QS-S

Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

Identifie les objectifs et les besoins associés

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ ENVIRONNEMENT :

Recueille les évènements Circulation Aérienne et renseigne la base de données INCA

(ESARR 2)

Assure la transmission des fiches de notification d'événement (FNE) pour traitement par les services concernés

Assure la traçabilité des FNE

Constitue les dossiers concernant les événements avec procédures réglementaires (AIRPROX et réclamations) ainsi que ceux concernant les incursions de piste, les quasi CFIT, les RA-TCAS et les STCA (ESARR 3)

Participe aux CLS

Traitement des intrusions VFR

Rédaction des lettres de réponses aux compagnies et usagers

SPECIFIQUES :

Transcriptions certifiées

Trajectographies

Etablissement de dossiers d'infraction pour les intrusions VFR

Environnement (dépouillement Odysée et analyse des écarts de trajectoires)

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE :

Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA

Connaître la réglementation nationale et européenne encadrant l'activité de la subdivision

Connaître la réglementation de la Circulation aérienne

Connaître et savoir exploiter les Manex

Traiter les incidents et airprox

Exploiter les outils bureautiques

Bonne connaissance de la langue anglaise

QUALITÉS REQUISES :

Capacité d'analyse des dysfonctionnements et esprit de synthèse

Rigueur et méthode

Bon relationnel

Sait travailler en équipe

FORMATION D'INTÉGRATION :

Maitrise des outils QS-S : INCA, SNER, ELVIRA

Assimiler le MAN TES et le manuel local QS-S

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior - Maîtrise d'ouvrage 4-Flight

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly, et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation du futur système de contrôle aérien 4-Flight.

Tâches :

Sous la responsabilité du chef de pôle, et en collaboration étroite avec le chargé de mission ATM responsable du développement de 4-Flight, le titulaire assurera des tâches de maîtrise d'ouvrage (MOA).

A ce titre, il jouera un rôle central pour la définition et la mise en place de l'organisation de la MOA 4-Flight et pilotera un pan d'activités internes à la DTI mais aussi de suivi des activités de l'industriel.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels.
- Qualités relationnelles.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE/LFLY-Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLY/TWR Lyon Bron - Circulation aérienne (LYON)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLY/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRACHET, Nathalie - 04 82 90 48 10 nathalie.brachet@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/CE LYON BRON - Circulation Aérienne

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

TSEEAC détenant une licence de contrôle à jour

FORMATION D'INTEGRATION :

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Formation initiale de contrôleur de l'ENAC

Profil - Qualification :

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	3 Agent BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr DUBOIS, Frédérique - 05.57.92.83.32 frédérique.dubois@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Renseigne les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- Participe au service d'alerte
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BRIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Pratiquer couramment l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA LE BOURGET Enquêteur Généraliste
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/LB2 Pôle enquêteurs Le Bourget 2 (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES/LB2
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - +33 1 49 92 72 99 damien.bellier@bea-fr.org DESJARDIN, Arnaud - +33 1 49 92 72 06 arnaud.desjardin@bea-fr.org
Personne remplacée :	VITAL, Jean-Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les causes des accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et des études de sécurité.

Tâches :

- Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête.
- Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement.
- Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête.
- Participe à des groupes d'enquête.
- Produit des rapports d'enquête.
- Exploite la base de données ECCAIRS et participe à la production d'études de sécurité.
- Propose des recommandations de sécurité.
- Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes.
- Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an).
- Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité.

Profil - Qualification :

- Principes et méthodes de la sécurité aérienne.
- Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique.
- Connaissance des acteurs de l'aéronautique.
- Anglais aéronautique.
- Facteur humain en aéronautique.
- Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise.
- Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode, qualités rédactionnelles.
- Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international.
- Neutralité.
- Travail en équipe.
- Ouverture d'esprit.
- Résistance au stress.
- Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE/SE-Chef de subdivision QS/S
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/QSS SNA/CE - Subdivision qualité de service sécurité (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-CE/EXPL/QSS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr PREUX, Francis - 04 92 90 90 02 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	D'ORANGE, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE-SECURITE
LYON ST-EXUPERY

Assurer le suivi de la qualité de service et de la sécurité du côté Exploitation au profit de tous les aérodromes du SNA, à l'exception de l'organisme de Clermont-Ferrand Auvergne.

ACTIVITES DU POSTE :

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Participe à la permanence opérationnelle
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de service Exploitation, s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- Participe aux revues de sécurité
- Participe au Comité de Promotion de la Sécurité et au LRST
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS et CLM
- Anime le suivi sécurité exploitation et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement ; ce suivi-sécurité couvre Lyon Saint-Exupéry et les 6 aérodromes Rhône-Alpes.
- S'assure du retour d'expérience au sein du SNA
- Coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes
- Définit les thèmes des REX écrits
- Assure la coordination avec la QS Technique du SNA
- Participe aux groupes de travail de développement des outils QS
- Peut participer à des réunions et groupes de travail nationaux sur les sujets QS tels que : phraséologie, évolution de la réglementation...
- Représente le SNA/CE à l'ITES
- Participe aux réunions SE
- Intervient auprès des aéroclubs pour sensibiliser les usagers en matière de sécurité

Profil - Qualification :

- Connaître les partenaires institutionnels d'un SNA
- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (ESARR, exigences communes)
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Traiter les incidents et airprox
- Exploiter les outils bureautiques

- Créer et animer un réseau de correspondants
- Bonne connaissance de la langue anglaise

QUALITES REQUISES :

- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute
- Faire preuve de pédagogie et psychologie
- Avoir un bon relationnel
- Esprit d'initiative

FORMATION D'INTEGRATION :

- Connaissances des procédures opérationnelles
- management

EXPERIENCE SOUHAITEE

- Management

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 0521 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROY, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé sur les systèmes de surveillance

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle contribue au développement du système 4Flight et fournit à l'industriel les composants (CFC) COSNET et ARTAS. Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

Tâches :

Le candidat retenu sera responsable technique pour la maîtrise d'ouvrage des produits de surveillance air STR (Système de Traitement Radar) et DACOTA. Il mènera des activités de définition des spécifications fonctionnelles, rédaction de cahier des charges, suivi de réalisation par l'industriel, tests de vérification d'aptitude et maintien en conditions opérationnelles. Il coordonnera les travaux d'une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Il contribuera activement au projet de portage du STR sur LINUX qui est actuellement en phase de validation et prochainement en phase de déploiement dans les sites pilotes puis dans tous les CRNA et en région parisienne..

Il participera également aux travaux pour la mise en service du programme 4-Flight avec la réalisation, la validation et le déploiement de versions STR comportant des fonctionnalités indispensables à la solution d'intégration du système 4Flight dans l'ensemble du système ATM..

Profil - Qualification :

- Connaissance des processus de réalisation des systèmes.
- Connaissance des systèmes ATC opérationnels.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Qualités relationnelles.
- Volontarisme.
- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire.
- Capacité de synthèse.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert sénior supervisions des systèmes

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI basée sur l'utilisation d'un nouveau progiciel pour le développement de nouveaux produits ou la rénovation des outils actuels de supervision.

Tâches :

Le candidat retenu aura en charge les activités transverses de maîtrise d'ouvrage des supervisions incluant notamment les solutions concernant les exigences générales et les processus de développement rapide.

Le candidat contribuera aux projets 4Flight, SYSAT et STC (Supervision Technique Centralisée des CRNA, du CESNAC, et SNA-RP).

Profil - Qualification :

- Connaissance des processus de réalisation des systèmes.
- Connaissance des systèmes ATC opérationnels.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Qualités relationnelles.
- Volontarisme.
- Capacité à évoluer dans un environnement complexe et à faire le tri entre l'important et l'accessoire.
- Capacité de synthèse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Autre contact : JL THIRION - 05.62.14.59.72

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior : Maîtrise d'ouvrage SYSAT

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol , de gestion des vols au départ et l'arrivée ; de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche ; de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols ainsi que les systèmes « Outre-Mer ».

Tâches :

Sous la responsabilité du chef de pôle, et en collaboration étroite avec le chargé de mission responsable de la maîtrise d'ouvrage ATM SYSAT, le titulaire assurera des tâches de maîtrise d'ouvrage, dont le pilotage d'activités liées à l'acquisition des systèmes SYSAT groupes 1 et 2.

A ce titre, il suivra les activités des industriels en charge de la fourniture des systèmes et sera amené à travailler avec les équipes de la DO et de la DTI contributrices au programme SYSAT.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels.
- Aptitude à travailler à l'international.
- Maîtrise de l'anglais.
- Qualités relationnelles.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE/LFLC-SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLC/CA Clermont Ferrand Auvergne - Division circulation aérienne (AULNAT)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFLC/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REY-DELPECH, Florence - 04 73 62 72 25 florence.rey-Delpech@aviation-civile.gouv.fr BETHOULE, Jean-Christophe - 04 73 62 72 12 jean-christophe.bethoule@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - DIVISION CIRCULATION AERIENNE
CLERMONT-FERRAND

Assiste la division CA et ses subdivisions Contrôle et EQS.

Assure la continuité de service des tâches dévolues aux subdivisions Contrôle et EQS

Tâches, activités du poste :

- Assure le suivi et la mise à jour de l'information aéronautique publiée pour la plateforme de Clermont-Ferrand Auvergne (cartes VAC et zones publiées à l'AIP).
- Donne les avis relatifs aux activités aérienne de parachutage, voltige et sur les manifestations aériennes.
- Participe au traitement des dossiers relatifs aux exercices militaires.
- Est responsable de la mise à jour, de la diffusion et de l'archivage de la documentation aéronautique (demande de NOTAM, diffusion et suivi d'activité SIV...).
- Assure l'information des contrôleurs : aide à l'élaboration des consignes temporaires.
- Assure la mise à jour de la documentation opérationnelle.
- Élabore les statistiques de trafic de l'Organisme (Saisie des éléments, compilation et analyse, échange de données avec le gestionnaire.)

Responsabilités en matière de sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement

- Participe à l'élaboration des MISO avec le service Technique.
- Aide au traitement des événements sécurité (saisie dans INCA...), lors des absences du Chef de subdivision EQS.

Préparation de l'avenir :

- Participera aux prochaines études et mises en service des extensions d'espaces de l'organisme.

Tâches spécifiques :

- Peut participer aux réunions de planification des travaux de la plateforme de Clermont-Ferrand avec l'exploitant d'aérodrome (SEACFA).
- Peut participer aux travaux liés aux projets espaces.
- Peut participer à l'élaboration des cartes IRMA

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne.
- Connaître les partenaires institutionnels.
- Savoir exploiter les outils bureautiques et informatiques spécifiques (ACADEMIC, STATOS, ADOBE ILLUSTRATOR).
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer.
- Avoir le sens des relations humaines.
- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues.
- Être rigoureux.
- Être pédagogue.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-N INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01.69.57.74.50 frank.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01.69.57.74.51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "insp. opérations aériennes - navigabilité - travail aérien aviation générale" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DUVIGNAU, Solange

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Environnement du poste et localisation :

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents

Mission principale :

- Instruire les demandes concernant le travail aérien et les avions étrangers
- Contrôler les prestataires et exploitations aériens
- Délivrer les autorisations administratives

Activités principales :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants aériens
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (dérogation, autorisation, approbation), examine la documentation fournie lors d'une demande initiale, d'un renouvellement.
- Instruit les dossiers concernant les avions étrangers
- Instruit les dossiers de demande de dérogation de survol et rédige les avis pour les préfectures

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Réglementation relative aux domaines concernés

Maîtrise de l'anglais écrit et oral

Savoir-faire :

Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Savoir rédiger des courriers

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert chargé du déploiement des services opérateurs.

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS). Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA.

Tâches :

Le titulaire du poste assurera les missions suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs »,
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs,
- Assurer le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs.

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Capacité à négocier.
- Connaissances des opérateurs télécom.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique/informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05.62.14.54.30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr PELISSIER, Philippe - 05.62.14.53.44 philippe.pelissier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LIBERAL, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE CONFIRME

Intégré dans une équipe chargée de la gestion des fréquences utilisées au sein de l'Aviation Civile.

Tâches :

Il (elle) aura à s'occuper de :

- L'instruction des plans de servitudes radioélectriques (PSR) ;
- L'étude des dossiers de compatibilité radioélectriques en relation avec les services experts du domaine CNS ;
- Les relations avec les services instructeurs de dossiers d'urbanisme;
- Les relations avec l'Agence National des Fréquences notamment en commission COMSIS ;
- La gestion, suivi et mise à jour des enregistrements ANFR.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités ;
- Rigueur, méthode et organisation ;
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe ;
- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne appréciée ;
- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques ;
- Aptitude au travail en équipage ;
- Sens des relations humaines.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr DUJARDIN, Christiane - 05 62 14 55 40 christiane.dujardin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SADON, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior : "Etudes aéroports et TMA".

Dans le cadre du programme SESAR, le pôle "Aéroports, Tours et zones Terminales" (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien sur les aéroports et en approche.

Tâches :

Le poste d'expert senior est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

- 1) il assurera un rôle de leader de Solution SESAR dans le domaine aéroport : organisation de la solution, plannings, suivi du processus SESAR, coordination avec les autres membres du projet, coordination transverse avec les autres projets SESAR, représentation des membres aux réunions formelles avec la SESAR JU et évaluation de la maturité de la solution au cours des travaux, reporting, mise à jour des milestones SESAR;
- 2) il participera aux travaux du pôle, au niveau aéroport et TMA, en contribuant au développement des concepts, à la définition des besoins et la mise en place des plate-formes de validation ;
- 3) il réalisera des supports de présentation des résultats dans le cadre de réunions d'avancements puis de dissémination des résultats des projets d'études concernés ;
- 4) il pourra être à l'initiative de propositions d'études sur certains points complémentaires aux études en cours, en fonction de l'expertise acquise ;
- 5) il participera au suivi contractuel nécessaire à la conduite des activités liées aux études qu'il coordonne.

Profil - Qualification :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique,
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,
- Savoir travailler au sein d'un groupement multipartenaires, y compris européen/international,
- Connaissance du programme SESAR particulièrement utile,
- Connaissance des aspects validation et environnements de simulation,
- Avoir le sens des relations humaines,
- Connaissance de l'environnement de l'entité,
- Connaissance technique et réglementaire de son domaine,
- Technique de gestion de projet,
- Maîtrise de la communication écrite et orale,
- Marchés publics,
- Anglais indispensable.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique/informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr DUJARDIN, Christiane - 05 62 14 55 40 christiane.dujardin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HRIPANE, Morad

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique confirmé : "Outils supports aux études aéroports et approche".

Le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports.

En 2015, le pôle a mis en place une plate-forme de simulation de Tour de contrôle, permettant d'évaluer les nouveaux concepts et outils étudiés dans le pôle. Avec la suite du programme SESAR, de nouveaux environnements (autres aéroports) et outils sont envisagés.

Le pôle sera aussi amené, plus qu'auparavant, à maquetter certains outils à évaluer en étape amont (avant prototypes industriels).

Le besoin de procéder à ces étapes de simulation intermédiaires pour mûrir les concepts avant ces validations de grande envergure fait partie des enseignements du programme SESAR.

Ceci explique le besoin de renforcement de l'équipe sur ces aspects (objet de l'AVE).

Le poste de spécialiste technique et informatique confirmé est placé sous la responsabilité du chef de pôle. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres membres du pôle travaillant sur les projets d'études et sur les plates-formes et outils.

1) Il participera à la définition des besoins en termes d'outils en support aux études du pôle (SESAR et sa suite) ;

2) Il participera aux développements et à l'exploitation de ces outils et à leur documentation ;

Il sera amené à prendre en charge certaines fonctionnalités, depuis la définition du besoin, la planification, l'étude de solutions, le maquetage, jusqu'aux tests techniques. Ces fonctionnalités pourront avoir des domaines variés: alimentation du simulateur en données réelles (rejeu), ajout/évolutions/connexion d'algorithmes (par exemple détection de situations conflictuelles ou optimisation du roulage sur l'aéroport).

3) Il contribuera à pérenniser les plates-formes et anticipera l'obsolescence éventuelle de certains de leurs composants

4) Il apportera un support technique à l'équipe sur les études SESAR (e.g. ponctuellement outils d'analyse de données)

5) Il assurera un support pendant les phases d'évaluations et de pré-évaluations: configuration, lancement du simulateur et de son visuel 3D, relances...

6) Il fera le lien avec les outils En route du Domaine, et veillera à factoriser les développements qui peuvent l'être. Il sera en lien avec le pôle PII du Domaine pour les aspects IHM.

Profil - Qualification :

- Connaissances en développement informatique (UML, Java, C++),
- Connaissance de base de l'ATC (aéroport),
- Connaissance de base des outils aéroports (A-SMGCS, DMAN, etc.),
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,
- Savoir formaliser le besoin exprimé par des utilisateurs,
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA - Enquêteur spécialisé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/TECH/ESA Pôle enregistreurs et systèmes avioniques (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur spécialisé*BEA/TECH/ESA
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur expérimenté
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 mnz@bea-fr.org CONDETTE, Johan - 01 49 92 78 49 cde@bea-fr.org
Personne remplacée :	CHADLI, Mohammed

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire du poste participera aux enquêtes de sécurité du BEA, suite aux accidents et incidents survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger en tant qu'enquêteur spécialisé du pôle "enregistreurs et systèmes avioniques" (Pôle ESA), avec une spécialisation plus particulière dans l'examen de systèmes embarqués.

Au sein du département technique, le pôle ESA est en charge de :

- la lecture des enregistreurs de vol réglementaires "boîtes noires" ;
- l'exploitation des enregistrements (FDR, audio/video, ATM, systèmes) ;
- la réalisation et/ou supervision des examens de système embarqués ;
- la gestion des laboratoires avioniques, enregistreurs et ATM.

Le laboratoire avionique auquel le candidat sera rattaché réalise l'ensemble des examens de récupération de données de différents systèmes embarqués endommagés et l'analyse de défaillances de systèmes. Les enquêteurs du laboratoire avionique maintiennent les équipements du laboratoire, développent des outils matériels et logiciels spécifiques et assurent une veille technologique des différentes méthodes de récupération de données.

Tâches :

Dans le cadre d'enquêtes conduites par le BEA ou auxquelles le BEA participe, le candidat retenu réalisera les travaux suivants :

- Préservation et exploitation des équipements et les enregistrements ;
- Organisation et participation à des examens de systèmes avioniques au BEA et dans des centres extérieurs ;
- Maintien, développement et amélioration des outils d'examens du BEA.
- Organisation et participation à des examens et des groupes d'enquêtes Enregistreurs et Systèmes ;
- Analyse des éléments factuels récoltés et rédaction des documents techniques ;
- Participation à l'élaboration de rapports d'enquêtes.

En particulier, le candidat aura vocation à réaliser la plupart des examens de récupération de données au sein du laboratoire avionique du BEA (du calculateur GNSS portable utilisé en aviation générale au calculateur embarqué sur avion de transport commercial). Il participera également aux examens dans des centres extérieurs.

Le candidat sera amené à devenir l'un des référents techniques du département et du BEA pour ces travaux. Il devra également participer au développement et l'amélioration des outils du laboratoire avionique du BEA. Le candidat devra être désireux de manipuler les équipements du laboratoire, d'appliquer les techniques de récupération de données sur des composants à mémoire et de développer un réseau et des compétences dans le domaine des systèmes embarqués.

Profil - Qualification :

- Connaissances solides en électronique, traitement du signal et systèmes embarqués.
- Connaissances en programmation (matlab, langage C/C++ ou similaire).
- Connaissances en électronique numérique et analogique souhaitées.
- Connaissances en mathématiques appliquées, traitement du signal, filtrage de données.
- Volonté de développer les compétences du laboratoire.
- Qualités rédactionnelles (français, anglais).
- Anglais indispensable (lu, parlé, écrit).

Le candidat devra également présenter les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités dans un cadre international ;
- Qualité relationnelle ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse - Pugnacité ;
- Autonomie et capacité d'adaptation.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité pour des déplacements sur site d'accident, en France et à l'étranger.

Le poste est soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur.

Formation sur le poste et perspectives d'évolution.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

Dans un premier temps, le candidat participera aux examens de calculateurs avioniques dans le cadre d'accidents d'aviation générale et d'hélicoptères en France et à l'étranger. Il élargira progressivement son domaine de compétences vers le transport public par l'examen de systèmes complexes et les analyses de sécurité.

Le candidat devra donc s'inscrire dans une démarche de spécialisation répartie sur plusieurs années avec l'objectif de devenir un enquêteur expérimenté du département.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA_Spécialiste_investigations
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/GEODE Pôle de la gestion et l'exploitation des données d'enquêtes (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*BEA/INVES/GEODE
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Analyste de sécurité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01.49.92.72.99 dbe@bea-fr.org DESJARDIN, Arnaud - 01.49.92.72.06 des@bea-fr.org
Personne remplacée :	BARBAGGIO, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire du poste analyse les données de sécurité et exploite la base de données ECCAIRS.

Tâches :

- Supervise la collecte, le traitement analytique des données d'enquête et les exploite pour des communications du BEA sur l'accidentologie et le niveau de risque en aviation.
- S'assure du bon fonctionnement au BEA du système ECCAIRS et de la validation des données qui y sont portées, ainsi que son usage commun avec la méthode d'analyse du BEA.
- Contribue à la rédaction des guides d'utilisation ECCAIRS et participe à la formation des utilisateurs afférentes.
- Contribue au suivi des recommandations de sécurité par le déploiement de l'outil du JRC intitulé "SRIS" et le développement des méthodes d'utilisation correspondantes.
- Contribue à l'analyse de performance du BEA par l'utilisation transverse des outils de suivi des enquêtes, de suivi des recommandations et d'ECCAIRS.
- Contribue à la spécification et aux évolutions à la base de données ECCAIRS.
- Participe à des études de sécurité et à des groupes de travail nationaux et internationaux.
- Participe à l'administration de la base de données ECCAIRS en étroite coordination avec la division informatique du BEA.
- Assure l'interface avec la DGAC, la commission européenne, l'AESA et l'OACI pour l'échange d'informations de sécurité.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique.
- Bonne connaissance de l'organisation de l'aviation civile.
- Maîtrise des outils informatiques (base de données, statistiques et bureautique).
- Anglais aéronautique.
- Rigueur dans le raisonnement et la méthode.
- Qualités rédactionnelles et de synthèse.

- Autonomie et capacité à convaincre.
- Travail en équipe.
- Ouverture d'esprit.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Chargé d'Affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA1 Subdivision chargée du ctr tech ctes transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA1
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " OPA/TPP/ inspecteur / auditeur RSC selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	CORLOSQUET, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/TA/CTCTA1 « contrôle technique compagnies avions » : 3 agents.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes

Au sein de la subdivision, assure les missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont il a la charge

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.

Assure pour les compagnies qui lui sont directement attribuées le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

Certification

Informe les postulants des conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, les demandes déposées par les compagnies aériennes.

Surveillance

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont il a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité

Contribue au fonctionnement du PSE.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont il a la charge au sein de la subdivision.

Système de gestion de la DSAC

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

réglementation relative au domaine concerné,

techniques d'inspection et d'audit

connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

anglais écrit

expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir-faire

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

Acquis professionnels

Formation initiale et continue

Formation inspecteur de surveillance (IOPS) et d'auditeur.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

L'exercice de cette fonction nécessite l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance « Opérations aériennes et navigabilité / Spécialité CAT »

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Superviseur systèmes*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr OLANO, Frédéric - 05 56 55 79 75 frederic.olano@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VEYRIER DU MURAUD, CHRISTINE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Superviseur Systèmes Redevances du CESNAC

Gérer les données de vol à des fins de transmission pour facturation

ACTIVITES DU POSTE :

- Traitement et transmission des données nécessaires à la facturation des redevances de navigation aérienne
- Enquêtes et réponses SCRR (Service Central des Redevances en Route) suite aux réclamations des usagers et aux demandes d'information d'Eurocontrol
- Participation au paramétrage du système informatique
- Contribution à l'amélioration du service rendu : contrôles d'exhaustivité avant et après facturation
- Traitement des demandes des SRR étrangers
- Traitement des demandes des exploitants d'aéroports
- Formation pratique des agents affectés pour chaque étape de qualification opérateur, contrôleur et superviseur Redevances.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Qualité

- Participer aux revues de processus et audit

Sûreté

- Physique : se conformer aux mesures sûreté du site CESNAC
- Logique : appliquer la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- CAUTRA, Redevances
- Bonne compréhension de l'anglais parlé
- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques

Qualités requises :

- Savoir travailler en équipe
- Organisation et rigueur

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation métier REDEVANCES

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROS, Jean-Michel - 05 62 14 56 62 jean-michel.gros@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GODBILLOT, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le pôle SCE est le point d'entrée unique de la DTI pour toute sollicitation émanant des centres opérationnels et relevant du maintien en condition opérationnelle (MCO) des systèmes ATM et CNS déployés par la DTI.

Le pôle est également chargé de la gestion des fiches de faits techniques (FFT) levées durant le développement des systèmes, plus précisément durant les phases d'intégration, de validation et d'évaluation, jusqu'à la mise en service opérationnel. Il est ainsi totalement impliqué dans le processus DTI « Acquérir, déployer et maintenir les systèmes et équipements de NA ».

Tâches :

C'est dans ce cadre que le candidat retenu aura pour mission d'organiser et coordonner le travail des nombreux acteurs du traitement des FFT : testeurs, MOA, ou encore architectes système et responsables des exigences opérationnelles.

En charge de la préparation et de l'animation des commissions FFT, il sera aussi, en collaboration étroite avec les chefs de projet, pivot de communication entre la DTI et la DO (échelon central et sites pilotes).

Il bénéficiera ainsi d'une bonne vision sur l'ensemble des systèmes de la Navigation aérienne, tout particulièrement dans le cadre des programmes 4-Flight et SYSAT, enjeux majeurs pour la DSNA.

L'objectif permanent est d'assurer une très bonne réactivité de l'ensemble de la DTI face au flux de FFT y compris dans les phases les plus chargées, c'est pourquoi ce poste offre l'occasion de développer ou d'exprimer : sens de l'organisation, esprit de synthèse, qualités d'écoute et de négociation.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe,
- Aptitude au pilotage d'activités et à la négociation,
- Sens de l'organisation, méthode, autonomie,
- Bonne connaissance du monde de l'ATM,
- Bonnes connaissances du SMI DSNA et des processus de développement de la DTI.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROS, Jean-Michel - 05 62 14 56 62 jean-michel.gros@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FOURNIER-BAZOUNE, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

EXPERT CONFIRME

Au sein du domaine DSO, le pôle SCE est le point d'entrée unique de la DTI pour toute sollicitation émanant des centres opérationnels et relevant du maintien en condition opérationnelle (MCO) des systèmes ATM et CNS déployés par la DTI. Ses activités sont organisées en 2 lignes de service : MCO et Outillage.

Tâches :

Le titulaire rejoindra le service MCO chargé de bâtir, organiser et coordonner le travail de la DTI pour le traitement des faits techniques logiciels et des demandes de support. L'équipe est également responsable de l'organisation et de la tenue des téléconférences périodiques avec les utilisateurs, et d'une manière générale, de la coordination des échanges DTI / DO.

« Trouver une solution aux problèmes d'un centre opérationnel », telle peut être résumée la mission du titulaire qui bénéficiera ainsi d'une bonne vision sur l'ensemble des systèmes de la Navigation aérienne, en étant sensible aux contraintes opérationnelles et à l'intérêt du client.

Parce qu'il s'agit de coordonner, dans une certaine autonomie, les différents et nombreux acteurs du MCO, ce poste offre l'occasion de développer ou d'exprimer : sens de l'organisation, esprit de synthèse et solide pragmatisme. Un expert sénior accompagnera le suivi et l'évolution des compétences mises en oeuvre.

Le titulaire sera plus particulièrement impliqué dans la mise en place du MCO de l'un des futurs systèmes de l'ATM : 4-Flight ou SYSAT, enjeux majeurs pour la DSNA.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe,
- Sens de l'organisation, méthode, autonomie,
- Bonne connaissance du monde de l'ATM,
- Motivation pour acquérir des compétences techniques sur les divers systèmes de la NA,
- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05 62 14 59 60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KAIFFER, Maikel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Expert : Pôle INS

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels.

Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels.

Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle. Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

Tâches :

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.

Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site. Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :

- Expérience du milieu opérationnel,
- Veille technologique et réglementaire,
- Connaissance des Marchés publics,
- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- Être rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation,
- Être autonome,
- Avoir le sens du contact,
- Qualité rédactionnelle et de synthèse,
- Motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 21 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr LAY, Jean-Luc - 05 62 14 54 07 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROBIAL, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior au sein du Service Tests du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC.

Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies et des stratégies de tests jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Tâches :

Dans ce cadre, le titulaire du poste évoluera au sein d'une équipe de 7 agents.

En coordination étroite avec les autres agents, il aura pour missions :

- de préparer l'activité de validation système du CAUTRA En-Route,
- d'assurer la cohésion et la coordination des activités du service Tests : définir et coordonner le travail à effectuer par les agents du service...
- de gérer la capacité à réaliser les tests (gérer la planification, mettre en place les moyens et les ressources, définir les méthodes et processus de test, vérifier les documents produits...),
- d'animer et gérer le marché d'assistance technique au aux tests des systèmes ATM,
- de rendre compte de l'avancement des activités du service auprès du chef de pôle et de son adjoint.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les centres opérationnels et avec les autres pôles de la DTI,
- de travailler de manière concrète sur le système ATM,
- de réaliser le management technique d'une équipe,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse.
- Connaissance des systèmes ATM,
- Connaissance du milieu opérationnel,
- Anglais écrit et oral,
- Rigueur,
- Sens poussé de l'organisation,
- Sens de l'initiative, autonomie,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IGC/M Infrastructures et génie Civil - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IGC/M
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Chef de projet (maîtrise d'oeuvre, assistance à maître d'ouvrage et conduite d'opérations)
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PANABIERE, Philippe - 05 62 14 57 70 philippe.panabiere@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOLERUS, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

EXPERT SENIOR

Le pôle Infrastructures et Génie Civil est en charge des activités d'ingénierie et de réalisations liées aux domaines techniques opérationnels tels que la production et la distribution d'énergie secourue et sans coupure des CRNA et des stations isolées de communication et de surveillance, de la climatisation des salles techniques et de de contrôle, de la détection incendie, de l'éclairage opérationnel et de la protection contre les effets de la foudre des bâtiments techniques de la DSNA.

En clair, le pôle intervient comme le garant d'une parfaite adaptabilité entre le système opérationnel au sens large et le bâtiment qui l'accueille. Il intervient aussi bien en métropole, sur l'ensemble des 5 CRNA et des 11 Grandes Approches, mais également en Outre-Mer. Il participe aussi aux grands projets structurants en matière de Génie Civil de la DSNA.

Il contribue à des réflexions de niveau national et édite de nombreux guides servant de référence dans son domaine d'activité.

Tâches :

Le candidat recherché sera en charge de mettre en oeuvre la stratégie adaptée afin de développer les activités du pôle dans le domaine de la climatisation opérationnelle au niveau national comme appui aux services de la DO et notamment :

- Il contribuera aux programmes nationaux 4-Flight et Sysat notamment dont il sera le coordonnateur au sein du pôle,
- Dans le cadre de la démarche achat, il mettra à disposition des sites les outils adaptés en fonction des besoins,
- Il sera également responsable en coordination avec le pôle SLI de la politique MCO des équipements clim.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe,
- Aptitude au pilotage d'activités et à la négociation,
- Sens de l'organisation, méthode, synthèse, autonomie,
- Bonne connaissance du monde opérationnel,
- Bonnes connaissances du SMI DSNA et des processus de développement de la DTI.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique/informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Eric - 05 62 14 58 95 eric.martin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERLE, Aurélien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE CONFIRME

Chargé de maintenance des systèmes informatiques et réseaux.

Dans l'organisation de la DTI, le pôle SLI est chargé de la définition et de la mise en oeuvre du soutien logistique requis pour les systèmes techniques de la DSNA.

En particulier, il apporte un support aux utilisateurs dans les opérations de maintenance sur ces systèmes. A ce titre, il assure également les prestations de réparation, identifie les risques d'obsolescences, contribue à la définition/acquisition de solutions « matériel » et à leur déploiement en collaboration avec les autres domaines de la DTI.

Tâches :

Le candidat retenu aura pour fonction de :

- gérer les marchés de réparations pour les systèmes informatiques de type "périphériques" (écrans, imprimantes, baies de disques, ...) et des équipements réseaux,
- d'assurer la gestion des obsolescences de maintenabilité pour les matériels listés ci-dessus,
- de participer aux REX MCO matériel en coordination avec les sites opérationnels,
- de participer à la coordination entre les activités d'ingénierie du SLI et celles liées à la maintenance/réparation au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités.
- Rigueur, méthode et organisation.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Connaissances techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques, en particulier dans le domaine de la maintenance matérielle.
- Connaissance des méthodologies de soutien logistique intégré.
- Connaissance de la gestion des marchés publics.
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI.
- Rigueur, méthode et organisation.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05 62 14 59 60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTICHON, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert : Pôle INS

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels.

Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels.

Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle.

Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

Tâches :

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable. Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site.

Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :

- Expérience du milieu opérationnel,
- Veille technologique et réglementaire,
- Connaissance des Marchés publics,
- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- Être rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation,
- Être autonome,
- Avoir le sens du contact,
- Qualité rédactionnelle et de synthèse,
- Motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr LAY, Jean-Luc - 05 62 14 50 36 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VINCENT, Laurence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert au sein du Service Déploiement du pôle IVD

Le poste est défini au sein du Service Déploiement du pôle IVD.

Ce service assure les activités techniques de coordination du déploiement des systèmes ATM pour les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC et Approches.

Le périmètre d'un déploiement englobe la coordination de l'ensemble des activités de déploiement de la fin de la recette usine à la remise des clés (installation câblage et réseaux, livraison système, validation sur site, remise des clés...).

Tâches :

Le titulaire du poste évoluera au sein d'une équipe de 5 agents et travaillera en coordination avec les responsables de déploiement qui réalisent le cadrage puis le suivi des activités et le soutien technique des pilotes de déploiement.

Pour chacun des déploiements à sa charge, le titulaire du poste aura à :

- Définir le déploiement : assurer le découpage en tâches, la répartition entre centres opérationnels et DTI et la ventilation au sein des pôles de la DTI,
- Assurer le pilotage : suivi des actions, des décisions, des risques, tenue délais et objectifs fixés, coordination avec les centres opérationnels,
- Rendre compte de l'avancement au responsable de déploiement concerné.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse.
- Connaissance des systèmes ATM et CNS.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Sens de l'organisation et de la méthode.
- Rigueur
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IGC/M Infrastructures et génie Civil - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IGC/M
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Chef de projet (maîtrise d'oeuvre, assistance à maître d'ouvrage et conduite d'opérations)
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PANABIERE, Philippe - 05 62 14 57 70 philippe.panabiere@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AUTISSIER, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
EXPERT SENIOR

Le pôle Infrastructures et Génie Civil est en charge des activités d'ingénierie et de réalisations liées aux domaines techniques opérationnels tels que la production et la distribution d'énergie secourue et sans coupure des CRNA et des stations isolées de communication et de surveillance, de la climatisation des salles techniques et de de contrôle, de la détection incendie, de l'éclairage opérationnel et de la protection contre les effets de la foudre des bâtiments techniques de la DSNA.

En clair, le pôle intervient comme le garant d'une parfaite adaptabilité entre le système opérationnel au sens large et le bâtiment qui l'accueille. Il intervient aussi bien en métropole, sur l'ensemble des 5 CRNA et des 11 Grandes Approches, mais également en Outre-Mer. Il participe aussi aux grands projets structurants en matière de Génie Civil de la DSNA.

Il contribue à des réflexions de niveau national et édite de nombreux guides servant de référence dans son domaine d'activité.

Tâches :

Le candidat recherché sera en charge de mettre en oeuvre la stratégie adaptée afin de développer les activités du pôle au niveau national comme appui aux services de la DO et notamment :

- Il contribuera aux programmes nationaux 4-Flight et Sysat notamment dont il sera le coordonnateur au sein du pôle,
- Dans le cadre de la démarche achat, il mettra à disposition des sites les outils adaptés en fonction des besoins,
- Il sera également responsable en coordination avec le pôle SLI de la politique MCO des équipements énergie.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe,
- Aptitude au pilotage d'activités et à la négociation,
- Sens de l'organisation, méthode, synthèse, autonomie,
- Bonne connaissance du monde opérationnel,
- Bonnes connaissances du SMI DSNA et des processus de développement de la DTI.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Chef de subdivision Logistiques
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/GR/LOG Subdivision logistique (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-OI/GR/LOG
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Gestionnaire logistique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	KADILA, Victor - 0262 72 87 40 victor.kadila@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FUNG-KWOK-CHINE, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Animation d'une équipe logistique chargée de l'entretien des bâtiments, des matériels et de la gestion du parc auto, du magasin et des archives de la DSAC-OI.

En charge du pôle achat, il assure la passation des commandes ainsi que leur gestion en liaison avec les RPA du service.

La mission principale est d'organiser la gestion des ressources et moyens logistiques (bureau, parc automobile, bâtiments, salles de réunions...)

Tâches :

- Recense les moyens disponibles et planifie les besoins budgétaires et techniques,
- Organise la répartition des moyens en réalisant des plannings, tableaux de bord,
- Supervise les prestations externes
- Assure le suivi technique des moyens mis à disposition:
 - suivi et coordination du suivi des stocks
 - suivi et coordination du suivi de l'entretien des bâtiments et des véhicules
 - gestion du personnel et coordination du travail à effectuer
 - gestion des archives
- Organise la réforme des matériels,
- est chargé de la mise en oeuvre et de l'application de la politique d'éco-responsabilité
- Assure la fonction d'acheteur public pour les dépenses courantes ainsi que l'animation de la cellule achat.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Règles d'hygiène et de sécurité
- Les techniques du bâtiment et de maintenance
- Règles de base de la comptabilité publique
- Gestion des approvisionnements
- Procédures d'achat et passation de la commande publique
- Maîtrise des outils informatiques

Savoirs faire:

- Qualité d'organisation et de méthode
- Savoir négocier et être réactif
- Animer une équipe
- gérer les priorités
- Faire preuve d'anticipation
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Intégrer et gérer efficacement les contraintes
- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/PER/A Performance - Athis (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/PER/A
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURENT, Thierry - 01 69 57 69 88 thierry-j.laurent@aviation-civile.gouv.fr TROIT, Romain - 01 69 57 69 18 romain.troit@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé : Evaluation de la performance du système de trafic aérien.

Au sein du domaine Exigences Opérationnelles des Systèmes (EOS), le pôle Performance (PER), déployé sur le site d'Athis-Mons, est chargé de mesurer la performance actuelle du système de navigation aérienne, et évaluer sa performance future.

Il identifie et quantifie les inefficacités existantes pour cibler les efforts d'amélioration de la DSNA.

Il évalue pour la DO et ses centres les projets de modifications des dispositifs de circulation aérienne, qu'ils soient en-route, en zone terminale ou au sol.

Il mesure l'impact d'expérimentations, de mises en service opérationnelles, ou de décisions tactiques sur les indicateurs de fonctionnement.

A ces fins, le pôle développe et met en oeuvre des outils de gestion, traitement et analyse de données, ainsi que de simulation arithmétique.

Ces activités sont menées dans des cadres variés, locaux comme internationaux, en relation avec les différentes composantes de la DSNA comme de la DGAC, et en partenariat avec les ANSP du FABEC, ainsi qu'avec Eurocontrol, les compagnies aériennes ou des organismes de recherche pour les projets SESAR.

Tâches :

Le candidat retenu participera à des études, pour lesquelles il :

- assurera le cadrage, l'organisation et le suivi des activités,
- réalisera ou encadrera des développements informatiques,
- analysera les résultats afin de produire des rapports de synthèse pertinents pour les clients,
- assurera la coordination avec les partenaires-clients des études.

Il participera au développement des activités et compétences du pôle.

Profil - Qualification :

- Connaissance de la Navigation Aérienne,
- Capacité à mener une étude en autonomie,
- Aptitude au travail en équipe,
- Bon niveau d'anglais,
- Goût pour l'analyse de données, la modélisation, l'informatique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique/informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique confirmé : Consolidation des besoins pour les métiers MO / MS / Sub Etudes / QS

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences relatives aux besoins opérationnels pour les acteurs du système ATM.

Tâches :

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers de d'exploitation technique en particulier pour les métiers Maintenance Opérationnelle, Maintenance Spécialisée, Subdivisions études, et Qualité de Service/Sécurité sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, en particulier les programmes 4-Flight, SYSAT.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, les sites opérationnels, dans les phases amont de définition système et les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations pré-opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Sens de l'organisation et de la planification,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Bonne connaissance des métiers de l'exploitation des systèmes opérationnels,
- Expérience opérationnelle souhaitée,
- Bon niveau d'anglais.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Contrôleur d'aérodrome*LFGJ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE LFGJ/CA Dole Tavaux - Circulation aérienne (TAVAUX CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFGJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Éventuelle
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 03.88.59.64.80 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEFEVRE, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôleur Dole Tavaux

* Assure le contrôle aérien sur l'aérodrome

Tâches :

* Exerce la qualification maximale du centre, prévenir les collisions y compris sur l'aire de man?uvre, accélérer et ordonner la circulation aérienne, et ce, en intégrant les contraintes d'environnement lorsqu'elles existent

* Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin

* Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents

* Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

"* Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

* Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

* Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes

* Participe aux commissions locales de sécurité"

Profil - Qualification :

Techniques de base

L'affectation sur le poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADI/TWR/ RAD

Etre apte à gérer son stress

Qualités requises

Faire preuve de méthode et de rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD- ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDES
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/ETUD Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Etude (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr GOUHOT, Jean-Claude - 01.69.57.60.60 jean-claude.gouhot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TSIVATOU, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il pourra être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision.

Profil - Qualification :

Rédige des notes, consignes, comptes rendus, bilan, lettres.
Met en oeuvre et suit des procédures
Anime des GT et des réunions

Sous l'autorité du chef de subdivision études, il participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes et :

- . Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies
- . Participe à l'élaboration de MISO
- . Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- . Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- . Participe à la permanence opérationnelle
- . Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- . Savoir réaliser une solution technique adaptée
- . Savoir gérer les interfaces
- . Connaître les systèmes et équipements
- . Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- . Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- . Savoir suivre un projet
- . Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- . Savoir donner un avis technique
- . Etre clair et concis

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57.65.63 dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAURE, Marie-Laure

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il pourra être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision.

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Gère des projets CA
Gère des applications métiers CA et RH
Anime des GT et des réunions
Met en oeuvre et suit des procédures
Participe à la gestion du SMI

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

- . Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et la FMP
- . Etude et élaboration des dossiers (en relation avec la DO) concernant l'évolution des espaces et des procédures
- . Traitement des demandes de publications et mises à jour, élaboration des lettres d'accord
- . Mise en oeuvre des modifications
- . Relations avec les autres organismes et la partie militaire (lettres d'accord, problèmes opérationnels)
- . Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages
- . Mise en oeuvre de simulations

Traitement des FNE

Gestion du personnel :

Spécifie, assure la veille technologique et contribue à la maîtrise d'oeuvre des outils d'optimisation du potentiel de contrôle

Participe à la gestion du personnel en salle de contrôle et au BTIV (bureau de transmission des informations de vol) : tours de service, horaires, congés...

Documentation/réglementation :

Assure la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes

Coordination avec les autres organismes :

Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires

Participe à la négociation et à la rédaction des lettres d'accord

Fonctionnement du service :

Participe à la permanence opérationnelle

Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- . Connaître et exploiter le Manex
- . Connaître la réglementation NA
- . Savoir expliquer les procédures de réglementation
- . Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- . Savoir animer une équipe
- . Savoir suivre un projet
- . Etre dynamique et adaptable
- . Etre clair et concis.

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation à la tenue du poste RPO.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Contrôleur technique d'exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur tech d'exploitation qualifié*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVALE, Laura - 05.96.55.60.27 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 05.96.55.60.28 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance avec 2 qualifications (spécialité OPS/CAT/inspecteur et OPS/RAMP/ CTE) selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	COSSET, Martial

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/AG-SR/OPA - Subdivision transport aérien - CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION et INSPECTEUR DE SURVEILLANCE

Les contrôleurs techniques d'exploitation (CTE) assurent le contrôle au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un aéroport de ressort territorial de la DSAC/AG. Ces contrôles s'inscrivent notamment dans le cadre du programme SAFA. Les inspecteurs de surveillance contribuent à la certification et la surveillance des compagnies aériennes basées.

Tâches :

Activités principales (CTE et IOPS) :

CTE :

- Réalisation de contrôles programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées portant sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil.
- Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale.

IOPS :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des exploitants.
- Réalise et suit, en tant qu'inspecteur, les audits/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés.
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur.
- Propose la décision relative à l'autorisation technique et administrative sollicitée.

Il peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation adaptée.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée
- Connaissance des réglementations dans le domaine AROPS
- Techniques d'inspection et d'audit
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire :

- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles - Capacité d'analyse et de prise de décision dans des délais limités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Maîtrise des outils informatiques

Particularités :

Poste localisé au Lamentin (aéroport) :

Un système d'astreinte rémunérée est mis en place pour effectuer les inspections au sol en dehors des heures de travail.

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O_Chef Circulation Aérienne DINARD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O LFRD/TWR Dinard Pleurtuit Saint Malo - Circulation aérienne (PLEURTUIT)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFRD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Antoine - 02 28 00 25 01 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ATTORRESI, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est responsable du fonctionnement de l'organisme de contrôle d'aérodrome de son site.

Tâches :

GENERIQUES

- Anime et encadre son organisme
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Participe à la gestion administrative du fonctionnement de l'organisme en coordination avec les subdivisions RH et FI
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du service exploitation, les maintenances de rattachement et les autres sites du SNA-O
- Applique les exigences réglementaires conformément aux directives du SNA-O

SPECIFIQUES

- Elabore et valide les tableaux de service
- Coordonne la formation initiale et continue des contrôleurs avec la subdivision instruction du service
- Dans le cadre de la formation initiale, assure un complément de formation théorique à celle dispensée par l'instructeur régional
- Rédige le Manex et assure sa mise à jour
- Elabore les consignes d'exploitation,
- Coordonne et prépare les interventions techniques avec la subdivision études-environnement et le service technique
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Répond aux consultations relatives à l'espace aérien
- Assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la circulation aérienne adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome et au respect de l'environnement (exploitant d'aérodrome, DSAC, usagers)
- Gère les protocoles avec les usagers et l'exploitant d'aérodrome
- Participe à la commission de formation en unité de l'organisme

Profil - Qualification :

Techniques de base

1/ Navigation aérienne

- Connaissance de la réglementation et de l'organisation de la CA

2/ Environnement

- Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement

3/ Informatique

- Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission

Qualités requises

- Aptitude au travail en équipe et aux relations avec les usagers
- Capacité d'écoute, de dialogue et aptitude à négocier

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O_SPECIALISTE EXPLOITATION_SUB_CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-O/EXPL/NCTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr DAULE, Dominique - 02 28 00 25 30 dominique.daule@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre Dame des Landes) à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	FREHEL-ASTIER, Mathieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Suit les dossiers qui lui sont attribués dans les domaines de la subdivision

Tâches :

GENERIQUES

- Participe à la gestion de projets
- Assure le suivi en temps réel des demandes d'activités particulières et des événements
- Assure l'interface entre les entités concernées pour le traitement des dossiers espace
- Participe à des groupes de travail et à des réunions
- Rédige des notes/consignes, comptes-rendus, bilans ou courriers vers l'extérieur
- Rend compte du résultat des travaux, de réunions, de manière claire et concise

SPECIFIQUES

- Assure le suivi des statistiques DO
- Assure le suivi des tableaux d'actions et la gestion documentaire de la subdivision
- Assure le suivi du TDS pour l'organisme de Nantes
- Prépare et coordonne les interventions techniques sur Nantes avec la sub EE et le service technique
- Réalise en tant que de besoin des études de trajectographie et de cartographie à l'aide des outils spécifiques.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

1/ Navigation aérienne :

- Connaissance de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils du contrôle)
- Connaissance de l'environnement de la subdivision (organisation de la Navigation Aérienne globalement)

2/ Informatique :

- Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission

3/ Gestion de projet :

- Connaissance des techniques de gestion de projet

4/ Langue anglaise

Qualités requises :

- Savoir appliquer la réglementation au contexte local
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Être dynamique et adaptable
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Être clair et concis y compris sur des sujets complexes

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ORLY ASSISTANT SUB CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr LAURAIN, Gwenaël - 01.49.75.65.59 gwenael.laurain@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MIRABAIL-MALICHECQ, Lucile

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION CONTROLE ORLY

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe à l'élaboration des modifications ou créations de dispositifs circulation aérienne, notamment en animant le GT Procédures d'Orly.
- Coordonne les études de sécurité des projets de circulation aérienne.
- Coordonne la mise en oeuvre des projets de circulation aérienne.
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord et protocoles.
- Suit l'évolution de la réglementation et en informe les contrôleurs.
- Suit et amende les Manuels d'Exploitation TWR-APP et CDT.
- Participe aux réunions de retour d'expérience (RSE, AREX, CLS).
- Participe à la permanence opérationnelle.
- Assure l'intérim du Chef de Subdivision pendant son absence.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité:

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation aux études de sécurité

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle.
- Connaissances en bureautique.

Qualités requises :

- Esprit de synthèse.
- Sens du contact et de la discussion.
- Bonne aptitude à rédiger.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Spécialiste technique/informatique conf
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARDEISEN, Franck - 05 62 14 59 39 franck.gardeisen@aviation-civile.gouv.fr MESTON, Yannick - 05 62 14 57 01 yannick.meston@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique confirmé : Préparateur de données de simulation.

Au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes », le pôle XPE est responsable de la mise en oeuvre de simulations temps réel ayant pour but l'évaluation opérationnelle des systèmes de contrôle aérien.

Ces simulations mettent en jeu un corpus important de données opérationnelles et techniques (environnement ATC, échantillons de trafic, scénarios opérationnels, paramètres systèmes).

La préparation de ces données passe par des activités d'analyse, de sélection et d'intégration des données pertinentes dans les systèmes sous forme de fichiers informatiques. En outre, le développement d'outils de traitement, de conversion ou de mise en forme des données est souvent requis.

Tâches :

L'agent recruté sur ce poste sera en charge de telles activités. Il participera également par ce biais au processus de capitalisation des données et outils de préparation au sein du pôle XPE.

Le travail pourra se dérouler tant en contexte national, que dans le cadre de collaborations européennes.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'organisation du contrôle aérien en-route et approche,
- Connaissances des systèmes ATC et des données qu'ils utilisent, et faculté d'adaptation à de nouveaux systèmes,
- Goût pour le travail en équipe,
- Aptitude à établir un planning, respecter un calendrier,
- Connaissance du métier de contrôleur aérien,
- Bon niveau d'anglais,
- Une connaissance des techniques de simulation, ainsi que des compétences informatiques (systèmes d'exploitation, langages de programmation) seraient un plus.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY ASSISTANT SUB QSE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr DAGUZON-CASENAVE, Isabelle - 01 70 03 40 32 isabelle.daguzon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SPANDRE, Suzanne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUB QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY

RATTACHE A : CHEF DE LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE ENVIRONNEMENT ORLY

MISSION :

Participe à l'encadrement et au fonctionnement de la subdivision QSE

Profil - Qualification :

- Anime et répartit le travail au sein de la Subdivision Qualité de Service et Environnement ;
- Participe au traitement et au suivi des dossiers sécurité conformément au processus R1 ;
- Participe au traitement des dossiers liés à l'environnement ;
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
- Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience ;
- Elabore des documents d'analyse et de synthèse des évènements de sécurité ;
- Participe à l'élaboration et au suivi d'indicateurs de sécurité ;
- Participe aux réunions nationales ou régionales "Qualité de Service" ;
- Participe aux spécifications et validation des outils de la QSE ;
- Assure l'intérêt de la subdivision QSE en l'absence du chef de subdivision ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de subdivision :

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité
- il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement ;
- Connaissance des procédures opérationnelles et administratives en vigueur ;
- Connaissance de l'organisation DGAC.

Qualités requises :

- Conduite de réunion ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Rédaction de notes, comptes-rendus, bilans ;
- Connaissance de l'anglais ;
- Sens des relations humaines, de la discrétion et de la mesure.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP ORY/SE COORDONNATEUR NAVIGAT AERIENNE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Coordonateur NA*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr ROCHEREAU, Dominique - 01.49.75.65.52 dominique.rochereau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROUQUET, Sandrine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

COORDONNATEUR NAVIGATION AERIENNE

Support au contrôle d'aérodrome, sécurité

Interface Tour de contrôle, partenaires de la plate forme

Profil - Qualification :

Assure, en s'appuyant sur les visites d'exploitation, la coordination opérationnelle entre le gestionnaire ADP et la Tour relative à toute modification de l'opérabilité de la plate forme, notamment lors de la réalisation d'interventions contraignant son exploitation Circulation Aérienne ; Assiste la Tour dans sa mission de contrôle d'aérodrome par le suivi des véhicules circulant sur l'aire de manoeuvre (Orly Manoeuvre) ;

Participe au contrôle du respect de l'arrêté relatif à la police sur la plate-forme et du règlement d'exploitation de l'aire de mouvement ;

Assure les tests relatifs à l'obtention et au renouvellement de l'autorisation de conduire sur l'aire de manoeuvre (permis M) ;

Assure la familiarisation à la conduite sur les aires de trafic (permis T) pour les agents du SNA ;

Correspondant aéronautique local du SIA pour l'information temporaire non prévisible (demande de NOTAM) ;

Participe, dans le cadre du PSSA, à la diffusion au titre des SNA-RP du message d'alerte vers les services publics et le gestionnaire de l'aéroport et à la collecte d'information ;

Recueille l'information suite aux incidents/accidents aéronautiques et s'assure de sa communication vers l'encadrement local et selon les cas le BEA, la DSAC, la DSNA ;

Participe aux échanges collaboratifs, notamment en renseignant la page paramètres plateforme du site CDM@ORY et en participant aux audioconférences avec le gestionnaire ;

Participe à l'information du gestionnaire et des partenaires (environnement...) relative aux modifications des conditions d'exploitation CA de la plate forme ;

Assure la composante pratique du stage plate-forme PLA aux contrôleurs stagiaires (PFU)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,

il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,

il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire ;

Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international.

Qualités requises :

Aptitude à s'adapter à des situations imprévues et à réagir rapidement en présence d'un événement soudain.

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation locale à la tenue du poste ;

Formation conduite sur les aires (permis T et M) ;

Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome ;

Bureautique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de subdivision informatique
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/GR/INF Subdivision informatique (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-AG/GR/INF
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ZERROUKI, Catherine - 05.96.55.63.05 catherine.zerrouki@aviation-civile.gouv.fr MARIE-APPOLINE, Céline - 05.96.55.63.08 celine.marie-appoline@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ZEMBOULINGAME, Arroquidasse

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le Chef de subdivision en poste au siège de la DSAC/AG, encadre 6 agents dont 2 localisés à la délégation Guadeloupe et 1 à la délégation Guyane.

Il coordonne et assure la politique des systèmes d'information de la DSAC/EC et du SSIM dans la zone Antilles-Guyane.

Tâches :

Il est chargé :

- d'élaborer et d'assurer l'administration des systèmes d'information et leur maintien en situation opérationnelle,
- de coordonner les activités informatiques dans les deux délégations, au siège et sur le site du Lamentin.

La subdivision informatique intervient également dans toutes ses missions pour le compte du SNA/AG et du SNIA/AG.

Profil - Qualification :

Connaissances

- Techniques informatiques et de communication
- Architecture des équipements locaux
- Procédures du service support
- Politique de sécurité des systèmes d'information (ITIL)

Savoir-faire

- Utiliser les systèmes d'exploitation installés sur les serveurs et les équipements réseaux
- Travailler en équipe
- Rédiger et respecter les procédures d'exploitation des systèmes
- Prévenir les incidents en analysant les problèmes rencontrés
- Rigueur et méthode
- Planifier les changements et en rendre compte
- Gérer et configurer les outils dont il a la charge
- Veille technologique et sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/MEAS/AG Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/MEAS/AG Division programme sécurité de l'Etat en aviation générale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 georges.welterlin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOSTEFAL, Zohra

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Au sein de la division PSE aviation générale, participe à la coordination, au développement et à l'animation du PSE.

Tâches :

Dans le cadre des activités de DSAC/MEAS, sous le contrôle du chef de division PSE aviation générale, cet agent :

- assure le développement de productions de sensibilisation aux risques notamment sous la forme d'affiches ou de séquences vidéo.
- contribue aux activités de promotion de ces productions lors de déplacements sur le terrain.
- suit les événements de sécurité et l'accidentologie de l'aviation générale.
- participe à l'identification des thèmes susceptibles de faire l'objet de mesures de prévention, de sensibilisation ou de retour d'expérience.
- suit et relance dès que nécessaire les actions du programme de sécurité de l'Etat pour l'aviation générale et notamment les actions liées aux orientations figurant dans le plan stratégique pour l'amélioration de la sécurité « Horizon 2018 ».
- coordonne étroitement les activités correspondantes, en particulier lors des réunions de l'instance de sécurité de l'aviation de loisir (ISAL), avec la mission aviation légère, générale et hélicoptères (DGAC/MALGH), les représentants des fédérations, le BEA, et les correspondants désignés des DSAC-interrégionales.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance de la DGAC

Connaissances techniques et opérationnelles sur l'aviation générale

Connaissances bureautiques

Anglais courant et aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Etre ouvert au changement et savoir remettre en cause les acquis.

Sens des contacts, du dialogue et de l'organisation Savoir coordonner des actions faisant intervenir un nombre important d'acteurs.

Savoir travailler en réseau

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/QSS SNA/CE - Subdivision qualité de service sécurité (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-CE/EXPL/QSS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FIRPO, Marie-Hélène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA-CE LYON SAINT-EXUPERY
SPÉCIALISTE EXPLOITATION

Assiste le chef de subdivision QS-S et l'assistant de sub QS-S

Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

Identifie les objectifs et les besoins associés

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ / QUALITÉ/ ENVIRONNEMENT :

Recueille les évènements Circulation Aérienne et renseigne la base de données INCA

(ESARR 2)

Assure la transmission des fiches de notification d'événement (FNE) pour traitement par les services concernés

Assure la traçabilité des FNE

Constitue les dossiers concernant les événements avec procédures réglementaires (AIRPROX et réclamations) ainsi que ceux concernant les incursions de piste, les quasi CFIT, les RA-TCAS et les STCA (ESARR 3)

Participe aux CLS

Traitement des intrusions VFR

Rédaction des lettres de réponses aux compagnies et usagers

SPÉCIFIQUES :

Transcriptions certifiées

Trajectographies

Établissement de dossiers d'infraction pour les intrusions VFR

Environnement (dépouillement Odyssee et analyse des écarts de trajectoires)

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE :

Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA

Connaître la réglementation nationale et européenne encadrant l'activité de la subdivision

Connaître la réglementation de la Circulation aérienne

Connaître et savoir exploiter les Manex

Traiter les incidents et airprox

Exploiter les outils bureautiques

Bonne connaissance de la langue anglaise

QUALITÉS REQUISES :

Capacité d'analyse des dysfonctionnements et esprit de synthèse

Rigueur et méthode

Bon relationnel

Sait travailler en équipe

FORMATION D'INTÉGRATION :

Maîtrise des outils QS-S : INCA, SNER, ELVIRA

Assimiler le MAN TES et le manuel local QS-S

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP-CRNA/NORD-AGENT BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL/BTIV Organisme CRNA/N - SE - Entité BTIV (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57.65.63. dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GIRARD, Marie-Claire

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
AGENT BTIV

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, assure l'information aéronautique et assure l'information de vol au profit des VFR. Il dispense une formation en temps réel à des TSEEAC en cours d'acquisition de l'habilitation CIV.

Profil - Qualification :

- . Assurer le service d'alerte au profit des usagers (suivi des vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage
- . Exploiter la messagerie RSFTA
- . Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM)
- . Assurer l'information de vol

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT:

- . Procéder à la notification d'événements
- . Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- . Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels
- . Participer aux commissions de sécurité
- . Participer aux audits
- . Activer les plans « situations inhabituelles » et « cendres »

OUTILS :

- . EXCEL, CIGALE, SNER, SIGMA, ODS, ARTEMIS, RADIO

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaissance des services de la Navigation Aérienne française
- . Bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite
- . Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- . Capacité de réaction à une situation critique
- . Communiquer efficacement
- . Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers
- . Grande adaptabilité à différentes tâches

FORMATION D'INTEGRATION

- . Qualification ou habilitation pour le poste
Habilitation CIV et BTIV
Gestionnaire de suivi : Chef BTIV

EXPERIENCE SOUHAITEE :

- . Connaissance du milieu aéronautique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP TOUSSUS-LE-NOBLE CHEF CA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01 69 57 69 13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARIE, Xavier-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE

Assure l'organisation et le suivi du fonctionnement de l'organisme de contrôle de Toussus le Noble

Profil - Qualification :

- Est le responsable opérationnel de l'organisme de contrôle ;
- Anime et encadre les agents techniques et administratifs (environ 15 TSEEAC et 2 agents Aéroports de Paris assurant le secrétariat de l'organisme) ;
- Assure la gestion de la qualité et de la sécurité de service ;
- Est l'interlocuteur direct des usagers de l'aéroport (aéroclubs, sociétés) pour ce qui concerne la fourniture du service de contrôle ;
- Participe aux relations avec l'environnement (service environnement d'Aéroports de Paris et représentants locaux). Peut participer à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome ;
- Analyse les besoins d'évolution de la plate-forme. Propose et suit les projets retenus ;
- Participe aux permanences de commandement aviation générale.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements CA ainsi que des REX locaux. Met en œuvre les actions correctives dans le domaine de traitement des événements CA qui lui est délégué.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance des services de la DGAC
- Connaissance de la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaissance du fonctionnement des aérodromes

Qualités requises :

- Goût et sens des relations humaines
- Aptitude à l'encadrement
- Aptitude à gérer les changements

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation chef circulation aérienne.
- Pratique d'audit,
- Etudes de sécurité
- Conduite de projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ORLY-AG CHEF SUB ETUDES QSE ENV
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/ETD-QS Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Etudes QS (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPO/AG/ETD-QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01 69 57 69 13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COPY, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES QUALITE SERVICE SECURITE ENVIRONNEMENT

Anime, encadre et participe à l'activité de la subdivision

Profil - Qualification :

Sous la responsabilité du Chef de service aviation générale et de son adjoint :

- Est le correspondant des huit aérodromes contrôlés pour ses domaines d'activités.
- Réalise le suivi des actions liées à ses domaines d'activités.
- En collaboration avec les 4 assistants de classe dont il assure l'encadrement, il coordonne les activités dans les domaines suivants :
- Information aéronautique ;
- Avis techniques CA concernant les opérations particulières (obstacles, activités particulières, manifestations aériennes, travail aérien, espaces temporaires) ;
- Synthèse des statistiques et diffusion des données pour l'élaboration du tableau des indicateurs sécurité d'AG ;
- Suivi de l'opérabilité des plates-formes et de la conformité des installations NA ;
- Coordination des travaux sur l'aire de mouvement et sur les installations techniques ;
- Études nécessaires à la mise en oeuvre de nouvelles procédures et de nouveaux systèmes opérationnels ;
- Expression de besoins (EB) concernant l'exploitation des outils opérationnels ;
- Traitement des événements liés à la qualité de service et à la sécurité (organisation des CLS/E et CLS/T) et suivi des enseignements ;
- Organisation des réunions AREX et des audioconférences QS/S et suivi des enseignements ;
- Élaboration des bilans sécurité ;
- Réponses aux sollicitations concernant l'environnement ;
- Participations aux réunions concernant l'environnement (CCE, suite de la charte).
- Prépare les dossiers d'infraction devant être soumis à la DSAC ;
- Participe aux astreintes opérationnelles Aviation Générale.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ / QUALITÉ/SURETÉ/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de service:

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité ;
- il veille à la notification des événements sensibles dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il participe à la coordination sécurité ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS (E et T) ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions Analyse et Retour d'Expérience.

COMPÉTENCES

Techniques de base :

- Connaissance des services de la DGAC et d'ADP ;
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance de la réglementation relative aux aérodromes (CHEA, ITAC) ;

- Connaissance de la mise en oeuvre du système de management intégré (SMI) ;
- Connaissance des procédures relatives au traitement des événements de sécurité ;
- Notions de conception des procédures IFR ;
- Connaissance des enjeux environnementaux liés aux aérodromes.

Qualités requises :

- Goût pour l'encadrement,
- Sens des relations avec des services extérieurs,
- Conduite de réunion,
- Esprit de synthèse et aisance rédactionnelle,
- Pratique ou expérience du pilotage.

FORMATION D'INTÉGRATION :

- Management ;
- Études de sécurité ;
- Pratique d'audits ;
- Gestion de projets.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CTRL AERODROME SAINT CYR L'ECOLE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPZ Organisme Orly-AG - AG - Saint-Cyr l'Ecole - CA (ST CYR L ECOLE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPZ
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr TESTARD, Bruno - 01 30 58 12 60 bruno.testard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32h

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Saint Cyr l'Ecole

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ETAMPES CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Décision GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNAs/RP ETAMPES MONDESIR - Circulation Aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY AG- TOUSSUS LE NOBLE CONTROLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr AQUILEIO, Stéphane - 01 39 56 34 75 stephane.aquileio@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME au SNA/RP AERODROME DE TOUSSUS LE NOBLE

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Toussus le Noble

Profil - Qualification :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation du SNA-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY/AG-ASS. CHEF SUB INSTRUCTION
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/INST Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Instruction (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de Subdivision*LFPO/AG/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr YASSA, Sylvain - 01.69.57.69.06 sylvain.yassa@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le chef de subdivision instruction dans ses attributions
- Est responsable du simulateur local
- Est chargé de mettre en oeuvre et vérifier le suivi de la formation en unité des contrôleurs stagiaires et continue des contrôleurs qualifiés

Profil - Qualification :

Génériques :

- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Seconde le chef de subdivision et traite les dossiers qui lui sont confiés
- Supervise les agents en charge de la mise en oeuvre du simulateur local : créations d'exercices, suivi des mises à disposition de nouvelles versions, suivi des évolutions des outils constituant le simulateur, coordination avec les entités concernées (PER, ...)
- Participe à des groupes de travail et/ou réunions dans le périmètre de son activité
- Peut maintenir valide sa mention d'unité

Responsabilités en matière de Sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de subdivision Instruction, il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures liées à la sûreté et l'environnement sont mises en oeuvre.

A ce titre, il :

- S'assure de la mise en place et du suivi des formations théoriques, simulateur et pratiques des contrôleurs conformément aux exigences fixées pour l'homologation des fournisseurs de formation.
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives en fonction des comptes rendus de Suivi Sécurité Exploitation
- Participe à la création de simulations destinées à la formation continue et aux stages FSI

Spécifiques :

- Accueille les nouveaux stagiaires et instructeurs
- Supervise l'encadrement, la logistique et le contenu pédagogique des stages de simulations faites sur le simulateur local
- Vérifie le contenu et le suivi des formations
- Organise et supervise en coordination avec les instructeurs régionaux la vérification des connaissances théoriques conformément à la circulaire 080546.
- Veille à l'archivage des documents de suivi de formation.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Avoir exercé une qualification de contrôle (recommandation)
- Expérience acquise par l'exercice de la fonction d'instructeur
- Connaissance du suivi de la formation initiale contrôleur ICNA et TSEEAC
- Connaissance des outils informatiques : ses utilisations bureautique et pédagogiques

Qualités requises :

- Etre organisé
- Etre pédagogue
- Etre rigoureux
- Etre à l'écoute
- Etre vigilant

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stages SCANSIM ENAC
- Formation aux outils pédagogiques
- Stage de conduite de réunion
- Pratique d'audit
- Formation FH.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAULCON, Thibaut - 01 49 56 82 01 thibaut.faulcon@aviation-civile.gouv.fr LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques. Sous l'autorité du chef de la subdivision assistance projets informatiques, en concertation avec la DSI, au sein de la division systèmes d'information à Bonneuil sur Marne.

Tâches :

Mission principale :

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues. Assistance pour la maîtrise d'oeuvre d'applications.

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA...)

Activités principales :

Réalisation de spécifications générales et participation à la rédaction de spécifications fonctionnelles des applications attendues par les départements techniques du STAC.

Conception d'applications métiers

Rédaction de documentations techniques et de guides utilisateurs

Réalisation de prototypes

Support et assistance auprès des utilisateurs lors de la mise en oeuvre des applications

Réalisation de documentation projet

Profil - Qualification :

Connaissances générales sur la gestion de projet

Connaissances en spécifications d'applications

Recette d'une application

Notions de développement d'applications

Base de données

Savoir-faire :

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels

Contribuer à une veille technologique et sécurité.

Expérience souhaitée :

Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

Conditions particulières :

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr BOILEAU, Patrick - 03.88.59.63.84 patrick.boileau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	LAFITTE, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Auditeur Navigation Aérienne

Participe à la saisie et au suivi des évènements régionaux dans la base ECCAIRS

Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Capacité à rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Qualifications :

Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne

- Techniques d'audit

- Etudes de sécurité

- Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Auditeur national

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Participe à l'harmonisation des actions de surveillance avec les délégations

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'affaires*DS-NE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - Spécialisé SSLIA/ADR-OPS-Services

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, et autres domaines de la certification aéroportuaire (nationale et UE).

Contribue à l'expertise nationale dans les domaines SSLIA/SPPA/ADR-OPS-Services (regl UE 139/2014).

Auditeur national (réglementation française et européenne) .

Instruit les demandes d'agrément des personnels SSLIA.

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance (au niveau local et national).

Organise et suit la surveillance de l'ensemble des SSLIA et SPPA de la DSAC NE.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE.

Est le référent auprès des préfetures pour les problématiques des plans de secours.

Participe à la saisie et à l'analyse des évènements dans la base ECCAIRS.

Apporte une expertise technique auprès de la division RDD pour les problématiques de coûts SSLIA et SPPA.

Participe à l'harmonisation des actions de surveillance de la DSAC NE.

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Profil - Qualification :

Auditeur national (réglementation française et européenne).

Sens des responsabilités.

Expérience de la surveillance des domaines aéroportuares.

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et être force de propositions.

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains.

Disponibilité et aptitude au travail en équipe.

Savoir rédiger des rapports et des projets de textes à portée réglementaire.

Déplacements à prévoir.

Conditions particulières :

Expertise technique et réglementaire (nationale et UE) des domaines SSLIA et SPPA.

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, SGS, EISA) nécessaires.

Aptitude et expérience de la formation dans les domaines de son expertise.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/SUR Division Sûreté (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MAHIEUX, Karin - 03.88.59.64.22 karin.mahieux@aviation-civile.gouv.fr CHATEL, Catherine - 03.88.59.63.69 catherine.chatel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 28 mars 2012
Personne remplacée :	SALAUN, Elodie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE au sein de la division sûreté
Chargé d'études pour le corps des assistants

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des agréments
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance, du renouvellement et du suivi des agréments
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien
- Contribue à la rédaction des textes soumis à approbation préfectorale
- Siège dans les instances de concertation locale
- Instruit, le cas échéant, les demandes de titres d'accès

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques des inspections sur site
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ERS/SA - Adjoint chef de pôle
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/SA Pôle sécurité aéroportuaire (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/ERS/SA
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LENCK, Carole - 0158094166
Personne remplacée :	BERNADAC, Aude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le chef de pôle dans les missions suivantes :

- Définition de la politique règlementaire en matière de sécurité aéroportuaire ;
 - Orientation et encadrement des activités du pôle ;
 - Coordination avec les instances internationales, les autres services de la DGAC et les acteurs de l'industrie (exploitants aéroportuaire).
- Suit certains dossiers en propre

Tâches :

- Contribue aux évolutions règlementaires internationales : participe aux groupes de travail de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationales (OACI), coordonne le réseau des participants français et les positions françaises ;
- Contribue aux évolutions règlementaires européennes : négocie avec l'Agence européenne de Sécurité aérienne (AESA), coordonne la position française ;
- Elabore la réglementation nationale : dans les domaines non concernés par la réglementation européenne, recueille et analyse les besoins, élabore les projets de texte en lien avec les exploitants aéroportuaire et les autres ministères concernés ;
- Participe à l'encadrement des agents du pôle.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance de la réglementation applicable aux aéroports ;
- Anglais lu, écrit, parlé ;
- Connaissance des instances européennes et internationales dans le domaine de l'aviation civile.

Savoirs faire :

- Maîtrise des réunions techniques internationales ;
- Encadrement d'équipe ;
- Animation d'un réseau d'experts ;
- Capacités d'analyse et synthèse.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NORD SR2/DIVISION RDD
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/DD Subdivision développement durable (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-N/SR2/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAVAREL, Eric - 01 69 57 77 41 eric.favarel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JESTADT, France

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer en binôme le fonctionnement de la cellule en charge du traitement des dossiers "obstacles"

Répondre aux demandes des maires et porteurs de projets sur la compatibilité des obstacles projetés (provisoires ou définitifs) avec la sécurité de la navigation aérienne ; Donner des avis dans le cadre de la révision des PLU ; Répondre aux consultations ANFR ; Organiser ou participer à des réunions mettant en présence les acteurs autour d'un projet afin de motiver l'avis rendu.

Profil - Qualification :

Connaissances de base sur les métiers de la DGAC (NA, TA, DD)

Procédures administratives de consultation des services de l'Etat

Logiciels spécifiques (dessin et géographique)

Logiciels bureautiques

Sens de l'analyse de dossiers complexes

Qualités rédactionnelles

Aptitude au contact avec d'autres entités (réunions)

Sens de l'organisation (suivi des dossiers)

Disponibilité

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - ROISSY Chef Sub Espaces procédures
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé au choix sur le site d'ORLY ou CDG.
Remplacement :	JM LAVIGNAC

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION Espaces procédures

Tâches :

Encadre les personnels, gère et planifie les activités de la Subdivision : partage du travail et suivi des dossiers.

- Etudes et adaptation du dispositif circulation aérienne de la région parisienne.
- Etudes des procédures de départ, d'arrivée, d'attente et d'approche aux instruments.
- Elaboration des supports de l'ensemble des dossiers techniques à l'aide d'outils DAO/CAO.
- Elaboration des dossiers d'homologation des procédures de départ et d'approche aux instruments.
- Etudes relatives au respect des servitudes aéronautiques de dégagement.
- Etudes et avis techniques dans le cadre de travaux.
- Elaboration et suivi permanent d'une base de données obstacles sur et aux abords des aérodromes.
- Elaboration de l'information aéronautique temporaire et permanente des aéroports parisiens en particulier dans les domaines suivants: restrictions et modifications relatives aux travaux majeurs sur les aéroports ; modifications des trajectoires , des procédures PANS-OPS et des minima opérationnels ; manifestations aériennes ponctuelles et périodiques.
- Participation aux études relatives aux espaces aériens de la région parisienne.
- Préparation technique des dossiers espaces pour traitement en CRG.
- Participation technique à certains dossiers liés à l'environnement.
- Participation en qualité de coordonnateur technique pour les besoins des simulations temps réel.
- Participation à différents GT techniques nationaux dans le cadre du développement de critères techniques nécessaires à l'évolution des procédures, d'aspects réglementaires , de la stratégie de la mise en oeuvre de la navigation de surface (RNAV).
- Participation aux spécifications techniques nécessaires à la modélisation de simulations temps réel.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances dans le domaine de la conception de procédures de la circulation aérienne, ou capacité et volonté de les acquérir rapidement grâce aux stages prévus à cet effet.
- Bonne connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne.
- Bonne connaissance de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils de contrôle).
- Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement.
- Utilisateur de bon niveau des outils bureautiques classiques et de niveau expertise de produits spécifiques.
- Capacité d'animation et de motivation d'une équipe.
- Bonne capacité de synthèse.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mise en application, dans le cadre des activités du poste, de la réglementation et des textes en vigueur ;
- Est l'informateur coordonnateur de l'information aéronautique pour les SNAS/RP

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP CDG/LB - Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DIR/SMI Organisme CDG-LB - SMI (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FOUCHER, Jean-David - 01 74 37 85 05 jean-david.foucher@aviation-civile.gouv.fr BLANDEL, Guillaume - 01 74 37 85 11 guillaume.blandel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTIN, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE :

SPÉCIALISTE EXPLOITATION CONFIRMÉ SMI

Assiste le Responsable SMI de l'organisme dans l'animation et la coordination de la mise en oeuvre et du fonctionnement du SMI de l'organisme de Roissy-Le Bourget. Contribue au SMI des SNA-RP.

Les activités générales du Spécialiste Exploitation Confirmé SMI sont les suivantes

- Organise et anime la mise en oeuvre des démarches sécurité et qualité au sein de l'organisme.
- Est un correspondant des services de la DSNA et des services ADP pour les questions relatives à la sécurité et à la qualité au sein de l'organisme
- Apporte un support méthodologique aux services de l'organisme dans ses domaines de compétence
- S'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées
- Anime l'information et la sensibilisation des personnels sur les démarches qualité et sécurité
- Supplé le Responsable SMI pour les activités de niveau organisme.
- Contribue à la construction du SMI des SNA-RP.
- Assure, auprès du chef des SNA-RP et des pilotes de processus concernés, les missions de RSMI référent pour ce qui concerne le(s) processus SNA-RP pour lesquels elle a reçu mandat (cf. SNA-RP PRO m2-1).
- Participe aux côtés du chef d'organisme et de son adjoint aux points de coordination trimestriels avec DSAC-IR/CDG-LB

Les activités particulières du Spécialiste Exploitation Confirmé SMI sont les suivantes

- Il est membre du CODIR CDG-LB
- Il assiste le chef d'organisme dans la mise en place de la démarche PPO et en particulier pour le suivi des indicateurs associés au processus m3
- Il réalise les missions relevant des pôles 2 et 3 du périmètre SMI CDG-LB telles que définies dans la note d'organisme CDG-LB 2013/1044 du 7/08/13.
- Il participe aux sessions de formation de coordonnateurs d'études de sécurité organisées par les SNA-RP.
- Il assure les coordinations autour de l'organisation des audits internes au sein des SNA-RP

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Le Spécialiste Exploitation Confirmé SMI assure, avec le Responsable SMI, la mise en oeuvre et le suivi du SMI. Il assure une vision transversale du fonctionnement, pour les questions relevant de la sécurité et de la qualité. Dans ce cadre :

- Il recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du système de management de la sécurité et de la qualité
- Il informe le chef d'organisme de tout dysfonctionnement du système de management de la sécurité et de la qualité
- Il assure, avec le Responsable SMI, le suivi des ACAP de niveau organisme, voire de niveau service
- Il s'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Il est un correspondant de la Mission SQS de la DSNA et du Responsable SMI de la DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI
- Il prépare et suit le déroulement des audits internes et externes dans l'organisme, les réponses à apporter et la mise en oeuvre des actions qui en découlent

- Il prépare et participe aux réunions de coordination sécurité organisées en accord avec la direction aéroportuaire du Bourget.

Profil - Qualification :
COMPÉTENCES

Techniques de base :

- Méthodes de gestion de projets
- Connaissance du fonctionnement d'un organisme opérationnel
- Connaissance des exigences réglementaires en matière de sécurité et de qualité
- Techniques de communication et d'animation d'équipes
- Techniques d'audit
- Réalisation des études de sécurité

Qualités requises :

- Travail en équipe
- Aptitude à la négociation et aux relations humaines
- Aptitude au suivi et à l'analyse des évolutions réglementaires
- Capacité d'organisation et de planification
- Esprit d'initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse ; capacité rédactionnelle

FORMATION D'INTÉGRATION :

Formation définie nationalement dans le cadre du manuel DSNA

Formation à l'audit

Formation aux démarches d'étude de sécurité

Formation au référentiel réglementaire aéroportuaire.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG-SE-SPE-QSS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr Chef de Service Exploitation ITHIER, Patricia - 01 74 37 86 31 patricia.ithier@aviation-civile.gouv.fr Chef de Subdivision QSS
Personne remplacée :	GITTON, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNAs/RP - ORGANISME CDG-LB - SERVICE EXPLOITATION - Subdivision Qualité de Service Spécialiste Exploitation

Mission :

Chargé d'études des événements sécurité et du support au suivi de la performance ATFCM au sein de l'organisme Roissy-Le Bourget

Rattaché au Chef Subdivision QSS du service Exploitation de ROISSY en collaboration avec l'assistant de subdivision contrôle pôle temps réel du service Exploitation

Activités du poste :

Domaine sécurité

- Participe au recueil des FNE et à l'enregistrement dans la base de données INCA;
- Participe au suivi et au traitement des dossiers d'analyses des événements : enquêtes avec les outils spécifiques d'analyse de la QSS, communication avec les différents acteurs concernés (contrôleurs, Sub. CTL, Etudes, Sol, service Technique, CDGR, BEA, GTA, autres QS) et réponses aux rédacteurs (contrôleurs ou compagnies);
- Participe à la constitution des dossiers techniques (préparation aux commissions sécurité CLS, AREX, SSE);
- Etablit des transcriptions d'enregistrements audio;
- Gère l'archivage électronique des dossiers "sécurité" de la Subdivision.

Domaine suivi de la performance ATFCM :

- Participation aux tâches communes du pôle temps réel : tâches quotidiennes, préparation et analyse des journées
- Préparation des missions de travail aérien
- Recueil des données utiles (en temps réel ou jours suivants) à l'analyse à posteriori des performances ATFCM
- Participation aux mensuelles CDM et GT indicateurs
- Participation à l'amélioration du recueil des données ATFCM ainsi qu'à leur analyse par des études statistiques ou représentations graphiques
- Participation à l'évolution des outils statistiques : AEROBAHN, DMAN,...

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- Connaissance des équipements de la navigation aérienne
- Connaissance de l'environnement aéroportuaire
- Connaissance de l'organisation de la DGAC
- Appréhension des techniques statistiques
- Connaissance en bureautique
- réunions de coordination diverses
- Présentation et organisation de briefing
- Etudes diverses à titre d'expert (GT indicateurs, avec DTI pour évolution des outils)
- Réunions extérieures (cf. précédemment)

Qualités requises :

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Maîtrise de l'anglais
- Rédaction de rapports d'enquête, lettres
- Savoir rendre compte.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage DOIS (organisation de la sécurité au niveau national, présentation et utilisation de la base de données INCA, attendus au niveau d'une subdivision QS).
- Stage CARTES (technique d'entretien construction d'un arbre des causes)
- Stage ELVIRA (outil de revisualisation, construction de trajectographie, études statistiques des événements sécurité (alertes HN, MSAW, APW)).

Formation proposée facultative

- Stages bureautiques (WORD, EXCEL, ACCESS)

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB Agent Vigie Trafic et Sol
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL

SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique.
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/AER - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01 58 09 45 07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr VERDIER, Brigitte - 01 58 09 47 27 brigitte.verdier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	SERRANO, Didier - 01 58 09 36 57
Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance auditeur OR/SGS selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire sera en charge du Pilotage des méthodes de surveillance dans le domaine de la sécurité des aérodromes ainsi que du suivi des actions effectuées par les DSAC IR.

Tâches :

Développe et organise les méthodes de surveillance des aérodromes déclinées par les DSAC/IR, identifie les composantes techniques et organisationnelles des risques, assure le suivi de la surveillance basée sur les risques (RBO).

Assure l'harmonisation et la cohérence de la mise en oeuvre de ces méthodes (coordination interne DSAC et exploitants aéroportuaires, mise en place du retour d'expérience). L'agent sera à ce titre l'interlocuteur privilégié des DSAC/IR pour la déclinaison locale de la politique nationale.

Est en charge, ou contribue fortement, aux outils de pilotage et de suivi de la surveillance (Manuel de procédure, logiciel métier de suivi des audits).

Définit et pilote les formations-métiers des inspecteurs de surveillance de la DSAC dans le domaine de la sécurité aéroportuaire. L'agent assure le suivi également des qualifications au titre de cette licence.

Participe à l'élaboration et à l'animation des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit.

Est le référent du processus R3 et du PPO aux côtés du pilote du processus R3 (directeur technique ANA).

Participe à la surveillance continue des aérodromes en métropole et outre-mer et participe aux audits sur site des aérodromes.

S'assure en liaison avec le chef de programme SGS et traitements des événements de la cohérence entre les actions relevant du processus R3 et de la surveillance RBO, avec les actions PSE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Maîtrise des réglementations s'appliquant sur les aérodromes (dont règlement (UE) 139/2014)

Bonne connaissance des méthodes de surveillance

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-SE SPECIALISTE REGALIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RNA Subdivision régulation navigation aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SE/SR/RDD/RNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 0442337558 DUMONT, Stéphane - 0442337637
Remarque : autres contact :	M. Jean-Pierre Barrières, chef de la subdivision Régulation Navigation Aérienne
Tél :	04 42 33 12 91

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN Assistant(e) au sein de la subdivision.

Il (elle) assure

- le traitement et le suivi des dossiers de changement temporaire des espaces aériens et de création temporaire d'activité,
- l'instruction et le suivi des demandes de publication de l'information aéronautique, y compris pour les obstacles artificiels isolés (OAI),
- la préparation des avis rendus aux préfets sur les créations de plates-formes aéronautiques, hors aérodromes, s'agissant de leur insertion dans l'espace aérien.

Il (elle) assiste le chef de subdivision pour les dossiers

- d'organisation et de suivi de la concertation sur l'utilisation des espaces aériens, de préparation des CCRAGALS,
- d'infraction pour la commission de discipline, dans l'analyse de leurs aspects navigation aérienne,
- de gestion des fréquences aéronautiques.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation européenne et nationale concernant la navigation aérienne et les espaces aériens.
- Bonne connaissance du monde de l'aviation générale, légère et sportive.
- Bonne connaissance de la documentation aéronautique.

- Aptitude au travail en équipe.

- Aptitude à la communication, capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (autres services de l'Etat, usagers aéronautiques).

- Expérience de pilote privé souhaitée.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Personne remplacée :	HERBEY, Jean-Noël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision. Assure le pilotage :

- des procédures d'élaboration et d'instruction administrative des documents de planification des aérodromes (PEB et PGS, PSA),
 - de l'instruction des dossiers de création de plates-formes hors aérodromes (ULM, ballons, alti-surfaces, etc.),
 - de l'instruction des dossiers relatifs aux obstacles dits complexes, y compris vis-à-vis des servitudes aéronautiques, des ouvrages extérieurs aux aérodromes et des projets d'urbanisme,
 - des études particulières liées à l'environnement en liaison avec les services centraux et les services techniques spécialisés (cartographie du bruit, PPBE, trajectoires, ...).
 - de l'instruction des dossiers d'infraction aux arrêtés de restrictions d'exploitation d'aérodromes.
- Il (elle) participe aux réseaux nationaux correspondant aux missions de la subdivision et à la concertation avec les riverains (notamment en CoCoEnvi).

Le titulaire du poste devra disposer d'une licence de surveillance environnement ; dans le cas contraire, il devra suivre les formations nécessaires à son obtention.

Profil - Qualification :

Bonnes connaissances dans les domaines

- de la planification aéroportuaire,
 - de l'environnement des aérodromes et du développement durable,
 - à un degré moindre, de la circulation aérienne et de l'information aéronautique,
 - de l'organisation et du fonctionnement des aéroports, de la DGAC et des autres services de l'État.
- Aptitude au travail en équipe et au management, à la gestion de projets.

Savoir-faire/savoir-être :

- qualité d'analyse,
- bonne compréhension et assimilation des difficultés et problèmes techniques, esprit de synthèse,
- bonne aptitude à la rédaction et à l'expression orale notamment pour s'adresser à des non-spécialistes

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE IOPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAGES, Luc - 04 42 33 11 22 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par l'arrêté du 28/03/2012.
Personne remplacée :	PIREL, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance Opérations (IOPS)

En charge du suivi de compagnies aériennes :

- informe les postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien,
- instruit les demandes, et assure la surveillance continue des entreprises autorisées au regard de la réglementation technique en vigueur, et conformément aux procédures du Manuel du Contrôle Technique,
- analyse de documentation technique,
- planifie et réalise les audits des compagnies surveillées en DSAC Sud-Est, et participe à des audits dans les autres DSAC IR,
- suit les actions correctives,
- travaille avec les autres services concernés (DSAC EC, OSAC, OCV),
- suit les évolutions techniques et réglementaires.

Peut se voir confier le traitement de questions techniques spécifiques

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- techniques d'audits
- réglementation d'exploitation des aéronefs,
- réglementation du personnel navigant,
- navigabilité des aéronefs,

Qualités requises :

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- communication,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité
- Anglais nécessaire niveau B1
- Pratique du pilotage appréciée

Observation : Nombreux déplacements en DSAC Sud-Est et hors DSAC Sud-Est avec possibilité de découchés.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF DE DIVISION
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA Division aéroports et navigation aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SE/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Éventuelle
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance : AERODROME/OR (traitement des certificats européens) et NA/AFIS-SUR selon les modalités précisées par l'arrêté du 28/03/2012
Personne remplacée :	CHAMBROY, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de division

Il est chargé de l'organisation et du suivi:

- dans le domaine « aéroports » des opérations relatives à l'homologation des pistes des aérodromes, à la certification de sécurité des exploitants des aérodromes, notamment à la conversion en certificat européen en cours actuellement et à la surveillance continue des exploitants aéroportuaires ;
- dans le domaine de la navigation aérienne, des actions de surveillance de la sécurité

Il anime les équipes exerçant des actions de surveillance

Il planifie les opérations d'homologation et de suivi d'homologation des aérodromes de la DSAC-SE

Il prépare la délivrance des certificats de sécurité des exploitants aéroportuaires et des certificats des organismes AFIS

Il planifie les opérations de suivi de certification des exploitants d'aérodromes et des AFIS de la DSAC-SE

Il organise sur sites des audits relatifs au contrôle de la mise en oeuvre des actions correctives par les exploitants aéroportuaires et les organismes AFIS

Il participe ponctuellement aux activités de surveillance dans le domaine aéroports et navigation aérienne.

Il prépare les revues locales du processus qualité R3 et R6.

Il participe au tour d'astreinte de direction de la DSAC-SE

Profil - Qualification :

Connaissances approfondies :

- du référentiel réglementaire
- des processus de surveillance des aérodromes et de la navigation aérienne

Bonnes connaissances :

- des dispositions de l'annexe 14 OACI
- des outils bureautiques

Aptitudes :

- Sens des responsabilités
- Qualité de management et d'organisation.
- Expérience dans la gestion des ressources humaines et des projets.
- Aptitude au travail en équipe avec déplacements fréquents

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01
Remarque :	Licence de surveillance : « PN/Organismes de formation PN » et « Opérations aériennes et Navigabilité/Travail Aérien et Aviation Générale » Selon modalités précisées par arrêté du 28/03/2012

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance aviation générale et travail aérien

Au sein de la division, traite ou contribue aux dossiers suivants :

- avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélisturfaces, plates-formes ULM, altisurfaces,..)
- agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM,..)
- suivi des sociétés de travail aérien dont drones (MAP, dérogations de survol, opérations,..)
- manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice,)
- circulation aérienne (dont initialisation ZRT, ZIT,) et information aéronautique (parachutage occasionnel,..)
- délivrance des titres de navigabilité et LSA ULM
- infractions, contentieux

et à d'autres dossiers (grands évènements : GPM, FIF,..) dont certains pouvant relever de l'entité ADD de la division en coordination avec les autres entités de la délégation.

Profil - Qualification :

- connaissance du monde de l'aviation générale
- sens de la relation avec l'utilisateur
- bonne connaissance de la réglementation
- méthode et rigueur
- connaissances en informatique

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE ADJOINT AU DELEGUE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/SE DEL/COR/SRA Délég. Corse - Entité SR aéroports, dd, ag (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au délégué*DEL/COR/SRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - 04 95 23 61 01/0615592300 GUYON, Pascal - 04 95 23 61 14
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodrome/AER et Opérations aériennes et Navigabilité/TA-AG » Selon modalités précisées par arrêté du 28/03/2012
Personne remplacée :	GUYON, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU DELEGUE

Seconde, en qualité d'adjoint, le délégué dans le domaine Aéroport, Développement Durable et Aviation Générale.

Anime et encadre les agents de l'entité ADDAG.

Conduit et coordonne les missions de l'entité ADDAG :

- Surveillance des aérodromes, des organismes de formation (OD, ATO), travail aérien, Manifestations aériennes, dérogations de survol, etc. ;
- Suivi des dossiers régaliens dans les domaines environnement et aérodromes ;
- Elaboration et mise en oeuvre des documents de planification (PSA, PEB, PSR, etc.) ;
- Suivi Aviation générale
- Supervision des examens théoriques PN

Profil - Qualification :

Connaissance réglementaire et opérationnelles des domaines « aéroports, développement durable, aviation générale ».

Expérience des relations avec les autres services de l'Etat (préfectures, DREAL, DDTM)

- disponibilité
- qualité relationnelles
- esprit de synthèse
- capacité rédactionnelles
- aptitude à animer et motiver une équipe
- aptitude à l'encadrement et à la conduite de réunions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE - Adjoint au chef de division OPA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA Division opérations aériennes (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de division*DS-NE/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 01.58.09.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le chef de division dans l'encadrement de la division, et par délégation, assure la suppléance du chef de division en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci

Tâches :

Participe à l'instruction des dossiers relatifs à la délivrance et au maintien des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées, de la surveillance continue des exploitants certifiés et organise la réalisation des contrôles techniques d'exploitation sur les aérodromes des aéronefs français et étrangers

Travaille en coordination avec les autres services concernés par le domaine (OSAC, DSAC/EC, OCV), suit les évolutions techniques et réglementaires, et participe au fonctionnement du système qualité PPO de la DSAC/NE

Est plus particulièrement chargé :

- de l'élaboration des plans de surveillance annuels des opérateurs de transport aérien public qui dépendent de la DSAC/NE
- de la réalisation d'audits et de contrôle des exploitants, puis du suivi des actions correctives résultantes
- de la vérification des rapports d'audits réalisés
- de la planification et du suivi des contrôles techniques d'exploitation et de leur validation
- du suivi des indicateurs et de la tenue à jour de la base de données relative à la notification des incidents dans le domaine du transport aérien

Peut être amené à :

- participer à des audits complexes ou mutualisés à la demande de la DSAC/EC ou d'autres DSAC/IR dans le cadre d'une contribution équitable au plan de surveillance national des opérateurs de transport aérien public
- participer aux contrôles techniques d'exploitation le cas échéant
- participer à des groupes de travail à l'initiative de la DSAC/EC
- participer ou mener des études et expertises liées à l'exploitation des aéronefs en transport aérien

Profil - Qualification :

Connaissance de la réglementation et des procédures dans les domaines opérationnels, de navigabilité et d'entretien

Connaissance des techniques d'audit

Sens des responsabilités

Qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-DINARD Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRD/TWR Dinard Pleurtuit Saint Malo - Circulation aérienne (PLEURTUIT)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFRD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ATTORRESI, Eric - 02 99 16 38 02 eric.attorresi@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/12/16
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 28 mars 2012
Personne remplacée :	FROEHLI, Marylise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Exerce au sein de la subdivision personnels navigants
Assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans le domaine de personnel navigant et de la formation aéronautique

Tâches :

Gestion des titres aéronautiques de personnels navigants
Instruction des demandes d'examen en vol du PN non professionnel
Gestion des examinateurs
Suivi des examens théoriques du personnel navigant
Délivrance, renouvellement des certificats de plieur de parachute de sauvetage
Surveillance des organismes de formation (OFD et ATO)
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN
Maîtrise des outils bureautiques spécifiques
Anglais souhaité
Technique d'audit

Savoir évoluer dans un domaine technique
Savoir travailler en équipe
Qualité relationnelle avec le public
Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation
Qualité de réserve et sens de la confidentialité
Savoir rédiger des courriers administratifs

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 28 mars 2012
Personne remplacée :	DELAHAYE, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Exerce au sein de la subdivision personnels navigants
Assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans le domaine de personnel navigant et de la formation aéronautique

Tâches :

Gestion des titres aéronautiques de personnels navigants
Instruction des demandes d'examen en vol du PN non professionnel
Gestion des examinateurs
Suivi des examens théoriques du personnel navigant
Délivrance, renouvellement des certificats de plieur de parachute de sauvetage
Surveillance des organismes de formation (OFD et ATO)
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN
Maîtrise des outils bureautiques spécifiques
Anglais souhaité
Technique d'audit

Savoir évoluer dans un domaine technique
Savoir travailler en équipe
Qualité relationnelle avec le public
Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation
Qualité de réserve et sens de la confidentialité
Savoir rédiger des courriers administratifs

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE AVIGNON ADJOINT CHEF CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REYNAUD, Didier didier.reynaud@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane
Personne remplacée :	DELQUIE-REVEILLON, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

Participe à la définition de la politique de l'entité, déclinaison de la politique DSNA ;
Anime, encadre et coordonne des activités dans son secteur d'activité ;
Participe à la mise en oeuvre le SMI dans son secteur d'activité
Met à jour des consignes, notamment le manuel d'exploitation,
Élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques ;
Met en oeuvre des équipements réels et outils pédagogiques pour transmettre le savoir pratique ;
Met en oeuvre les modalités d'évaluations théoriques et pratiques ;
Peut Coordonner et préparer les interventions avec les services techniques ;
Participe à la mise en oeuvre la politique de qualité de service sécurité au sein de son entité ;
Participe à l'analyse des événements de sécurité de son organisme ;
Peut participer, le cas échéant, au dialogue social ;
Effectue le suivi de la compétence des agents affectés dans son entité ;
Assure en tant que de besoin l'intérim du chef CA

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

Est membre de la CLS ou de la structure de concertation mixte de son organisme.

Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Suivant le niveau de gravité de l'opération, décide ou propose au chef de service exploitation la mise en oeuvre opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens.

Participe aux retours d'expérience.

Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité.

Au titre du management de la qualité

Participe à la revue de processus R1 et R3

Au titre du management de la sûreté

Il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance

S'assure de la compétence des personnels affectés dans son service

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Aptitude au management (observer, analyser, organiser le travail, déléguer,)

Goût pour la négociation et les relations humaines (gérer les tensions et les pressions, instaurer un climat de confiance, un esprit d'équipe, valoriser ses collaborateurs,)

Utilisation des outils informatiques

Qualités requises :

Expertise dans le domaine navigation aérienne

Connaissance de l'environnement local et national ;

Connaissance des domaines technique et réglementaire ;

Connaissance du système de management

Connaissance des procédures administratives et financières

Techniques de planification, d'évaluation, de gestion de projet

Compétence en matière de communication écrite et orale

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD/RA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD/RA Subdivision régulation aéroportuaire (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD/RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REDER, Laëtitia - 05.67.22.91.20 laetitia.reder@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Personne remplacée : BOUCHERON Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concevoir, réaliser ou coordonner des études ou expertises dans un domaine technique particulier

Tâches :

Activités principales :

- Instruit en coordination avec le guichet unique Urbanisme (SNIA), les dossiers relatifs aux obstacles sur et autour des aérodromes du ressort de la DSAC Sud (bâtiments, antennes, grues, éolien, photovoltaïque,...) en coopération avec le SNA et la DTI
- Apporte son expertise et communique auprès des porteurs de projets ayant un impact sur les activités aéronautiques
- Suit les dossiers de servitudes aéronautiques (PSA et PSR) et d'ingénierie aéroportuaire
- Apporte son expertise dans son domaine d'activité aux services de l'Etat et aux partenaires de la DGAC
- Participe aux analyses requises sur les grands projets d'aménagement du territoire impactant les aérodromes (desserte autoroutière, LGV....)
- Instruit les dossiers relatifs aux mesures de police (sécurité) applicables sur les aérodromes
- Etudie les dossiers de demande de création ou de renouvellement de plate-formes préfectorales, en lien avec la division ANA de la DSAC Sud
- Coordonne la participation de la DSAC aux commissions d'usagers
- Participe au bon fonctionnement du système Qualité DSAC (processus R2)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative aux obstacles à la navigation aérienne et aux servitudes aéronautiques
- Maîtrise de la réglementation sur les caractéristiques techniques des aérodromes : caractéristiques physiques et dégagements aéronautiques
- Connaissance des contraintes spécifiques circulation aérienne sur les aéroports
- Connaissance du fonctionnement global d'un aéroport
- Connaissance de l'organisation et des responsabilités des services de la DGAC
- Utilisation d'outils bureautiques

Savoirs faire :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur, organisation du travail, capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues
- Aptitude à communiquer efficacement par écrit et par oral
- Qualités relationnelles, dialogue, disponibilité
- Autonomie dans ses activités professionnelles
- Capacités rédactionnelles

Acquis professionnels :

Connaissance du fonctionnement des plates-formes aéroportuaires

Conditions particulières d'exercice :

- Peut exercer des fonctions d'EPI (enquêteur de première information) pour le compte de la DSAC Sud

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHEF DE SUBDIVISION ENERGIE BALISAGE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI/BAL Subdivision énergie, balisage (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*STAC/SE/EQUI/BAL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHEZE, Myriam - 01 49 56 83 25 myriam.cheze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERGER, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La subdivision est rattachée à la division Equipements du Département Sûreté/Equipement du STAC.

Tâches :

Mission principale :

Expertise en matière d'énergie/balisage sur les aéroports, études de conformité des installations, mise en oeuvre de la politique qualité et notamment des études de risques, gestion et animation du programme de travail et des agents de la subdivision.

Activités principales :

Expertise en matière d'énergie/balisage sur les aéroports (dans le cadre de la certification (cat II et cat III), de l'homologation et de la surveillance basée sur le risque. Conduite d'études pour le compte de la DSAC/EC, de la DIRCAM, de la DCSID de conformité des installations (dans le cadre des projets nouveaux ou de modifications d'installations), mise en oeuvre de la politique qualité, animation de la subdivision (élaboration des plannings d'intervention, vérifications des livrables), participation à l'évolution de la réglementation dans le cadre européen et international, conception et dispense de formations à l'intention d'agents de la DSAC et des exploitants d'aérodrome et d'autres partenaires (SNA et DCSID).

Profil - Qualification :

Connaissances :

Textes réglementaires internationaux (OACI, EASA) et nationaux,
connaissance de la réglementation applicable aux établissements mettant en oeuvre des courants électriques,
connaissances du domaine aéroportuaire et en particulier de leur mode d'exploitation
Bon niveau d'anglais parlé et écrit indispensable

Savoir faire

Qualités rédactionnelles, management, pédagogie, disponibilité

Expérience souhaitée :

Expérience en DSAC et/ou en service technique central

Travail en extérieur particulièrement de nuit et par toutes conditions de température.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE D'AFFAIRES
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/ACE/ENV/ANIM Subdivision péril animalier (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*STAC/ACE/ENV/ANIM
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHEZE, Myriam - 01 49 56 83 25 myriam.cheze@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le présent poste est au sein du département ACE division environnement basé à Toulouse.
Le titulaire du poste est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de subdivision prévention du péril animalier.

Tâches :

Mission principale :

Le titulaire du poste contribue aux travaux d'expertises, d'analyse et d'études visant à réduire le nombre de collisions entre les avions et les animaux (oiseaux et mammifères) sur les aérodromes français dans le but de contribuer à l'amélioration de la sécurité aérienne.

Activités principales :

En lien avec le chef de subdivision, le chargé d'affaires :

- assure le suivi du programme PICAWeb (spécifications des évolutions, suivi des développements logiciels, mise à jour des données)
- assure l'organisation et le suivi des actions de formation proposées par la subdivision
- participe aux campagnes d'expertises animalières et environnementales sur les aérodromes français et rédige les rapports d'expertise associés
- participe aux actions de formations proposées par la subdivision
- assure la veille technique et scientifique
- participe à des réunions des groupes de travail nationaux, voire internationaux

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance du monde de l'aéronautique et de l'aviation civile
Connaissance en environnement et en ornithologie
Connaissance dans le domaine de la prévention du risque animalier
Bon niveau d'anglais

Savoir faire :

Aptitudes à gérer et piloter des activités et des projets
Sens de l'organisation, autonomie et adaptabilité
Qualités rédactionnelles
Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe
Maîtrise des logiciels de bureautique

Expérience souhaitée

Dans le domaine de la prévention du risque animalier
Dans le domaine de la sécurité aérienne
Dans le domaine de la formation continue

Disponibilité pour les déplacements

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/QUAL SNA/N - Subdivision sécurité qualité de service (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOURME, Régis - 03 20 16 19 00 regis.lourme@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEGRAND, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure le traitement des événements sécurité exploitation de Lille et peut-être amené à mettre son expertise à disposition des autres entités QS/S du SNA Nord.

Tâches :

- Génériques

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

- Sécurité, Qualité, Sûreté, Environnement

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de Service Exploitation, s'assure que la politique sécurité / qualité est mise en oeuvre.

Plus particulièrement :

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose les actions préventives et correctives si nécessaires
- Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- Participe aux revues de sécurité - qualité du SNA/N
- Participe à la coordination sécurité
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS de Lille
- Anime le suivi sécurité / qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- Peut participer aux suivis sécurités techniques et CLS/T
- S'assure du retour d'expérience au sein du SNA/N
- assure si nécessaire un appui technique pour la constitution des dossiers pour les autres aérodromes du SNA Nord
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Peut être amené à piloter des processus du SNA/N
- Peut participer aux revues de processus du SNA/N

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle du SNA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (ESARR, exigences communes)
- Savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Exploiter les outils bureautiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Expérience du contrôle souhaitable
- Expérience du management

Qualités requises :

- Capacité à analyser
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute et de communication
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter l'**assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent l'**ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S - INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/ANA/AER Subdivision aéroport (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUGEL, Maxime - 05.67.22.91.10 maxime.brugel@aviaiton-civile.gouv.fr BEAUMONT, Olivier - 05.67.22.91.11 olivier.beaumont@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	GRONDIN, Cédric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Travaille sous l'autorité du chef de subdivision Aéroports. Relations avec DSAC/ANA et les exploitants d'aérodrome. Assiste le chef de subdivision dans ses missions.

Tâches :

- Participe aux actions de surveillance et de contrôle des aérodromes (audits DSAC/EASA, contrôles et surveillance continue DSAC/Sud) ;
 - Prépare et suit les dossiers relatifs à la certification des exploitants d'aéroports ;
 - Prépare les contrôles et suit les conditions d'homologation et d'exploitation d'aéroports ;
 - Prépare les contrôles et suit les infrastructures des hélistations en DSAC Sud ;
 - Participe aux actions de surveillance des exploitants d'aérodrome dans les domaines OPS-SERV ;
 - Met en oeuvre des outils et méthodes de surveillance et de contrôle des aérodromes définies au niveau national (manuel de surveillance des aérodromes)
 - Suit la mise en oeuvre des actions correctives des aérodromes dont il a la charge.
- Contribue aux actions du PSE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissances de l'anglais écrit et oral
- Connaissances de la réglementation applicable aux aérodromes (OACI, EASA, TAC/CHEA, TAC Hélistations, SSLIA, SPPA...)
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise des outils bureautiques

Savoirs faire :

- Méthode, rigueur et esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles
- Communication efficace à l'oral
- Sens du relationnel et de la diplomatie
- Aptitude à construire, animer et faire vivre un réseau relationnel interne et externe
- Sens de la "chose technique"

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/ASO-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/ASO Pôle actions de surveillance opérationnelle (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/ASO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015.
Personne remplacée :	BITTOUN, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - Pôle ACTIONS DE SURVEILLANCE OPERATIONNELLE - DSAC-EC/SUR

- Assurer l'expertise technique au sein de la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté et piloter les actions du STAC et de la DSAC dans ce domaine
- Participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions de surveillance opérationnelle
- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour des méthodes et outils

Tâches :

Expert pour la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté.

A ce titre, il :

- assure le pilotage avec le STAC sur les méthodes et actions de surveillance relatives aux équipements et systèmes de sûreté
- assure la coordination avec le STAC et la DTA sur les expérimentations et sur les évolutions réglementaires relatives aux équipements et systèmes de sûreté

Par ailleurs, il :

- réalise des missions d'audit et d'inspection dans le cadre du programme national de contrôle qualité de la sûreté de l'aviation civile (audits, inspections, tests)
- assure la validation qualité des rapports d'audits et le suivi des plans d'actions correctives
- participe à l'élaboration des indicateurs des actions de surveillance opérationnelle
- participe à divers groupes de travail avec les autres acteurs de la sûreté

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissances techniques sur les équipements et systèmes de sûreté
- Connaissance de la méthodologie d'audits
- Connaissance de la réglementation sûreté
- Connaissances des activités liées à la sûreté ou au transport aérien
- Maîtrise de l'anglais
- Bonne connaissance des outils bureautiques

Savoirs faire/Savoir-être :

- Maîtrise des techniques d'audit
- Sens des relations humaines
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualité d'organisation, de rigueur et de discrétion
- Autonomie et initiative

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/SSI - Adjoint au Chef de Pôle
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS CEDEX 15)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01 58 09 37 22 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09 daniel.charpentier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste est localisé à ATHIS-MONS
Personne remplacée :	RUIZ, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE PÔLE DSAC-EC/SUR/SSI

Contrôle de la sécurité des systèmes d'information de la DGAC et des organismes sous contrôle

Tâches :

- Suivi des actions de contrôle et synthèse des résultats
- Pilotage des études SSI et de la veille technologique
- Participation au développement des politiques de sécurité des systèmes d'information
- Contrôle de la mise en oeuvre des dispositions qualité relatives à la SSI dans le cadre du processus

R7

- Conseil aux Maîtres d'ouvrage et Maitres d'oeuvre
- Assure l'intérim du chef de pôle en son absence.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Systèmes de management de la qualité

Gestion budgétaire et contractuelle

Connaissances informatiques

Sécurité des systèmes d'information

Savoirs faire :

Mise en oeuvre des dispositions qualité

Conseil dans le domaine de la SSI

Management d'une activité de support.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/SSI - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS CEDEX 15)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09 daniel.charpentier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SSI" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
REMARQUE :	ce poste est localisé à ATHIS MONS
Personne remplacée :	JEAN-PIERRE, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la supervision des audits SSI

Tâches :

Planifier et organiser les audits dont l'agent assure la supervision

Piloter l'équipe d'audit et vérifier la conformité des actions de contrôle sous-traitées

Recueillir les éléments permettant d'assurer le suivi budgétaire et contractuel des prestations sous-traitées

Etablir le niveau de conformité de l'entité auditée et valider le traitement des écarts

Participer à la définition de la méthodologie propre aux audits SSI

Collaborer aux actions de formations des utilisateurs et des ASSI

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance des processus et environnement métier des opérateurs concernés
- Connaissance des dispositions légales et réglementaires relatives à la SSI
- Connaissances informatiques générales
- Maîtrise de la série des ISO 2700x
- Maîtrise des techniques issues de l'ISO 19011 :2002
- Maîtrise des techniques d'analyse et de réduction des risques

Savoir-faire/savoir-être :

- Savoir travailler en équipe
- Aptitude à l'écoute et au conseil
- Faire preuve de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de qualités d'organisation et de discrétion
- Aptitude à piloter une équipe d'expert durant une action de contrôle
- Aptitudes pédagogiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Cannes Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFMD/TWR Cannes Mandelieu - Circulation aérienne (CANNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr TROUILLET, François - 0493487313 francois.trouillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H
"Attention, licence obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SE - AERODROME DE CANNES-MANDELIEU
CONTROLEUR D'AERODROME

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de division*BEA/SG/LOG
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	BEA BEA/SG/LOG Division de la logistique (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*BEA/SG/LOG
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable logistique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BACHELIER, Isabelle - +33 1 49 92 72 59 bac@bea-fr.org JOUTY, Rémi - +33 1 49 92 72 66
Personne remplacée :	GIONTI, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le pôle Maintenance a en charge l'exploitation et la maintenance des infrastructures du site du BEA.

A savoir :

- l'électricité HT/BT et alimentation secourue ;
- la climatisation, chauffage et plomberie ;
- l'entretien général, cadre de vie ;
- les travaux neufs.

Tâches :

Le/la Chef de pôle assure la gestion des activités du pôle. Il/elle est assisté(e) dans l'ensemble de ses fonctions par un adjoint.

Il/elle veille à :

- l'animation de l'équipe ;
- définit, planifie, met en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité ;
- définit en coordination avec les autres entités du BEA les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu ;
- est le correspondant BEA pour la DGAC pour son domaine d'expertise ;
- veille à la diffusion des consignes opérationnelles et bonnes pratiques au sein du BEA relevant de son domaine d'expertise.
- rend compte à la Secrétaire Générale et la conseille dans son domaine d'expertise.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Manager une équipe.
- Sens de l'organisation.
- Gérer les priorités et les situations d'urgence.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Disponibilité et réactivité.

Connaissances :

- Connaissances et expériences techniques du périmètre d'activité du pôle.
- Gestion de projet.
- Techniques de communication.
- Connaissances des marchés publics.
- Connaître les règles d'hygiène et sécurité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/LB2 Pôle enquêteurs Le Bourget 2 (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES/LB2
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - +33 1 49 92 72 99 dbe@bea-fr.org DESJARDIN, Arnaud - +33 1 49 92 72 06 des@bea-fr.org

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les causes des accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et à des études de sécurité. Il apporte également une expertise transverse au département en matière de conception, de conduite du vol et d'exploitation des aéronefs à voilure tournante.

Tâches :

- Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête.
- Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement.
- Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête.
- Participe à des groupes d'enquête.
- Produit des rapports d'enquête.
- Exploite la base de données ECCAIRS et participe à la production d'études de sécurité.
- Propose des recommandations de sécurité.
- Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes.
- Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an).
- Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité.
- Maintient une pratique du vol sur aéronef à voilure tournante.

Profil - Qualification :

- Principes et méthodes de la sécurité aérienne.
- Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique.
- Connaissance des acteurs de l'aéronautique.
- Anglais aéronautique.
- Facteur humain en aéronautique.
- Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise.
- Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode, qualités rédactionnelles.
- Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international.
- Neutralité.
- Travail en équipe.
- Ouverture d'esprit.
- Résistance au stress.
- Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur.
- Qualifications récentes en matière d'exploitation des aéronefs à voilure tournante.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveau d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/FIN/Dpt redevances et contrôle gestion/Specialiste
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/FIN/RCG/REDEV Division redevances (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DSNA/FIN/RCG/REDEV
Filière / Métier :	Finances Gestionnaire des redevances
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BIGAND, Christophe - 01 58 09 46 68 NAUDIN-ROY, NICOLAS - 01 58 09 47 62

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de la mise en place d'une gestion centralisée des redevances outre-mer pour répondre aux objectifs en la matière (refonte d'ARNO avec intégration à ARENA, traitement des données de vols et facturation).

Tâches :

Sous la responsabilité hiérarchique du chef de département, l'agent sera chargé

- d'améliorer la gestion des RNA (RSTCA-M, RSTCA-OM et ROC) dans le SIF (ex : gestion des ANV),
- de la mise à niveau d'ARENA,
- de la gestion de la RSTCA-M adaptée à la déperéquation,
- du transfert de la maintenance d'ARNO et ARENA à terme à une société extérieure,
- de la mise en place dans le SIF des intérêts de retard pour les redevances outre-mer.

Profil - Qualification :

- maîtrise de l'outil ARENA qui permet de gérer la RSTCA-M et les diverses versions de l'outil ARNO qui permet de gérer les redevances outre-mer (RSTCA-OM + ROC),
 - connaissance des règles de procédures de comptabilité et de finances publiques,
 - connaissances des services d'outre-mer,
 - maîtrise de l'anglais.
-
- coordination, pilotage et animation d'équipe,
 - sens des relations humaines et de la diplomatie,
 - adaptabilité à la variation de tâches, à l'environnement professionnel et à la charge de travail,
 - sens de l'organisation, rigueur et méthode,
 - capacité à porter une démarche qualité.

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI ST-DENIS SPEC CONFIRMÉ CHARGÉ D'ÉTUDES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL/ETU SNA/OI - Entité études (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-OI/EXPL/ETU
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/08/16
Renseignement complémentaire :	DUTARTRE, Lionel - 02 62 72 88 01 lionel.dutartre@aviation-civile.gouv.fr VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROUSIC, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure l'étude, la préparation, la rédaction, le suivi, la mise à jour de toute la documentation aéronautique relevant de la compétence du SNA-OI. Participe aux actions de la Subdivision Exploitation dans les domaines circulation aérienne, environnement, qualité de service et formation. Pilote le processus R3.

Tâches :

En tant qu'informateur aéronautique assure :

- L'élaboration et traduction anglaise des demandes de NOTAM ;
- Après concertation avec les exploitants des terrains du SNA-OI, prépare et envoie les dossiers de modification de la documentation aéronautique (BMJ) et modification provisoire (demande d'AIP SUP) ;
- Le suivi des protocoles informations aéronautiques des aérodromes et hélistations ;
- Le suivi de l'information aéronautique pour la tour : mise à jour de la documentation établissement de notes d'information ;
- pilote le processus r3, en assure la revue, participe à la revue de direction du SNA ;
- Prépare les études à caractère circulation aérienne et le traitement des dossiers concernant l'environnement ;
- Participe à la démarche qualité de service de la Subdivision ;
- Participe à la constitution des dossiers incidents ;
- Participe à la préparation des supports de formation à l'initiative de l'Assistant de Subdivision Exploitation chargé de la formation ;
- Assiste le Chef de Subdivision exploitation dans ses fonctions de responsable du fonctionnement du RSC ;
- Peut tenir les statistiques RSTCA et ROC dans certaines circonstances particulières.

Responsabilités en matière de sécurité, qualité, sûreté, environnement

Dans son domaine, et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique :

- il renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine ;
- il assure la réalisation et/ou la diffusion des bilans et publications ;
- il participe au processus de retour d'expérience pour les événements les plus significatifs ;
- il participe à la coordination sécurité de son site.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance du domaine du contrôle aérien.

Connaissances des domaines relatifs aux procédures et à l'environnement.

Connaissance des outils informatiques.

Aptitude au travail en équipe.

Qualités requises :

Esprit d'initiative.

Savoir gérer les sollicitations fréquentes et imprévues.

Esprit d'analyse et de synthèse.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC EC/PN/FOR - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "organismes de formation PN - inspecteur AIRCREW" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participe à la certification et à la surveillance des dossiers d'approbation des ATO avion (organismes de formation de pilote) ;

Participe aux audits de ces ATO ;

Répond aux demandes des usagers sur l'application de la réglementation ;

Tâches :

Réaliser des audits dans les écoles et rédiger les rapports d'inspection ;

Participer à l'évolution réglementaire en ce qui concerne les licences et la formation des pilotes avion ;

Assistance auprès des DSAC/IR sur les dossiers ATO avion ;

Répond aux demandes des usagers sur l'application de la réglementation

Participer au suivi qualité de l'ensemble du pôle ;

Participer au suivi PPO.

Participe au suivi des formations des aéronefs annexe II.

Participe à l'élaboration et la réalisation des sessions de formation des agents de la DSAC, pour le domaine ATO.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Connaissance du milieu aéronautique

Connaissance en bureautique (WORD-EXCEL)

Connaissance de la langue anglaise

Connaissance dans le domaine de la formation des pilotes

Connaissance de la réglementation européenne Aircrew

Savoir agir

Esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Aptitude à travailler en équipe

Disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents

Savoir réaliser un audit

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/EC-PN/EXA - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERNARD, Pierre - 01 58 09 43 19 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr CHABROUX, Mireille - 01 58 09 43 54 mireille.chabroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "organismes de formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	AVRILLON, Chloé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Gestion des banques de questions des examens théoriques pilotes non professionnels (drones, planeurs, ULM)
- Coordination et standardisation des DSAC/IR pour ces activités
- Coordination avec les fédérations concernées
- Coordonne la rédaction et le suivi de procédures du Manuel de Contrôle Technique (MCT/PN) pour le pôle EXA

Tâches :

- Examens théoriques :
- gère les banques de questions d'examens,
- coordonne la création, la validation des questions d'examen (expertise technique) en lien avec les fédérations concernées,
- établit des procédures et assure la standardisation des examens,
- prend en compte les changements réglementaires nationaux ou européens ayant un impact sur les sujets d'examen et contribue à l'évolution de la réglementation,
- effectue les statistiques d'activité.
- Coordonne et standardise les DSAC/IR en vue d'une harmonisation des pratiques relatives aux examens théoriques pilotes non professionnels
- Coordonne la rédaction et le suivi de procédures du Manuel de Contrôle Technique (MCT/PN) pour le pôle EXA
- est le point focal pour la mise à jour des procédures du pôle EXA
- Participe aux autres tâches du pôle examens en cas de besoin, à la demande du chef du pôle ou de son adjoint

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Culture aéronautique
- Connaissance de la langue anglaise
- Connaissance de la bureautique

Savoir-faire / Savoir être

- Discrétion, intégrité et sens de la confidentialité
- Rigueur
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Qualité relationnelle avec le public
- Sens des relations humaines

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/EXA - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHABROUX, Mireille - 01 58 09 43 67
Personne remplacée :	AMARANTHE, Catherine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Effectue le suivi des organismes chargés des examens de compétences linguistiques pratiques (organismes privés et centres DGAC)
- Est le point focal du pôle Examens pour le site internet

Tâches :

Pour le suivi des centres d'examens de compétences linguistiques :

- Etudie les manuels des organismes,
- Organise les visites d'agrément des organismes,
- Participe aux audits d'agrément des organismes,
- Suit les constats relevés lors des audits jusqu'à la clôture de ceux-ci,
- Participe à la rédaction de procédures et de guides sur le sujet,
- Assure l'intérim en cas d'absence de la gestionnaire des examens théoriques de compétences linguistiques,
- Est chargé des relations avec les centres d'examens DGAC et LPO, le coordonnateur, les candidats, le président du jury,
- gestion du collège des examinateurs (recrutement, nomination, standardisation etc.),
- Participe aux autres tâches du pôle en cas de besoin, à la demande du chef du pôle ou de son adjoint.

Profil - Qualification :

Connaissances

- Connaissances générales du domaine aéronautique.
- Connaissance générale de l'organisation de la DGAC.
- Aptitude à l'utilisation de l'outil informatique
- Connaissance de la langue anglaise

Savoir-faire / Savoir être

- Rigueur et méthode.
- Esprit d'initiative et d'équipe.
- Discrétion, intégrité.
- Sens des relations humaines.
- Qualité relationnelle avec le public.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Être disponible pour effectuer des déplacements fréquents

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01 58 09 43 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOIVIN, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assurer le suivi de la boîte fonctionnelle du pôle licences portant sur les questions des navigants.
- Rédiger et mettre à jour les procédures et formulaires du pôle licences.
- Etre le relais de la démarche qualité de la DSAC au sein du pôle.

Tâches :

- Participer aux revues du processus concernant le pôle (R4).
- S'occuper de l'indicateur qualité, des campagnes d'écoute client, du plan d'action qualité, de la sensibilisation permanente des agents du pôle à la qualité et du suivi de calcul des ETP (notamment dans SIGNAL et MADERE).
- Rédiger, mettre à jour les procédures et formulaires associés du pôle licences.
- Veiller à la mise à jour des pages Internet de la direction technique personnel navigant sur le site du ministère.
- Participer aux actions de formation destinées aux agents des services des licences (échelon central et échelons locaux) nouvellement affectés.
- Assurer une certaine polyvalence au sein du pôle en cas de besoin.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants
Normes, procédures et documents relatifs à la démarche qualité et techniques d'audit qualité
Anglais
Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Sens de l'initiative
Sens des relations humaines et du travail en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01 58 09 43 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LEHODEY, Jean-Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Gestion des titres des navigants techniques professionnels.
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants

Tâches :

- Délivrance initiale des licences des navigants techniques professionnels (en collaboration avec les autres agents du pôle également chargés de ces dossiers ainsi qu'avec le pôle Examens de DSAC/EC/PN) et suivi du paiement des redevances correspondantes ;
- Apposition et suivi des qualifications diverses attachées aux licences professionnelles et privées ;
- Maintien de la validité des licences relevant de la réglementation nationale ;
- Suivi des demandes reçues sur les boîtes courriel fonctionnelles ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants.-Participation à la mise en oeuvre de la réglementation européenne applicable et de ses évolutions (règlement « Aircrew ») ; intervention lors des stages de formation initiale ou continue ;
- En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle. En effet une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations liées aux activités opérationnelles de ce pôle envers les usagers.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Programmation informatique et du langage SQL

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI - AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL/BRIA SNA/OI - BRIA (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*K-OI/EXPL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/11/16
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr BESNARD, Pascal - 02 62 72 88 50 pascal.besnard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MALL, Farouk

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

Gestion et traitement de l'information aéronautique, des systèmes de traitement des vols, des statistiques et information des usagers pour tout le SNA-OI.

Participation à la mise en oeuvre du centre secondaire de recherches et sauvetage (RSC) de l'aérodrome Réunion Roland Garros.

Tâches :

Assure le fonctionnement en temps réel du BRIA

- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale)
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA. Peut participer aux actions de recherche et sauvetage au sein du RSC
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateforme
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus
- Elabore les statistiques des mouvements aériens de l'organisme de contrôle à transmettre à l'exploitant et au Service Administratif.

Tenu du Procès verbal journalier :

- MEDEVAC
- veille HF en cas de cyclone ou éruption volcanique
- enquête FOD

Profil - Qualification :

Navigation Aérienne

Connaître les règles de fonctionnement et d'Organisation des services de la circulation aérienne

Expliquer les procédures

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation aéroportuaire

Communication :

Langues : Connaissances élémentaire de l'anglais

Gérer efficacement les informations à communiquer

Qualités requises :

esprit d'équipe

faire preuve de réactivité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-SUB CONTROLE BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERDIER, Monique - 05-56-55-62-50 monique.verdier@aviation-civile.gouv.fr HIRIBARREN, Louis - 05-56-55-62-40 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV

CRNA/SO - EXPL/CTRL - Entité Traitement Information en Vol

Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques - Assurer le Service d'alerte.

- Assure le service d'alerte (SAR) au profit des IFR et VFR (suite déclenchement de balises, non-clôture de PLN...)
- Exploite les télécommunications et la messagerie aéronautique au bénéfice de la salle de contrôle
- Effectue le suivi des vols VFR (plans de vol, service d'alerte...)
- Assure le dépôt des plans de vol AFIL
- Est chargé d'établir le support quotidien de l'information aéronautique et technique au profit de la salle de contrôle
- Exploite et met à jour la documentation aéronautique (AIP - Cartes)
- Participe à certains travaux pour la Subdivision Contrôle ou d'autres subdivisions
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- Prend en compte les préconisations issues du REX

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Avoir le sens du relationnel

Connaissances :

- Bonne connaissance de la réglementation en particulier dans le domaine du service d'alerte.
- Bonne connaissance de la structure de la documentation aéronautique.
- Maîtrise des outils informatiques et des systèmes nécessaires à la réalisation des missions
- Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Instructeur régional TSEEAC
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SE K-SE/DIR SNA/SE - Direction Sud-Est (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Instructeur régional*K-SE/DIR
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BLANC, Emmanuelle - 04 93 17 20 03 emmanuelle.blanc@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste rattaché au Chef du SNA-SE
Personne remplacée :	ROUX, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission: Assurer la formation initiale et continue des contrôleurs d'aérodrome du SNA/SE

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

En coordination avec les Chefs CA et Adjointes chefs CA des aérodromes de Cannes, Figari, Calvi

- Assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs et participe aux commissions de formation en unité
- Apporte un soutien aux organismes en matière de formation continue et dans l'élaboration des plans de formation (PFU / PCU)
- Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et changements de la réglementation
- Définit les besoins d'évolution en matière de formation
- Supervise les documents des manuels d'instruction et des documents pédagogiques
- Facilite l'harmonisation des méthodes de travail et assure le suivi des MANEX
- Réalise des actions de formation, en particulier relatives à la mise en oeuvre d'outils de contrôle et de la formation liée à l'assistance et à la surveillance radar
- Peut participer aux commissions spéciales de mise en doute des compétences

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE /SURETE /ENVIRONNEMENT:

- Participation au processus qualité S2
- Se tient informé des suivis sécurité
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus des REX et les diffuse dans le cadre de son activité de formation
- Participe à la mise en oeuvre d'actions préventives et correctives

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les MANEX des aérodromes
- Savoir animer une action de formation
- Accompagner efficacement un agent en formation
- Connaissance organisationnelle et fonctionnelle du SNA
- Programmation d'activité
- Rédaction de comptes-rendus, de notes et de courriers
- Savoir évaluer l'aptitude au contrôle
- Savoir réaliser et utiliser des supports techniques pédagogiques
- Savoir contrôler les connaissances
- Détenir et maintenir une mention d'unité

Qualités requises :

- Capacité d'animation de groupes ou de réunions
- Etre pédagogue
- Capacité d'adaptation
- Savoir motiver
- Capacité d'écoute

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 CHEF SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2RP Subdivision 2RP - Régulation et planification (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2RP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 01 69 57 72 02 estelle.leguilcher@aviation-civile.gouv.fr PAPIER, Corinne - 01 69 57 73 25 corinne.papier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MANCHON, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision 2RP

Au sein de la division 2R, le candidat :

- conduit les études d'impact de mesures ATFCM spécifiques ;
- mets en oeuvre des outils de simulation ATFCM ;
- évalue l'efficacité des dispositifs espace en cours de développement, notamment leur impact en matière de capacité et d'efficacité des vols (écologique et économique), vérifie a posteriori la validité des résultats obtenus ;
- participe à la spécification d'outils ATFCM nécessaires aux activités de la DO ;
- participe en tant qu'expert aux évolutions « outils ATFCM » dans le cadre des projets SESAR et FABEC ;
- participe aux différentes activités menées en coordination et coopération avec les CRNA (notamment les FMP), les SNA, les partenaires militaires, européens (Eurocontrol et autres ANSP) et les opérateurs aériens ;
- a vocation à participer à la permanence opérationnelle de la DO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Enquêteur généraliste*BEA/INVES/AIX
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/AIX Pôle enquêteurs Aix-en-Provence (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES/AIX
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RAVEL, Erell - +33 4 42 33 16 83 erl@bea-fr.org BELLIER, Damien - +33 1 49 92 72 99 dbe@bea-fr.org
Personne remplacée :	RAVEL, Erell

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les causes des accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils de masse maximale au décollage de masse inférieure à 2 250 kg essentiellement, exploités dans un cadre d'aviation générale, se produisant dans la région couverte par le pôle Sud-Est.

Tâches :

- Suit une formation initiale à l'enquête au Bourget pendant six mois.
- Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête.
- Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement.
- Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête.
- Produit des rapports d'enquête.
- Propose des recommandations de sécurité pour éviter une nouvelle occurrence de l'événement.
- Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes.
- Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an).
- Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité.
- Complète ses compétences sur les différents acteurs de l'aérien, le cas échéant en matière de pilotage.

Profil - Qualification :

- Expérience préalable en matière d'EPI, ou expérience significative en tant que conseiller technique ou expert DGAC sur des enquêtes de sécurité, ou autre expérience justifiant d'une activité significative en matière d'enquête de sécurité (civils ou militaires).
- Principes et méthodes de la sécurité aérienne.
- Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires aéronautiques
- Connaissance des acteurs de l'aéronautique.
- Anglais aéronautique.
- Facteur humain.
- Savoir gérer une situation de crise.
- Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode et qualités rédactionnelles.
- Sens des relations humaines.
- Travail en équipe.
- Neutralité.
- Ouverture d'esprit.
- Résistance au stress.
- Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la région couverte par le pôle Sud-Est pouvant se faire sans préavis important.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-CE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 04 26 72 68 30 GARNON, Guy - 04 26 72 68 31
Remarque :	Ce poste requiert une licence surveillance "AER"
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	LASSASSEIGNE, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéroport, au sein d'une entité de 5 personnes.

Relations avec la DSAC/ANA et les exploitants d'aérodrome

Tâches :

- Assiste le chef de subdivision dans ses missions
- Assure la mise en oeuvre du principe du RBO (Risk Based Oversight) dans la subdivision,
- Participe aux activités de certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC/CE selon les directives nationales (manuel de surveillance des aérodromes,...) et locales.

A ce titre :

- Suit la réglementation, ses évolutions et leur application sur les aérodromes de la DSAC-CE, participe aux GT nationaux, notamment sur les sujets liés au RBO.
- Coordonne la mise en place du RBO dans la subdivision,
- Assure le suivi des PAC pour toutes les actions de surveillance,
- Participe aux contrôles et audits au sein de la DSAC-CE et suit la mise en oeuvre des actions correctives;
- Participe aux audits nationaux de certification aéroportuaire,
- Participe à l'analyse des dossiers ponctuels, et des changements dans le domaine de l'homologation ou de la certification
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité,
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC,

Profil - Qualification :

Connaissance de la réglementation française et européenne relative aux aérodromes et hélistations

Connaissance des techniques d'inspection et d'audit des aérodromes

Expérience dans le domaine de la certification et homologation des aérodromes

Maîtrise de la méthodologie de surveillance des domaine de surveillance pour lequel il est habilité

Culture aéronautique

Utilisation des logiciels bureautiques y compris bases de données

Utilisation des logiciels dessin, connaissances mathématiques et trigonométriques (vérification des dégagements aéronautiques, ..) Energie-Balisage.

Prestations :

Savoir faire :

Faire preuve de qualités rationnelles d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse, sens de la mesure, pragmatisme,

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité,

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe,

Savoir rédiger des courrier et des rapports

Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 CHEF SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 0169577202 FEILLET, René - 0169577110
Remarque :	Remplacement de René FEILLET.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division 2E, le candidat :

- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant l'évolution des espaces approche et de leur gestion, ainsi que des dispositifs de circulation aérienne des organismes d'approche et plus particulièrement dans la région parisienne (périmètre SNARP) ;
- anime, coordonne et encadre le travail à effectuer par la Subdivision. ;
- participe aux travaux d'études C.A en région parisienne, coordination technique dans le cadre de ces travaux puis suivi de leur mise en oeuvre ;
- assure le suivi des études puis de la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'évolution des espaces inférieurs, relevant des organismes d'approche, et de leur gestion (approches centrales, SIV jointifs) ;
- participe au traitement des questions émanant de la DSNA/EC MSQS SDPS et des SNA en matière de réglementation, de phraséologie, de procédures aux instruments, d'obstacles, d'espaces aériens contrôlés et de recommandations BEA ou CSCA ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- assure le suivi de l'évolution réglementaire et opérationnelle en matière de RNAV ;
- co-anime avec SDPS, DTI et le SIA du GT MO PRO (Mise en oeuvre des procédures) ;
- participe avec DSNA/ME au suivi de la mise en oeuvre des procédures CDO (Continuous Descent Opération) et Point Merge ;
- assure la coordination nécessaire avec les autres départements de la DSNA/DO pour ce qui concerne les évolutions liées aux espaces inférieurs approche ;
- participe à la coordination nécessaire avec les services ad-hoc de la DGAC (DSAC, DTA,..) pour les sujets relevant de son domaine de compétence
- suit le dossier Notre-Dame-des-Landes ;
- participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- a vocation à participer à la permanence opérationnelle de la DO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- applique les principes de la démarche qualité pour ce qui concerne son domaine de compétence
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude au management
- aptitude à la négociation et aux relations humaines
- aptitude au travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- très bonne connaissance des méthodes de travail du contrôle aérien en approche
- très bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- bonne connaissance de l'état de l'art en matière de conception de procédure
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 0169577200 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 0169577199 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JORDAN, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine, assure les activités suivantes :

Activités de suivi des événements sécurité exploitation :

- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;

Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :

- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/RAMP - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/RAMP Pôle inspection au sol des aéronefs ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/RAMP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01 58 09 44 07
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/RAMP/CDZ" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BARBARIN, Florian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de zone au sein de l'Observatoire DSAC/NO des compagnies aériennes

Tâches :

L'agent est chargé de :

Valider les rapports de contrôles SAFA/SACA/SANA et assurer le suivi des écarts SAFA/SACA de sa zone (i.e. notification aux autorités et aux compagnies étrangères, relances éventuelles, exploitation de la réponse, ?),

Réaliser des demandes prioritaires de contrôles ciblés aux DSAC-IR sur les compagnies de sa zone (en lien avec le coordinateur de l'Observatoire),

Répondre aux alertes techniques de la DTA pour les compagnies de sa zone,

Etudier les questionnaires techniques des compagnies relatives à sa zone,

Exploiter toutes les informations relatives à sa zone,

Préparer des dossiers techniques pour des réunions ou notes concernant des compagnies de sa zone,

Contribuer aux tâches communes de l'Observatoire

Contribuer à la gestion des bases de données du contrôle technique d'exploitation (Bravo Victor, Airbus, Boeing, Recif, Base SAFA?)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Bonnes connaissances de l'anglais écrit et oral

Bonnes connaissances de la réglementation OACI et des procédures SAFA applicables

Bonne connaissance de la réglementation européenne et des procédures SACA applicables

Savoirs agir

Capacités d'analyse et de synthèse (contrôles SAFA/SACA)

Capacités de rédaction

Capacité à travailler en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et aviation générale ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/CAT/insp" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LESAGE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination contrôle technique des opérations hélicoptères et travail aérien

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner et assister les DSAC/IR pour le transport public par hélicoptères et le travail aérien (par aéronef habités ou non);

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptères

Rédiger des procédures pour le traitement des dossiers relatifs au travail aérien

Participer à l'élaboration de la réglementation ;

Fournir des avis techniques dans le domaine d'utilisation des hélicoptères ;

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC (transport public et travail aérien hélicoptères).

Réalise des actes de formation relatifs aux opérations hélicoptères et au travail aérien

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Être autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et aviation générale ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/CAT/INSP" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOUTET, Emilie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination contrôle technique des opérations hélicoptères et travail aérien

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner et assister les DSAC/IR pour le transport public par hélicoptères et le travail aérien (par aéronef habités ou non);

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptères, pour le contrôle technique des sociétés de travail aérien

Participer à l'élaboration de la réglementation, et la mise en oeuvre des règles européennes ;

Fournir des avis techniques dans les domaines du pôle d'utilisation des hélicoptères ;

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC.

Réaliser des actes de formation relatifs aux opérations aérostats hélicoptères et travail aérien

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3 - Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP3AO Subdivision 3AO - Etudes opérationnelles (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP3AO
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHUPEAU, Frédéric - 01 69 57 72 23 frederic.chupeau@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Francis - 01 69 57 72 55 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de M. Thomas GENIN

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Etudes opérationnelles (point de vue contrôle) en lien avec les évolutions majeures des systèmes ATM (programme SYSAT) dans le domaine approche et aérodrome.

Contribution notamment au GT SYSAT.

Suivi des travaux d'expression de besoin et de validation des nouveaux systèmes et moyens.

Apporter l'expertise contrôle au bénéfice de l'ensemble des activités de la division 3A.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

Aptitude à la négociation et à la médiation : nombreux contacts en interne DO-EC, avec les organismes de contrôle et la direction de la technique et de l'innovation (DTI)

Sens des relations humaines pour le travail en équipe

Connaissances

Expertise sur le domaine contrôle aérien.

Bonne connaissance générale du domaine de la navigation aérienne.

Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs internes et externes à DSNA.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/NAV - INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/NAV Pôle certification, suivi navigabilité et aviation générale (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PINON, Benoît - 01 58 09 40 94
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "Aéronefs" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LE BRAS, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion des documents de bord et suivi de navigabilité

Tâches :

L'agent assure :

- le traitement des demandes de laissez-passer
- le traitement des demandes d'attestations de conception de drones
- le suivi des demandes de dérogations

L'agent participe :

- au traitement des événements sécurité
- à la gestion de la validation des documents de bord
- à la gestion de la documentation qualité du pôle.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques:

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Réglementation et procédures laissez-passer

Réglementation et procédures dérogations

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir:

Être réactif

Avoir le sens des relations humaines

Avoir des capacités organisationnelles

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/GR/SI - Chef de programme
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/GR/SI Pôle systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/GR/SI
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRYSSBAERT, Jean-François - 01 58 09 42 25
Personne remplacée :	MARLOT, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assister le responsable du système d'informations métiers de la DSAC (SI-DSAC) dans la conduite du processus S3 (modernisation et sécurisation du SI-DSAC) plus particulièrement définir et maintenir les spécifications fonctionnelles des outils métiers de la DSAC et dans les relations avec le SSIM.

Tâches :

Participe à la définition de la stratégie de modernisation du SI-DSAC dans les domaines suivants :

- Evaluation de l'existant et des solutions alternatives,
- Définition de la stratégie de management du SI-DSAC (urbanisation),
- Accompagnement des directions métiers des agents de ces directions,
- Pilotage des évolutions fonctionnelles et techniques des nouveaux systèmes en cohérence avec le SI DGAC
- Optimisation des processus métiers (automatisation des flux de données, standardisation etc.)

Réalise, en liaison avec les directions métiers :

- L'analyse et la rédaction des spécifications fonctionnelles des nouveaux systèmes,
- La recette fonctionnelle des nouveaux systèmes,

Participe aux cotés de la maitrise d'oeuvre à l'approfondissement des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Conduite de projet, spécifications et recettes des applications informatiques,
- Urbanisation et stratégie des SI,
- Management
- Anglais
- Spécification d'application informatique
- Connaissance SI

Savoir-faire / Savoir être :

- Sens du dialogue et de l'écoute
- Qualités relationnelles
- Capacités d'analyse
- Conduite de réunions
- Capacité rédactionnelle
- Travailler en réseau

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MONTPELLIER SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/ETUD Montpellier Méditerranée - Subdivision étude qualité service (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFMT/CA/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	18/08/16
Renseignement complémentaire :	VELAY, Didier - 04 67 13 11 15 didier.velay@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ANTOINE, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation QS à la subdivision Etudes/QS

- Assure le recueil et le traitement des événements de sécurité de l'OCM
 - Assure la mise à jour de la base de données INCA
 - Assure les écoutes de bande
 - Participe aux revues de sécurité /qualité du SNA/SSE
 - Promotion de la sécurité
 - Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS et CLM de l'organisme
 - Prépare et anime le suivi de sécurité + C/R
 - Rédige les bulletins QS mensuels
 - Rédige les REX locaux
 - Met en ouvre le REX local et national
 - Assure le dépouillement des alertes STCA
 - Coordonnateur avec le SGS de l'exploitant
- SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT**
- Notifie les événements relatifs à la sécurité et à la sûreté dont il a connaissance.
 - Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.
 - Doit être titulaire d'un passeport informatique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Anglais (transcriptions - dialogue avec les pilotes étrangers - animation de briefings en anglais)

Informatique (INCA - SESAMME - ELVIRA)

Méthodes RAT et CARTES

expérience et pratique récentes du contrôle aérien

compétences circulation aérienne élargie au domaine SNA

connaissance de la réglementation CA -

vision globale de tout l'environnement du SNA

Maîtrise des outils bureautique

De fonctionnement :

- Esprit de rigueur
- autonomie
- capacité d'anticipation et d'organisation
- capacités relationnelles et de discrétion
- capacité à rendre compte
- capacité à travailler en équipe
- goût pour les outils bureautique

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE NIMES CONTROLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFTW/TWR Nîmes Garons - Circulation aérienne (GARONS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFTW/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLINARI, Pascal - 04 66 05 31 00 pascal.molinari@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Selon les conclusions du GS 32h du 06 mars 2015
Personne remplacée :	BOUSTANI, AMR

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - SNA/SSE NIMES

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre

accélérer et ordonner la circulation aérienne :

en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)

en intégrant les contraintes d'environnement

Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin

Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents

Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;

Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Navigation Aérienne

Organisation des services CA

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

- Réglementation

Connaître la réglementation de la CA

Connaître et exploiter le Manex

Savoir intégrer la CA dans l'environnement

- Formation

Savoir former les nouveaux contrôleurs

- Contrôle

Savoir exercer la qualification du centre

Connaître les méthodes de travail

Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

- Communication :

Langues

Pratiquer l'anglais couramment

- Enquêtes accidents :

Premières informations

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'affaires K-SO/EXPL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL SNA/SO - Service exploitation (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-SO/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 0557928341 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Coordonne les actions des services du SNA/Sud->Ouest avec les Chefs CA des aérodromes concernés.

Suit les procédures de mises à jour des MANEX des organismes rattachés et prend en charge certaines analyses (FSE, consignes DO...)

Suit et coordonne les actions issues des analyses d'évènements des organismes rattachés

Effectue le suivi des actions issues des réunions de coordination des Chefs CA

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.

Profil - Qualification :

Avoir une bonne connaissance des missions des Chefs CA (expérience précédente appréciée sur ce type de poste)

Avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un SNA

Formation d'intégration : vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Instructeur Regional (Marseille)
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Instructeur régional*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROUX, Carole - 04 42 31 16 80 carole.dechaux@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSTRUCTEUR REGIONAL

Tâches :

Sur le plan national :

- Coordination et harmonisation des méthodes pédagogiques

Pour les terrains des groupes F et G :

- Participer à l'organisation et à la formation théorique et pratique des TSEEAC.
- Participer en tant que de besoin à la rédaction et au suivi des documents nécessaires à l'unité de contrôle tels que le MANUEL d'exploitation, les lettres d'accord ou la préparation d'exposés.
- Dispenser une formation théorique générale sur le RCA.
- Appliquer les méthodes pédagogiques en les adaptant au cas par cas.
- Assurer, en collaboration avec le chef subdivision instruction de Marseille-Provence et, le suivi des stagiaires sur les aérodromes F et G.
- Coordonner, assister et examiner en tant que de besoin aux examens.
- Participer à la mise en place et au suivi des tests théoriques.
- Participer aux commissions de formation en unité des stagiaires.
- Participer aux commissions locales de sécurité (CLS).
- Participer à l'harmonisation et à l'évolution de l'ensemble des méthodes de contrôle
- Participer à la création et organiser les stages de formation continue des contrôleurs, dans le cadre des stages FMC, FSIA, d'entraînement
- Réunion de service avec les chefs de subdivision instruction en tant que de besoin et régulièrement.
- Participer à la formation pratique sur les aérodromes dont il détient la mention d'unité.
- Participer au suivi de la formation pratique sur les autres aérodromes.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Notifier les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prendre en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS/E.

Profil - Qualification :

Détenir une mention d'unité valide d'une unité de contrôle du SNA-SSE

Profil - Qualification :

- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle
- Connaître les systèmes et équipements de la NA
- Savoir rédiger des courriers et comptes rendus
- Savoir utiliser les outils bureautiques

Qualités requises :

- Esprit de synthèse
- Faire preuve de méthode et de rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	C-E/EXPL/ETUD - Ass sub Etudes à forte implication Datalink
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/ETUD Subdivision études (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-E/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ROSSIGNOL, André - 03 26 84 62 88 andre.rossignol@aviation-civile.gouv.fr BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TOEBAT, Karine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Paramétrer, valider, évaluer opérationnellement et effectuer le suivi des versions logicielles des systèmes et des matériels dont il a la responsabilité à savoir DATALINK, MANEX, SYNOPSIS + PARADIS + STAN + CFMU, ELECTRA.

Apporter une aide à l'assistant travaillant sur les domaines suivants : STIP / STPV.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Le cas échéant, assurer l'intérim du Chef de Subdivision
- Encadrer et coordonner le travail des personnels de la subdivision dont il a la responsabilité
- Participer à la permanence opérationnelle
- Assurer l'interface entre le domaine opérationnel et le Service Technique pour les systèmes dont il a la charge
- Animer des groupes de travail ou des réunions
- Gérer le suivi des systèmes de son domaine de compétences :
- Suivre des faits techniques ayant une incidence opérationnelle
- Evaluer les expressions de besoins
- Coordonner avec les services centraux des demandes d'évolutions des systèmes
- Effectuer, évaluer et valider opérationnellement les évolutions de paramétrage en lien direct avec le service technique
- Suivre le fonctionnement
- Participer aux réunions
- Participer aux études d'évaluation des risques
- Participer aux évaluations opérationnelles des nouveaux systèmes
- Représenter le CRNA aux réunions nationales selon son domaine de technicité
- Développer et mettre à jour les procédures de travail au titre du SMI
- Rédiger et assurer la mise à jour de tous les différents types de documentations opérationnelles (consignes, notes d'information) dans son domaine de compétences
- Traiter les fiches d'anomalies dans son domaine
- Evaluer, développer et assurer la mise en service de systèmes locaux
- Rédiger et valider les MISO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT

:

- met en oeuvre les actions préventives et correctives
- applique les procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- participe aux procédures de retour d'expérience
- en l'absence du Chef de Subdivision, participe aux CLS, groupes de suivi et toutes les réunions

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance des techniques de contrôle, de l'ATFCM et de l'ATM
- Connaissance du domaine et du rôle de chaque service de la DSN
- Connaissance technique du fonctionnement des systèmes (architecture technologie IHM limits)
- Connaissance du système informatique et des réseaux
- Connaissance de la gestion d'un projet
- Aptitude à vulgariser des informations techniques

Qualités requises :

- Appréhender de façon globale un problème
- Analyser, synthétiser un problème et proposer des évolutions
- Prendre des initiatives et proposer des alternatives
- Aptitudes à travailler en équipe
- Savoir organiser et gérer un planning
- Rendre compte du déroulement d'un projet
- Aptitude à rédiger des notes de synthèses
- Préparer et animer des réunions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste exploitation - C-E/études
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/ETUD Subdivision études (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62.01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr ROSSIGNOL, André - 03 26 84 62 88 andre.rossignol@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PAGES, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Paramétrer, valider et suivre les systèmes dont il a la responsabilité

Assurer l'interface entre le domaine opérationnel et le Service Technique pour les systèmes CIGALE, XSALGOS, EDIMAP/STR, et ODS

Gérer le suivi des systèmes de son domaine de compétence :

- suivi des faits techniques ayant une incidence opérationnelle
- évaluation des expressions de besoin
- coordination avec les services centraux des demandes d'évolutions des systèmes
- effectuer les évolutions de paramétrage
- suivi du fonctionnement
- participer aux réunions utilisateurs
- participer aux études d'évaluation des risques

Participer aux évaluations opérationnelles des nouveaux systèmes

Gérer la mise en service des nouveaux systèmes :

- évaluer des besoins
- participer aux réunions avec les intervenants extérieurs
- mise en place de procédure de tests
- information auprès d'utilisateurs
- validation opérationnelle des systèmes

Dispenser des formations sur les systèmes auprès des utilisateurs

Rédiger et assurer la mise à jour de la documentation opérationnelle des systèmes dont il a la charge

Développer et mettre à jour les procédures de travail au titre du SMI

Traiter des fiches d'anomalies dans son domaine

Participer à des groupes de travail

Rédaction des consignes opérationnelles, notes d'information, fiche de faits techniques ou cadre jaune

Rédiger et valider les MISO

Apport en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Participer aux audits
- Participe aux procédure de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions correctives et préventives
- Applique la procédure d'évaluation et d'atténuation des risques

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Bonne connaissance des logiciels Office (Word, Excel, PowerPoint) et Lotus

Connaissance domaine ATFCM, RCA et AIS

Notion de contrôle en route

Connaissance langue anglaise

Connaissance des outils de l'environnement opérationnel et des méthodes de travail de la salle de contrôle

Qualités requises :

Capacité à travailler en équipe, capacité à communiquer oralement ou par écrit

Aptitude à utiliser rapidement et correctement des outils informatiques de paramétrage

Capacité à identifier des problèmes et à suggérer des alternatives, voire des solutions

Capacité à prendre des initiatives et à rendre compte

Capacité à s'adapter au changement

Etre autonome et méthodique

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	C-E/CTL - spécialiste exploitation - responsable UIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Hervé - 03 26 84 62 69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PERRIER, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable du suivi des dossiers espace et opérations concernant la partie UIR Est ainsi que de l'élaboration de la documentation opérationnelle associée.

Tâches :

Responsable de la partie espace de l'UIR Est

Correspondant des centres de contrôle adjacents (Zurich, Genève, Karlsruhe, Maastricht, Paris, Bruxelles, Francfort)

Cogestion du RAD (FMP)

Correspondant de différents organismes (SCTA, BEP-NE, DCC, ZAD, Liaison américaine, CEV

Responsable du suivi des lettres d'accord (11.création, amendements...)

Responsable du Manuel Espace dans son domaine de compétence (création, mise à jour)

Responsable du traitement des FNE et de la gestion des urgences sur des spécificités

Intervient dans les briefings équipes

Responsable de la préparation et du suivi des activités particulières (exercice, missions CORONET EAST, « Block-level », SDA, calibrations, vols d'essais...)

Elabore les consignes d'exploitation et notes d'information dans son domaine de compétence

Elabore les dossiers de publication SIA dans son domaine de compétence

Organise et participe aux réunions locales et aux missions

Met à jour Manuel CDS dans son domaine de compétence (création, mise à jour)

Met à jour Manuel Exploitation dans son domaine de compétence (création, mise à jour)

Met à jour chaîne d'information CIGALE (création, mise à jour)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

Procéder à la notification d'événements

Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Participer aux audits

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

Savoir exploiter l'information aéronautique

Connaissances informatiques

Bonne maîtrise de l'anglais

Connaissance de la DGAC et des organismes adjacents

Qualités requises :

Aimer travailler en équipe

Savoir gérer les échanges et les priorités

Avoir une bonne capacité d'analyse des dossiers

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	PYRP/PYR - Chef de la Subdivision QSS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO PYRP/PYR/QS Pyrénées Pau - Subdivision qualité service (LESCAR)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*PYRP/PYR/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 05.59.33.39.05 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GERMANAZ, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles sur les sites deux sites de Pyrénées à Tarbes et à Pau.
- Identifie les objectifs et les besoins associés.
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions Pyrénées, SNA et CRNA.
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence.
- Peut être amené à assurer l'intérim du chef de l'organisme Pyrénées.
- Représente l'organisme Pyrénées au sein du réseau QSS national.

Sécurité - Qualité

Dans son domaine et sous l'autorité du chef d'organisme :

- Il assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il participe aux revues sécurité/qualité
- Il participe aux comités de sécurité des plateformes de Tarbes et de Pau
- Il participe à la coordination sécurité
- Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS et commission mixte
- Il anime le suivi sécurité/qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- Il s'assure du retour d'expérience au sein de l'organisme Pyrénées

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle.
- Connaître la réglementation de la CA.
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (exigences communes).
- Savoir exploiter les MANEX.
- Gérer le retour d'expérience REX.
- Exploiter les outils bureautiques.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.
- Connaissance de l'environnement contrôle aérien.
- Connaissance des systèmes et matériels utilisés par le contrôle.
- Expérience du management.

Qualités requises :

- Capacité à analyser.
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode.
- Capacité d'écoute et de communication.
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K-AG-GUYANE SPE EXP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARENO, Michel - 0594359395 michel.arena@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LOE MIE, Emeline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION

Le titulaire du poste sera principalement responsable de :

- Collecter, traiter, analyser les statistiques aéronautiques et les mettre à disposition des services concernés
- Effectuer le suivi de la réglementation, de l'état des équipements et des moyens SAR, pour assurer le maintien opérationnel de la salle RCC

ACTIVITES DU POSTE :

- Chargé de la collecte et de la saisie des informations plan de vol
- Analyse et interprète les données PLN
- Rédige un rapport mensuel pour suivre l'évolution du trafic
- Réalise des études statistiques sur les données du trafic
- Propose des améliorations d'optimisation des flux
- Assure la mise à jour de la documentation SAR dans la salle RCC
- Prépare et participe aux opérations SAR au sein du RCC
- Coordonne le fonctionnement du RCC lors de son activation
- Assure et formalise le suivi périodique de la salle SAR
- Participe à la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome et à proximité
- Rend compte des dysfonctionnements des équipements de la salle RCC
- Assure le suivi et la gestion des chaînes SAR en Guyane- Mise à jour du MANEX RCC
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents ou accidents
- Participe à la formation
- Assiste le chef CA

RESPONSABILITE EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Compétences :

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaissance des systèmes et des équipements du RCC
- Pratiquer l'anglais

Qualités requises :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE LFKF Figari Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (FIGARI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFKF/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MARCHAIS, Fabrice - 04 95 71 10 82 fabrice.marchais@aviation-civile.gouv.fr DELVALLEE, Olivier - 04 95 23 59 71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	1 POSTE GS32H
"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 contrôleur d'aérodrome

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI FMCZ Dzaoudzi Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr LE-MERCIER, Michel - 02 69 63 82 05 michel.le-mercier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/OI DZAOUDZI PAMANDZI - Circulation aérienne

Fourniture du service de contrôle d'aérodrome sur l'aérodrome de Dzaoudzi-Pamandzi

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG ETD CHF SUB
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/ETUD SNA/AG - Subdivision études, AIS (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-AG/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUBELLIER, Jean-Michel - 0596 42 24 88 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr AMODEO, Jean-Luc - 0596 42 24 92
Personne remplacée :	DELBET, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ETUDES - AIS

- Est chargé des études techniques liées aux évolutions des systèmes ATM et des études Circulation Aérienne.
- Coordonne les programmes avec le Service technique du SNA-AG et avec la DTI.
- Est responsable de la supervision des publications aéronautiques.
- Suit et peut participer aux études menées localement sur chacun des 3 sites.
- Participe aux études relatives aux services de la météorologie et aux implications sur les domaines de la CA en coordination avec la DIR-AG.
- Participe à l'astreinte opérationnelle.
- Assure la synthèse et produit les statistiques du SNA
- Peut Participer au CT local et régional en qualité d'expert
- Participe à l'élaboration des études de sécurité (EPIS, dossiers de sécurité) dans son domaine de compétence.

SUIVI DES GREVES

- Collationne et transmet les informations relatives aux mouvements sociaux à l'échelon central

Profil - Qualification :

Mission Navigation Aérienne

Organisation des services CA : connaître les règles de fonctionnement

*Réglementation : connaître la réglementation de la CA

*Exploitation systèmes : connaître les systèmes et équipements de la NA

Études de sécurité : connaître les méthodes, documents et outils associés

Mission Communication

Langues

Pratiquer l'anglais couramment

Expression écrite et orale

Savoir écouter

Avoir une élocution claire

Savoir rédiger

Mission Management

Management d'une équipe

Savoir animer une équipe

Savoir définir des objectifs et suivre leur réalisation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-POINT A PITRE ASS SUB
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/AG TFFR/CA/CTRL Pointe à Pitre - Subdivision contrôle (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*TFFR/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ANGE, Patrick - 0590482002 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr ZINGER, Alain
Personne remplacée :	BISCAY, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le chef de la subdivision Contrôle,
- Définit toute action relative à la subdivision en accord avec le chef de la subdivision,
- Est en charge de dossiers dans les domaines impliquant la subdivision,
- Est en charge de groupes de travail dans les domaines impliquant la subdivision,
- Participe à des projets ou gère des projets dans les domaines impliquant la subdivision,
- Rédige les comptes rendu des groupes de travail et réunions qu'il anime,
- Assure la liaison avec les autres subdivisions de la division CA, du centre ou d'autres sites ou services pour les dossiers et projets dont il a la charge,
- Peut être amené à participer aux autres groupes de travail et réunions de la subdivision, et de la division CA ;
- Assure la liaison avec les assistants de classe de la subdivision en charge du SAR et des statistiques d'une part et d'actions dans la subdivision d'autre part,
- En accord avec le chef de la subdivision :
 - a) élabore les COP,
 - b) participe à l'élaboration des lettres d'accord et en assure le suivi,
 - c) participe ou anime le GT Méthodes,
 - d) assure la mise à jour et le suivi du MANEX,
- Assure la gestion avec la division technique, des interventions sur les moyens et systèmes concernés ;
- Assure le suivi des plans d'actions nationaux (EAPPRI, ...),
- Participe au traitement des dossiers d'environnement de la plate-forme,
- Assure l'intérim du chef de la subdivision,
- participe à l'astreinte opérationnelle,
- peut maintenir ses mentions d'unité du centre,

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- participe au suivi sécurité,
- peut être amené à participer aux CLS Exploitation,
- notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- participe aux procédures de retour d'expérience,

COMPETENCES

Organisation des services de la CA :

- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle
- Connaître les méthodes d'élaboration des procédures

Expression écrite et orale : savoir écouter, rédiger et exposer avec aisance.

Management d'une équipe : animer une équipe, savoir déléguer

Management de négociation : conduire une négociation

Qualités requises :

- Savoir faire face aux sollicitations fréquentes et imprévues
- Être dynamique
- Faire preuve de sang froid et de mesure

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/ANA/AER Subdivision aéroport (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUGEL, Maxime - 05 67 22 91 10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr BEAUMONT, Olivier - 05 67 22 91 11 olivier.beaumont@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	BLOSSE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Travaille sous l'autorité du chef de subdivision Aéroports. Relations avec DSAC/ANA et les exploitants d'aérodrome. Assiste le chef de subdivision dans ses missions.

Tâches :

- Participe aux actions de surveillance et de contrôle des aérodromes (audits DSAC/EASA, contrôles et surveillance continue DSAC/Sud) ;
 - Prépare et suit les dossiers relatifs à la certification des exploitants d'aéroports ;
 - Prépare les contrôles et suit les conditions d'homologation et d'exploitation d'aéroports ;
 - Prépare les contrôles et suit les infrastructures des hélistations en DSAC Sud ;
 - Participe aux actions de surveillance des exploitants d'aérodrome dans les domaines OPS-SERV ;
 - Met en oeuvre des outils et méthodes de surveillance et de contrôle des aérodromes définies au niveau national (manuel de surveillance des aérodromes)
 - Suit la mise en oeuvre des actions correctives des aérodromes dont il a la charge.
- Contribue aux actions du PSE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissances de l'anglais écrit et oral
- Connaissances de la réglementation applicable aux aérodromes (OACI, EASA, TAC/CHEA, TAC Hélistations, SSLIA, SPPA...)
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise des outils bureautiques

Savoirs faire :

- Méthode, rigueur et esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles
- Communication efficace à l'oral
- Sens du relationnel et de la diplomatie
- Aptitude à construire, animer et faire vivre un réseau relationnel interne et externe
- Sens de la "chose technique"

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste régalien*DS-CE/SR/RDD
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/RDD Division régulation et développement durable (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-CE/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHAND-DEMONCHEAUX, Géraldine - 0426726850 geraldine.marchand-demoncheaux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruction et suivi des dossiers de régulation économique et juridique :

Tâches :

-Instruction et suivi des licences d'exploitation de transporteurs aériens

-instruction et suivi des conventions et actes de gestion entre l'Etat et les gestionnaires d'aérodromes

-instruction et suivi des dossiers juridiques et économiques relevant du transport aérien ou des infrastructures aéronautiques (principalement agréments d'assistants en escale, taxe d'aéroport, liaisons aériennes avec obligations de service public, questions relatives à la coordination des horaires des aéroports).

Profil - Qualification :

Connaissances juridiques (droit administratif principalement)

Connaissances économiques (analyse financière des entreprises)

Connaissances réglementaires (aéroports, planification, transport aérien).

Connaissance du secteur du transport aérien.

Savoir-faire :

Rigueur et sens de l'organisation

Qualités rédactionnelles

Sens du relationnel

Connaissance du secteur transport aérien

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM/MOD/PPQ CHEF DE POLE
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESBENOIT, Jean-Pierre - 01.69.84.60.07 jean-pierre.desbenoit@aviation-civile.gouv.fr WILINSKI, Annie - 01.69.84.61.75 annie.wilinski@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HALLERMEYER, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle méthodes qualités portefeuille de projets

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Modernisation » est chargé d'apporter un support à l'ensemble des domaines du SSIM en assurant la cohérence des systèmes d'information. Conformément aux orientations du schéma directeur des systèmes d'information et des décisions du comité SIGP. Il apporte un support en terme de méthodologie et de respect des standards définis et/ou promus par la DSI tant aux MOA qu'aux MOE.

Sous l'autorité du Chef de domaine Modernisation, le chef de pôle est chargé du support aux pilotages des portefeuilles de projets qui lui seront confiés. Il contribue à diffuser et faire partager les bonnes pratiques retenues à la DGAC en matière de méthodes, qualité et gestion de projets et de portefeuilles de projets au sein de la DSI.

Tâches :

A ce titre il apporte un support méthodologique aux chefs de projet des entités de la DSI. Ce support concerne :

- L'aide à la planification et au contrôle des ressources,
- L'aide à la mise en place des outils de pilotage de projets,
- L'aide sur l'usage des bonnes pratiques de pilotage de projets et de gestion des portefeuilles de projet mis en oeuvre à la DSI.

Il apporte UN soutien sur les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité

Il maintient, coordonne et contrôle la mise à jour des référentiels métiers de la DSI (normes, architecture, applications, processus).

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Manager une équipe
- Rigueur
- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources, identifier les risques projet
- Instruire des décisions
- Rédiger

Connaissances :

- Conduite et gestion de projets,
- Outils de gestion de projets
- Architecture des SI
- Technologie de l'information et de la communication
- Pratique de l'anglais (compréhension des ouvrages techniques, des supports, de la presse professionnelle et du langage de la profession).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S - LFRC/CA - Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFRC/CA Rodez Marcillac - Circulation aérienne (SALLES LA SOURCE)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFRC/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05 67 22 92 22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr VIOSSANGES, Sandrine - 05 65 77 17 52 sandrine.viossanges@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - SNA/S RODEZ

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :
prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
accélérer et ordonner la circulation aérienne :

en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)

en intégrant les contraintes d'environnement

Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin

Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents

Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;

Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Navigation Aérienne

Organisation des services CA

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

- Réglementation

Connaître la réglementation de la CA

Connaître et exploiter le Manex

Savoir intégrer la CA dans l'environnement

- Formation

Savoir former les nouveaux contrôleurs

- Contrôle

Savoir exercer la qualification du centre

Connaître les méthodes de travail

Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

- Communication :

Langues

Pratiquer l'anglais couramment

- Enquêtes accidents :

Premières informations

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Adjoint au chef de division*DS-CE/SR/RDD
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/RDD Division régulation et développement durable (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de division*DS-CE/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HUPAYS, Michel - 04 26 72 67 50 michel.hupays@aviation-civile.gouv.fr MARCHAND-DEMONCHEAUX, Géraldine - 04 26 72 68 50 geraldine.marchand-demoncheaux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de Division, au sein d'une entité de 7 agents. Relations avec les exploitants et autorités dont relève les aérodromes, les compagnies et assistants, les préfetures.

Assiste le chef de division dans l'animation et l'encadrement de la division régulation et développement durable

Tâches :

-Aide à la décision et représentation de la DSAC dans les instances liées au domaine d'action de la division (environnement, assistance en escale..).

-Instruction et suivi des dossiers les plus sensibles en régulation économique et affaires juridiques, environnement, planification, urbanisme et développement durable.

-Supervision et vérification des tâches de la division :

.questions relatives à l'environnement ;

.études, élaboration et suivi des documents de planification des aérodromes ;

.en relation avec le SNIA, questions relatives aux projets d'aménagement ou de construction hors des aérodromes ;

.instruction des dossiers de création et d'aménagement des aérodromes et autres infrastructures aéronautiques et de construction sur les aérodromes ;

? suivi économique, financier et juridique des exploitants d'aérodromes et des transporteurs aériens (notamment licences d'exploitation, aides d'Etat, taxe d'aéroport, agréments d'assistant en escale, ligne OSP, créneaux).

Connaissances

Connaissances juridiques (droit administratif principalement)

Connaissances économiques (analyse financière des entreprises)

Connaissances réglementaires (aéroports, planification, transport aérien).

Savoir-faire

Aptitude à animer une équipe

Rigueur et sens de l'organisation

Sens du relationnel

Expérience recommandée en régulation économique et/ou en développement durable.

Participe à la permanence de direction (CPDSAC)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/MEAS-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/MEAS Mission évaluation et amélioration de la sécurité (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/MEAS
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Cadre de la sécurité aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 georges.welterlin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Chef de division
Personne remplacée :	DE BUYSER, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Cet agent assure la responsabilité de la Division plan de sécurité de l'Etat/transports publics. Il réalise des actions ou des études visant à une meilleure prise en compte du retour d'expérience par la DSAC et la DGAC et participe aux activités liées à la gestion des incidents par la MEAS.

A ce titre, il :

- Evalue les risques et définit les objectifs et indicateurs dans le cadre du PSE ;
 - Gère, en liaison avec le JRC et le CEDRE, les évolutions d'ECCAIRS et des logiciels et passerelles associées ;
 - Supervise ou réalise des études de sécurité ;
 - Gère les actions d'informations des DSAC/IR et des opérateurs sur les textes relatifs à la gestion des incidents ;
 - Participe au contrôle des données ECCAIRS et à la revue des événements ;
 - Participe aux suites données aux recommandations ;
- Assure l'interface avec la commission européenne pour l'évolution des textes.

Profil - Qualification :

Connaissances requises sur :

- L'organisation OACI et la taxonomie ADREP ;
- La réglementation technique dans les domaines exploitation, navigation aérienne, aéroport et maintenance ;
- Le domaine de la sécurité.

Compétences souhaitées :

- Savoir gérer des dossiers complexes de façon autonome ;
- Animation d'un groupe ;
- Objectivité et rigueur dans l'analyse ;
- Synthèse et présentation ;
- Maîtrise de l'anglais général et aéronautique écrit et oral ;
- Gestion des relations avec des organismes ou des personnes extérieurs.

Remarque : ce poste est du niveau chef de programme

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet MOE SIRH
Poste offert aux :	ATTAAC IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 02/05/16

Date limite de modification des candidatures : 02/05/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET

Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets, il est chargé de la modernisation du SIRH, comprenant notamment l'intégration de la paye et de la gestion de la formation et des compétences dans le SIRH et sa mise en conformité aux exigences ministérielles

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chef de projet MOE SIRH :

- pilote en coût qualité et délai les projets d'étude, de développement et de maintenance qui lui sont confiés
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige des cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires,
- élabore et suit le budget alloué à ses projets
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets,
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles,
- participe aux activités de gestion des environnements techniques et de développement. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des programmes ou des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- rend compte de l'avancement de ses projets et produit les indicateurs de performance associés.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Rédiger

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Conduite et gestion de portefeuille de projets
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Référentiels et normes qualité applicables aux activités du domaine (CMMI, ISO)
- Référentiels et normes de sécurité applicables aux activités du domaine
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques